



UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES



MIGRATIONS, ESPACES, TRAVAIL,  
INSTITUTIONS, CITOYENNETE,  
ÉPISTEMOLOGIE, SANTE

# **Différenciation des parcours scolaires et des trajectoires professionnelles des sortant.es du système éducatif de la Région de Bruxelles-Capitale**

Rapport final

30 septembre 2010

Commission Consultative Formation Emploi Enseignement (CCFEE)

Pasquale Ceniccola ([pcenicco@ulb.ac.be](mailto:pcenicco@ulb.ac.be))  
Nouria Ouali ([nouali@ulb.ac.be](mailto:nouali@ulb.ac.be))  
Pierre Desmarez ([pdesmar@ulb.ac.be](mailto:pdesmar@ulb.ac.be))  
Mathieu Veinstein ([mveinste@ulb.ac.be](mailto:mveinste@ulb.ac.be))

## TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux .....	3
liste des graphiques .....	4
liste des figures.....	4
1. Introduction .....	5
2. Le champ couvert par la recherche .....	10
2.1. La population considérée .....	10
2.2. La population bruxelloise.....	12
3. Caractéristiques personnelles et scolaires des personnes quittant le système d'enseignement initial de la Région de Bruxelles-Capitale .....	19
3.1. Des parcours scolaires différenciés .....	19
3.2. Le retard scolaire des sortants selon leur scolarité.....	30
3.3. Le retard scolaire des sortants selon le sexe.....	32
3.4. Le retard scolaire des sortants selon le sexe et la nationalité.....	35
4. L'accès à l'emploi .....	42
4.1. Indicateurs d'insertion professionnelle .....	59
4.1.1. Indicateurs selon les parcours scolaires .....	60
4.1.2. Indicateurs selon les parcours (et retard) scolaires.....	69
4.1.3. Indicateurs selon les parcours scolaires et le sexe.....	80
4.2. Les trajectoires parcourues.....	85
5. Les emplois occupés en début de vie active.....	91
5.1. Accès à l'emploi et régime horaire .....	91
5.2. Secteurs d'activité des salariés.....	98
5.3. Le niveau des rémunérations.....	106
Conclusions .....	108
Annexes 1 : Ventilation des populations étudiées par sous – régions :.....	116
Annexes 2.....	118

## LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Répartition des sortants selon leur scolarité à Bruxelles et dans les autres directions régionales.....</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 2 : Répartition des sortants selon le sexe, l'âge et l'année d'étude en Région bruxelloise (effectifs et pourcentages).....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 3 : Total des changements de nationalité en Belgique et en Région bruxelloise entre 1990 et 2001.....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 4 : Résidence des sortants au moment des études, répartition des sortants par nationalité dans la Région bruxelloise.....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 5 : Répartition des sortants par DR selon la nationalité ; effectifs.....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 6 : Répartition des sortants par DR et par groupes de nationalités ; effectifs et pourcentage .....</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 7 : Répartition des sortants selon leur scolarité et par DR.....</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 8 : Répartition des sortants selon leur scolarité par sexe et par DR.....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 9 : Répartition des sortants de l'enseignement ordinaire de plein exercice par sexe et par DR .....</i>	<i>25</i>
<i>Tableau 10 : Répartition des sortants selon leur scolarité par sexe, par nationalité et par DR.....</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 11 : Répartition des sortants selon leur scolarité par groupes de nationalités et par DR.....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 12 : Répartition des sortants selon leur scolarité par groupes de nationalités et par DR.....</i>	<i>30</i>
<i>Tableau 13 : Répartition des sortants selon leur scolarité (dont retard scolaire accumulé) par DR.....</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 14 : Répartition des femmes sortantes de l'enseignement ordinaire PE selon le retard scolaire accumulé et par DR.....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 15 : Répartition des hommes sortants de l'enseignement ordinaire PE selon le retard scolaire accumulé et par DR.....</i>	<i>34</i>
<i>Tableau 16 : Répartition des sortants de l'enseignement ordinaire de plein exercice selon le sexe et le retard accumulé en Communauté française (effectifs et pourcentages) .....</i>	<i>35</i>
<i>Tableau 17 : Répartition des sortants de l'enseignement ordinaire de plein exercice (dont retard scolaire accumulé) selon le sexe et la nationalité à Bruxelles (effectifs et pourcentages).....</i>	<i>38</i>
<i>Tableau 19 : Répartition des sortants de l'enseignement ordinaire de plein exercice selon le sexe, le retard de <math>\geq 2</math> ans, le groupe de nationalités par DR (effectifs et pourcentages).....</i>	<i>40</i>
<i>Tableau 20 : Evolution des caractéristiques de la cohorte au cours de la période par DR.....</i>	<i>44</i>
<i>Tableau 21 : Evolution des caractéristiques de la cohorte au cours de la période par DR et par sexe : les Femmes</i>	<i>46</i>
<i>Tableau 22 : Evolution des caractéristiques de la cohorte au cours de la période par DR et par sexe : les hommes</i>	<i>47</i>
<i>Tableau 23 : Evolution des caractéristiques de la cohorte au cours de la période par DR, par sexe et nationalité : les femmes .....</i>	<i>53</i>
<i>Femmes, Belgique .....</i>	<i>53</i>
<i>Tableau 24 : Evolution des caractéristiques de la cohorte au cours de la période par DR, par sexe et nationalité : les hommes .....</i>	<i>56</i>
<i>Tableau 25 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement, et le retard scolaire accumulé (agrégé) par DR .....</i>	<i>62</i>
<i>Tableau 25a : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement, par sexe et par DR .....</i>	<i>65</i>
<i>Tableau 26 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon la scolarité suivie et la DR .....</i>	<i>68</i>
<i>Tableau 27 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement et le retard scolaire accumulé (agrégé) par DR .....</i>	<i>71</i>
<i>Tableau 28 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement (dont retard scolaire accumulé) par DR.....</i>	<i>73</i>
<i>Tableau 29 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement (dont retard scolaire accumulé), par DR et par Genre .....</i>	<i>76</i>
<i>Tableau 30 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement (détaillé) et selon le sexe, par DR .....</i>	<i>81</i>
<i>Tableau 31 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement selon le retard scolaire de <math>\geq 2</math> années, selon le sexe et par DR.....</i>	<i>83</i>
<i>Tableau 32 : les trajectoires les plus fréquentes à Bruxelles.....</i>	<i>85</i>
<i>Tableau 32A : les trajectoires féminines les plus fréquentes à Bruxelles.....</i>	<i>87</i>
<i>Tableau 32B : les trajectoires masculines les plus fréquentes à Bruxelles.....</i>	<i>87</i>

<i>Tableau 33 : Les trajectoires les plus fréquentes à Liège.....</i>	<i>88</i>
<i>Tableau 33A : les trajectoires féminines les plus fréquentes à Liège .....</i>	<i>89</i>
<i>Tableau 33B : les trajectoires masculines les plus fréquentes à Liège .....</i>	<i>89</i>
<i>Tableau 34 : Les trajectoires les plus fréquentes à Charleroi.....</i>	<i>90</i>
<i>Tableau 34A : les trajectoires féminines les plus fréquentes à Charleroi.....</i>	<i>90</i>
<i>Tableau 34B : les trajectoires masculines les plus fréquentes à Charleroi .....</i>	<i>90</i>
<i>Tableau 35 : Accès à l'emploi et régime horaire, selon le type d'enseignement (agrégé) par DR .....</i>	<i>92</i>
<i>Tableau 36 : Accès à l'emploi et régime horaire, selon le type d'enseignement (agrégé) des femmes par DR .....</i>	<i>94</i>
<i>Tableau 37 : Accès à l'emploi et régime horaire, selon le type d'enseignement (agrégé) des hommes par DR .....</i>	<i>95</i>
<i>Tableau 38 : Accès à l'emploi et régime horaire, selon le type d'enseignement (ordinaire PE, max degré 3 détaillé) par DR.....</i>	<i>97</i>
<i>Tableau 39 : Répartition des jeunes sortants de l'enseignement secondaire en 2004 ayant un emploi salarié au 4e trimestre 2006, selon les divisions d'activités, par sexe, en % par DR.....</i>	<i>100</i>
<i>Tableau 40 : Répartition des jeunes sortants de l'enseignement secondaire en 2004 ayant un emploi salarié au 4e trimestre 2006, selon les sous-classes de la nomenclature générale des activités. Sous-classes les plus fréquentes par DR .....</i>	<i>103</i>

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

<i>Graphique 1 : Trajectoires les plus fréquentes à Bruxelles</i>	<i>86</i>
<i>Graphique 2 : Différence entre la distribution en déciles des salaires des jeunes salariés bruxellois sortis de l'enseignement secondaire en 2004 et celle des salariés âgés de 25 ans (4e trimestre 2006)</i>	<i>106</i>
<i>Graphique 3 : Différence entre la distribution en déciles des salaires des jeunes salariés bruxellois sortis de l'enseignement secondaire en 2004 et celle des jeunes salariés bruxellois sortis de l'enseignement secondaire en 2004 (4e trimestre 2006)</i>	<i>107</i>

## **LISTE DES FIGURES**

<i>Figure 1 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, effectifs par nationalité</i>	<i>120</i>
<i>Figure 2 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, effectifs par retard scolaire</i>	<i>121</i>
<i>Figure 3 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, retard scolaire &lt;= 1 année</i>	<i>122</i>
<i>Figure 4 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, retard scolaire &lt;= 2 années</i>	<i>123</i>
<i>Figure 5 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, nationalité et retard &lt;=1 année</i>	<i>124</i>
<i>Figure 6 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, nationalité et retard &lt;=2 années</i>	<i>125</i>
<i>Figure 7 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire</i>	<i>126</i>
<i>Figure 8 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, Ordinaire PE max degré 3</i>	<i>127</i>
<i>Figure 9 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, Ordinaire alternance</i>	<i>128</i>
<i>Figure 10 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, Professionnel degré 4</i>	<i>129</i>
<i>Figure 11 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, Spécialisé</i>	<i>130</i>

## 1. INTRODUCTION

Le présent rapport livre une analyse des données statistiques administratives tirées du fichier « élèves 2003-2004 » de la Communauté française et du fichier « marché du travail » de la datawarehouse de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS). Cette analyse a été appliquée à la zone d'enseignement de Bruxelles en réponse à la demande de la Commission Consultative Formation Emploi Enseignement (CCFEE) qui souhaitait l'amélioration des connaissances en matière de transition entre l'école et la vie active des jeunes bruxellois.

Cette analyse s'inscrit dans le projet de cadastre des sortants du système éducatif de la Communauté française de Belgique dont le Centre de Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la Formation (TEF)<sup>1</sup> de l'Université Libre de Bruxelles a été chargé à la demande du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations Internationales à la Communauté française. L'objectif de ce cadastre visait précisément l'analyse des transitions entre enseignement et marché du travail en Communauté française de Belgique et la définition des conditions de faisabilité d'un outil récurrent et pérenne de suivi des parcours scolaires, des trajectoires professionnelles et des transitions entre école et vie active. Les résultats de cette analyse statistique publiés en avril 2009<sup>2</sup>, ont permis d'établir une différenciation des parcours scolaires, de l'accès à l'emploi et des emplois occupés en début de vie active, mais aussi l'analyse des transitions entre positions socio-économiques et la construction d'indicateurs d'insertion socioprofessionnelle à l'échelle de la Communauté française.

Pour la première fois, il est possible de donner de l'insertion professionnelle d'une cohorte une image reposant sur des données qui, si elles ont leurs limites, sont néanmoins fiables et quasiment exhaustives. Les descriptions auxquelles ces données permettent de parvenir sont beaucoup plus précises et détaillées que celles qu'autorisaient jusqu'à présent des enquêtes réalisées auprès d'échantillons ou de sous-populations. Si cette image se limite pour le moment aux personnes qui quittent l'enseignement secondaire pour se lancer sur le marché du travail, elle devrait néanmoins prochainement s'élargir, en particulier à l'enseignement supérieur pour lequel on dispose déjà de données assez complètes (la certification est décrite, il est possible de

---

<sup>1</sup> Qui fait aujourd'hui partie du centre de recherche METICES (Migrations, Espaces, Travail, Institutions, Citoyenneté, Epistémologie, Santé).

<sup>2</sup> Cennicola P., Cortese V., Veinstein M., sous la direction de Desmarez P., *Cadastre des sortants du système éducatif et suivi macroéconomique des trajectoires professionnelles*, Rapport de synthèse, ULB, METICES-TEF, Avril 2009.

disposer d'un recul important pour prendre en compte les positions occupées après la sortie des études).

Pour rappel, ce cadastre des sortants de l'enseignement est en phase expérimentale. Il a consisté, d'une part, à identifier, coupler et analyser les données élèves et marché du travail disponibles, et, d'autre part, à cerner les besoins afin de mieux appréhender les processus de transition entre l'école et le marché du travail. Les différences quantitatives et les paradoxes apparents observés à l'issue de l'analyse des données existantes par rapport à d'autres bases de données (par exemple, le nombre de sortant.es de l'enseignement en alternance<sup>3</sup>) font partie du processus expérimental. L'analyse permet de les pointer et, avec la CCFEE, d'en examiner les raisons objectives (spécificités et limites de chaque base de données) afin de comprendre ces écarts.

Dans ce rapport, les sortants du système éducatif sont les jeunes résidants dans la région de Bruxelles-Capitale qui possèdent, au mieux, un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et qui, au cours des deux ans et demi qui suivent leur sortie du système éducatif (fin juin 2004), ont soit travaillé, soit chôme. Il s'agit d'une population de 4.768 personnes. **L'analyse ne prend donc pas en considération les individus qui poursuivent des études de l'enseignement supérieur.** Les limites de notre échantillon peuvent introduire un biais pour certaines données relatives à l'échec scolaire, notamment dans certains sous groupes de nationalités. La lecture doit dès lors en être prudente.

Les données utilisées mesurent l'activité et le chômage à partir de statuts administratifs. Le caractère administratif de ces statistiques a un effet non négligeable sur la définition de la population active, surtout en début de période d'observation. Par exemple, les jeunes qui se trouvent en « stage d'attente » sont des « inactifs » pour la BCSS alors que nous les avons comptés comme chômeurs afin d'avoir des taux de chômage plus « réalistes » en début de période<sup>4</sup>.

La répartition de la population des sortants de l'enseignement secondaire est effectuée selon quatre statuts (actif occupé, actif demandeur d'emploi, inactif et autre). Les positions d'inactivité (ou « autre ») n'incluent pas ceux qui poursuivent des études. Les positions décrites, les

---

<sup>3</sup> Rappelons que les sortantes de l'enseignement sont celles et ceux qui résident à Bruxelles. Dès, elle ne reprend pas les sortants qui ne résident pas à Bruxelles ou les Bruxelloise qui suivent un enseignement en alternance hors de la Région de Bruxelles-Capitale.

<sup>4</sup> Voyez la note technique 29 qui explique en détail l'approximation effectuée.

indicateurs d'insertion proposés et les trajectoires d'insertion professionnelle construites s'appuient sur l'identification de ces quatre positions principales, à la fin de chacun des neuf trimestres considérés.

À la demande de la CFEE, la situation des sortants bruxellois (4768) a été comparée avec deux autres directions régionales: Charleroi (3391) et Liège (3686). Cette comparaison a permis de nuancer les processus de transitions entre les études et l'emploi et de mieux apprécier les évolutions communes et les différenciations entre les trois bassins d'emplois. Les résultats confirment la stratification des marchés du travail des trois directions régionales sur base du sexe, du diplôme mais aussi de la nationalité déjà observée dans les études longitudinales menées depuis 20 ans.

La comparaison soulève cependant de nouvelles questions, auxquelles nous n'avons pas encore de réponse, notamment en raison de la fréquence de certaines positions socioéconomiques des sortants et de leur évolution sur les 9 trimestres. Ainsi, l'évolution des taux de chômage est plus favorable aux hommes qu'aux femmes dans les trois directions régionales, mais l'évolution sur la période est moins bonne à Bruxelles, pour les hommes comme pour les femmes. Les données montrent une pénalisation plus forte des sortants précoces de l'enseignement secondaire à Bruxelles qu'à Charleroi et Liège qui est révélée à travers les taux d'emploi, de taux de vulnérabilité et de non accès au marché de l'emploi plus élevés.

Les constats établis sur la base du genre rejoignent certaines observations de l'analyse de l'observatoire bruxellois de l'emploi sur les caractéristiques de l'emploi des femmes publiées en avril 2010<sup>5</sup> : le surchômage féminin, l'impact du diplôme et de la nationalité étrangère.

La situation des sortants qui possèdent des caractéristiques semblables mais qui occupent des positions différentes sur le marché de l'emploi selon la direction régionale incite à interroger les logiques des systèmes (scolaire<sup>6</sup> et marché de l'emploi), et leurs effets imbriqués ainsi que les processus institutionnels générateurs d'inégalités plutôt qu'à se focaliser sur les seules caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi comme l'origine culturelle<sup>7</sup>. La

---

<sup>5</sup> Observatoire bruxellois de l'emploi, *L'emploi des femmes bruxelloises : aperçu des inégalités de genre*, Avril 2010.

<sup>6</sup> En 1993, les meilleurs résultats scolaires des élèves à Bruxelles qui fréquentaient les écoles néerlandophones plaident pour un effet structurel du système éducatif sur la réussite des élèves. Voir Ouali N., Réa A., « La scolarité des élèves d'origine étrangère: différenciation scolaire et discrimination ethnique », *Critique Régionale*, n°21-22, Bruxelles, Septembre 1994, pp. 7-55.

<sup>7</sup> Sans vouloir écarter totalement l'argument culturel, une enquête qualitative de terrain permettrait de déconstruire la notion « d'habitudes culturelles » des hommes et des femmes bruxellois souvent construite sur une base ethnique.

valorisation du diplôme semble ainsi varier selon le bassin d'emploi, notamment pour les sortants de l'enseignement général et de la formation en alternance. Pour ce qui concerne les données relatives à la formation en alternance, les statistiques qui nous ont été fournies par la Communauté française ne sont pas ventilées par année comme pour les autres filières d'enseignement. La variable reprend l'ensemble des sortants à la fin de l'année scolaire 2004.

À ce stade, nous nous interrogeons sur les logiques spécifiques liées au fonctionnement des marchés du travail et à la stratification des espaces urbains (ségrégation des espaces et stratification socio-économique). Comme le suggèrent les résultats de l'analyse de Broze, Steinauer et Thomas sur Bruxelles (2002)<sup>8</sup>, et d'autres travaux plus récents en France<sup>9</sup>, il semble essentiel d'investiguer l'emploi sur une base territoriale.

Quant à l'analyse des positions selon la **nationalité**, nous l'avons utilisée faute d'un indicateur plus pertinent comme l'origine sociale. Celui-ci aurait été particulièrement utile pour différencier le profil des ressortissants européens à Bruxelles et à Liège. En effet, si la hiérarchisation des positions socioéconomiques des sortants selon la nationalité a été observée dans les deux directions régionales<sup>10</sup>, la situation des Européens est cependant plus défavorable à Liège qu'à Bruxelles où les non ressortissants Européens ont les positions les plus précaires. Une investigation plus fine serait nécessaire afin de mettre en lumière les facteurs explicatifs sous-jacents de cette différence et de vérifier l'hypothèse de l'effet « origine sociale » des descendants d'ouvriers à Liège et des enfants des fonctionnaires européens à Bruxelles.

L'analyse sur base de la nationalité ne cherche pas à stigmatiser un groupe social particulier, mais elle permet de vérifier ce que les rapports nationaux et internationaux mettent en lumière partout en Europe : la difficulté d'insertion professionnelle et la position défavorable sur le marché du travail des jeunes d'origine étrangère issus de pays non européens. La stigmatisation ne peut résulter d'une analyse sociologique objective, mais elle découle de l'usage idéologique et politique des résultats de celle-ci. En l'occurrence, l'analyse statistique vise à décrire les réalités sociales, à mettre en évidence un certain nombre de faits, de paradoxes (comme la meilleure

---

Or la réalité bruxelloise est traversée par une diversité de cultures au croisement des sexes, des origines sociales, des âges et des nationalités.

<sup>8</sup> Broze L., Steinauer M., Thomas I. (2002), « la discrimination spatiale des femmes et ségrégation sur le marché du travail : l'exemple de Bruxelles », *Populations, Sociétés*, n°3, pp.323-345.

<sup>9</sup> Safi, Mirna, la dimension spatiale de l'intégration. Evolution de la ségrégation des populations immigrées en France entre 1968 et 1999, *Revue française de sociologie*, 2009/3, Vol. 50, p. 521-552. Pan Ké shon, Jean-Louis, Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles. L'apport des mobilités résidentielles, *Revue française de sociologie*, 2009/3, Vol. 50, p. 451-487.

<sup>10</sup> La comparaison n'a pas été effectuée avec Charleroi en raison du faible nombre d'étrangers dans cette DR.



réussite scolaire des femmes et leur sous-emploi sur le marché du travail) et à soulever de nouvelles questions de recherche.

Et c'est bien là la limite des statistiques et de l'analyse de données administratives aussi détaillées soit-elles : elles ne peuvent en elles-mêmes expliquer les réalités observées. La statistique est un indicateur, un signal sur les réalités sociales en perpétuel changement. Les explications de ces réalités nécessitent l'usage de méthodes et de techniques d'enquêtes complémentaires (quantitatives et qualitatives) pour décrypter en profondeur les phénomènes observés et faire émerger l'articulation des facteurs explicatifs multiples de ces réalités complexes.

Ce rapport présente dans le chapitre 1 les objectifs de la recherche. Le chapitre 2 procède à une description détaillée de la population bruxelloise considérée. Le chapitre 3 présente les caractéristiques individuelles et scolaires des élèves quittant le système d'enseignement initial de la Région de Bruxelles-Capitale. Le chapitre 4 examine les indicateurs d'insertion professionnelle et les trajectoires parcourues. Enfin, le chapitre 5 considère les emplois occupés en début de vie active selon le secteur, le régime horaire et le niveau des rémunérations.

## 2. LE CHAMP COUVERT PAR LA RECHERCHE

### 2.1. La population considérée

La définition de la population retenue en Communauté française pour l'étude cadastre s'est effectuée en plusieurs étapes.

1. Deux fichiers (dit « fichiers élèves »), gérés par le service du comptage des élèves de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire, ont été comparés. Nous nous sommes limités aux jeunes qui avaient 17 ans ou plus et qui étaient inscrits, pour l'année scolaire 2003-2004, dans le second degré ou plus<sup>11</sup> de l'enseignement secondaire<sup>12</sup> :

- Un fichier des « sortants » c'est-à-dire ceux qui ne sont plus inscrits en 2004-2005 selon le repérage du fichier élèves du service du comptage ;
- Un fichier des « restants » c'est-à-dire ceux qui sont toujours inscrits en 2004-2005.

Les jeunes de 17 ans ont également été pris en compte afin d'identifier d'éventuelles sorties avant l'âge de 18 ans (pouvant tenir à notre définition de l'âge, à des sorties de l'enseignement qui échappent à l'obligation scolaire, etc.).

Partant de cette population, les jeunes qui ne se retrouvent pas dans le fichier élèves 2004-2005 ont été considérés comme les « sortants des fichiers de l'enseignement obligatoire »<sup>13</sup>. Pour les restants, il était aussi possible de comparer les transitions scolaires d'un public n'ayant pas accumulé de retard scolaire, par rapport à celles de jeunes se maintenant dans le système scolaire (bien) au-delà de 18 ans. Ils sont 55.581 sortants, soit environ 35% des jeunes inscrits pour l'année scolaire 2003-2004 qui présentaient les caractéristiques décrites ci-dessus.

2. Dans le respect des dispositions légales en matière de respect de la vie privée, l'administration de l'enseignement obligatoire a identifié le numéro de Registre National des « sortants ». Comme il n'a pas pu l'être dans environ 7% des cas, la liste a été réduite à 51.597 individus.

---

<sup>11</sup>Pour les jeunes scolarisés dans l'enseignement spécialisé, il s'agit bien de jeunes de 17 ans ou plus, mais nos fichiers incluent des jeunes inscrits en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> année (en plus de ceux inscrits en 3<sup>e</sup> année et au-delà). 181 personnes sont dans une telle situation.

<sup>12</sup>Nous assimilons à cette population les jeunes inscrits dans le degré 4 de l'enseignement ordinaire de plein exercice, bien que cet enseignement relève en fait du niveau post-secondaire, non supérieur.

<sup>13</sup>A titre de comparaison, cette convention pour définir les sortants de l'enseignement est également celle qui est adoptée par la plupart des institutions françaises qui abordent cette problématique : l'INSEE pour les Bilans Emploi Formation, la DEPP, la DARES et le CEREQ.

3. Les informations disponibles au sujet de ces personnes dans le Datawarehouse « marché du travail et protection sociale » de la Banque Carrefour de la sécurité sociale<sup>14</sup>, nous ont été communiquées sous forme anonyme, pour neuf trimestres (du 4<sup>e</sup> trimestre 2004 au 4<sup>e</sup> trimestre 2006), ce qui correspond à une période de deux ans et demi après la sortie présumée des études secondaires (fin juin 2004).

4. Dans l'état actuel des choses, il est impossible d'identifier avec certitude les individus qui poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur et leur entrée dans la vie active ne concerne donc pas la période considérée, une approximation permettant d'estimer si un jeune poursuit des études ou non a été établie<sup>15</sup>. Ceux qui, sur base de cette hypothèse, poursuivent des études ont été exclus de la liste.

5. Enfin, parmi les individus qui restent, les jeunes qui ont été présents sur le marché du travail au moins un des neuf trimestres considérés ont été sélectionnés. Leur position sur le marché du travail peut prendre la forme du chômage ou de l'emploi. Au final, une population de 25.961 personnes a été identifiée pour l'ensemble de la Communauté française dont 55% sont des hommes<sup>16</sup>. Il s'agit de jeunes qui possèdent au mieux un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et qui, au cours des deux ans et demi qui ont suivi leur sortie du système éducatif, ont soit travaillé, soit chôme. La population de Bruxelles a été prélevée dans cet échantillon.

---

<sup>14</sup> Créé grâce au programme AGORA du Service public de programmation Politique scientifique, le Datawarehouse marché du travail et protection sociale rassemble des données administratives provenant d'une série d'institutions actives en matière de sécurité sociale, sous les auspices de la Banque Carrefour de la sécurité sociale. Plus d'informations sont disponibles sur : [http://ksz-bcss.fgov.be/Fr/statistiques/stats\\_1.htm](http://ksz-bcss.fgov.be/Fr/statistiques/stats_1.htm) Pour un historique et une série d'exemples d'utilisation des données du Datawarehouse, voir : Vermandere C., Vanheerswynghe A., Van Der Hallen P., *Eén plus één is drie. Het Datawarehouse Arbeidsmarkt en Sociale Bescherming*, Gand, Academia Press, 2007.

<sup>15</sup> Plus précisément, lorsqu'une personne était en 6<sup>e</sup> année (ou 7<sup>e</sup>) d'une forme d'enseignement permettant d'obtenir le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et passe au moins 7 trimestres (sur les 9 dont nous disposons) dans la position « allocations familiales » ou en « autre position », on suppose qu'elle poursuit des études. Pour ces personnes, pour chaque trimestre, les positions « allocations familiales » ou « autre » sont donc assimilées à une « poursuite d'études ». Vis-à-vis de l'obtention du CESS, nous avons retenu les sortants de dernière année en général, technique (ou artistique) de transition, technique (ou artistique) de qualification et 7<sup>e</sup> professionnelle. Nous n'avons pas retenu les sortants de 6<sup>e</sup> professionnelle, même s'ils peuvent avoir obtenu le CESS via un jury de la Communauté française ou s'ils peuvent avoir accédé à l'enseignement supérieur via un examen d'entrée organisé par une école ou un institut d'enseignement supérieur. Ces transitions sont vraisemblablement très rares. Pour ces derniers, nous avons en outre vérifié qu'une période d'au moins 7 trimestres en « allocation familiale » ou « autre » est très rare (et correspond peut-être à de l'inactivité, hors poursuite d'études). Nous n'avons pas retenu non plus les sortants du 4<sup>e</sup> degré de l'enseignement professionnel, ni les sortants de CEFA, ni les sortants de l'enseignement spécialisé. L'hypothèse posée, si elle permet d'écarter la plupart des jeunes poursuivant des études, ne permet cependant pas de filtrer les étudiants travailleurs dont l'activité de travail est assez régulière. Cela pourrait expliquer certaines transitions constatées vers l'inactivité, et dans certains cas la présence d'emplois à temps très partiels.

<sup>16</sup> Ce chiffre final est obtenu en retirant quelques personnes pour lesquelles la variable sexe est mal renseignée ou qui sont décédées sur la période.

## 2.2. La population bruxelloise

Les Bruxellois ont pu être identifiés grâce à la variable « Résidence » qui reprend le code postal (CP) de la commune de résidence au moment des études. Les résultats sont basés sur les CP compris entre 1000 et 1210.

Les résultats sont présentés selon trois catégories : « Région bruxelloise », « Charleroi », « Liège » et « Autres directions régionales –DR », sur base de la variable calculée par la BCSS<sup>17</sup>. Celle-ci donne la résidence des personnes au 4<sup>e</sup> trimestre 2005, soit 12 mois à partir du début de la période. Signalons qu'à elles seules, ces trois directions régionales représentent 46% des sortants en Communauté française : 47% des femmes et 45% des hommes.

*Tableau 1 : Répartition des sortants selon leur scolarité à Bruxelles et dans les autres directions régionales*

Résidence au 4 <sup>e</sup> trimestre 2005	Ordinaire PE, max degré 3	Ordinaire PE, professionnel degré4	Ordinaire alternance	Spécialisé	Total
<b>Région bruxelloise</b>	<b>4.099</b>	<b>154</b>	<b>320</b>	<b>195</b>	<b>4.768</b>
Arlon	1.165	25	162	40	1.392
<b>Charleroi</b>	<b>2.698</b>	<b>99</b>	<b>406</b>	<b>188</b>	<b>3.391</b>
Huy	739	41	66	44	890
La Louvière	1.461	74	265	108	1.908
<b>Liège</b>	<b>3.016</b>	<b>202</b>	<b>370</b>	<b>98</b>	<b>3.686</b>
Mons	1.146	88	221	54	1.509
Mouscron	348	5	69	18	440
Namur	2.204	105	146	78	2.533
Nivelles	1.468	17	135	47	1.667
Saint-Vith	58	3	2	1	64
Tournai	1.192	32	139	61	1.424
Verviers	1.009	53	118	39	1.219
Région flamande	759	28	52	25	864
à l'étranger	131	23	46	6	206
<b>Total Autre DR</b>	<b>17.394</b>	<b>795</b>	<b>2.197</b>	<b>807</b>	<b>21.193</b>
<b>Total</b>	<b>21.493</b>	<b>949</b>	<b>2.517</b>	<b>1.002</b>	<b>25.961</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

Une comparaison des résultats entre Bruxelles, Liège et Charleroi est quasi systématiquement proposée, excepté dans les cas où les effectifs sont trop faibles pour établir des comparaisons sérieuses. Ainsi, le nombre restreint d'étrangers à Liège et Charleroi a rendu impraticable les

<sup>17</sup> Nous disposons de deux moments d'observation de la répartition par direction régionale : au moment des études (variable « RésidenceDR2 ») et au 4<sup>e</sup> trimestre 2005 (variable « RésidDR24T05 »).

comparaisons avec Bruxelles, en particulier lorsque les données étaient ventilées par sexe et par indicateurs d'insertion professionnelle.

Le tableau suivant présente le profil des sortants bruxellois selon le sexe, l'âge et l'année d'étude. Les données indiquent que 45% des femmes sortent d'une 6<sup>e</sup> année, 14,6% sortent d'une 7<sup>e</sup> année et 11,6% d'une 5<sup>e</sup> année. A peine 5% des filles sortent de l'enseignement en alternance.

Les hommes sont 39,6% à sortir d'une 6<sup>e</sup> année, 14,6% sortent d'une 4<sup>e</sup> année et 14,3% d'une 5<sup>e</sup> année. Ils sont 8,2% à sortir de l'enseignement en alternance et 37,5% des hommes sortent avant la 6<sup>e</sup> année alors que chez les femmes elles sont 26,3%.

Les sortants du professionnel degré quatre sont à 55,7% des filles et 46,2% des hommes âgés de 25 ans et plus.

**Tableau 2 : Répartition des sortants selon le sexe, l'âge et l'année d'étude en Région bruxelloise (effectifs et pourcentages)**

Sexe	Age	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	Professionnelle 1 D4	Enseignement alternance	Enseignement spécialisé	Total
Effectifs										
femmes	17	41	22	3	6	0	0	7	4	83
	18	48	114	74	261	1	1	64	24	587
	19	21	40	91	291	44	3	21	21	532
	20	4	32	44	239	102	6	8	22	457
	21	0	5	27	134	79	8	7	10	270
	22	0	2	15	41	56	17	3	5	139
	23	0	0	5	19	27	5	2	1	59
	24	0	0	1	8	9	11	0	0	29
	≥ 25 ans	0	0	0	5	8	64	0	0	77
<b>Total F</b>	<b>114</b>	<b>215</b>	<b>260</b>	<b>1 004</b>	<b>326</b>	<b>115</b>	<b>112</b>	<b>87</b>	<b>2 233</b>	
hommes	17	76	50	5	2	0	0	14	4	151
	18	99	157	65	145	1	0	82	24	573
	19	30	106	126	243	18	0	48	22	593
	20	7	41	88	288	58	6	30	21	539
	21	3	14	49	196	78	5	19	24	388
	22	0	1	20	80	41	3	8	13	166
	23	1	2	6	33	17	3	4	0	66
	24	2	0	2	10	9	4	3	0	30
	≥ 25 ans	0	0	1	6	4	18	0	0	29
<b>Total H</b>	<b>218</b>	<b>371</b>	<b>362</b>	<b>1 003</b>	<b>226</b>	<b>39</b>	<b>208</b>	<b>108</b>	<b>2 535</b>	
<b>Total</b>	<b>332</b>	<b>586</b>	<b>622</b>	<b>2 007</b>	<b>552</b>	<b>154</b>	<b>320</b>	<b>195</b>	<b>4 768</b>	
Pourcentages										
femmes	17	49,4%	26,5%	3,6%	7,2%	0,0%	0,0%	8,4%	4,8%	100,0%
	18	8,2%	19,4%	12,6%	44,5%	0,2%	0,2%	10,9%	4,1%	100,0%
	19	3,9%	7,5%	17,1%	54,7%	8,3%	0,6%	3,9%	3,9%	100,0%
	20	0,9%	7,0%	9,6%	52,3%	22,3%	1,3%	1,8%	4,8%	100,0%
	21	0,0%	1,9%	10,0%	49,6%	29,3%	3,0%	2,6%	3,7%	100,0%
	22	0,0%	1,4%	10,8%	29,5%	40,3%	12,2%	2,2%	3,6%	100,0%
	23	0,0%	0,0%	8,5%	32,2%	45,8%	8,5%	3,4%	1,7%	100,0%
	24	0,0%	0,0%	3,4%	27,6%	31,0%	37,9%	0,0%	0,0%	100,0%
	≥ 25 ans	0,0%	0,0%	0,0%	6,5%	10,4%	83,1%	0,0%	0,0%	100,0%
<b>Total F</b>	<b>5,1%</b>	<b>9,6%</b>	<b>11,6%</b>	<b>45,0%</b>	<b>14,6%</b>	<b>5,2%</b>	<b>5,0%</b>	<b>3,9%</b>	<b>100,0%</b>	
hommes	17	50,3%	33,1%	3,3%	1,3%	0,0%	0,0%	9,3%	2,6%	100,0%
	18	17,3%	27,4%	11,3%	25,3%	0,2%	0,0%	14,3%	4,2%	100,0%
	19	5,1%	17,9%	21,2%	41,0%	3,0%	0,0%	8,1%	3,7%	100,0%
	20	1,3%	7,6%	16,3%	53,4%	10,8%	1,1%	5,6%	3,9%	100,0%

	21	0,8%	3,6%	12,6%	50,5%	20,1%	1,3%	4,9%	6,2%	100,0%
	22	0,0%	0,6%	12,0%	48,2%	24,7%	1,8%	4,8%	7,8%	100,0%
	23	1,5%	3,0%	9,1%	50,0%	25,8%	4,5%	6,1%	0,0%	100,0%
	24	6,7%	0,0%	6,7%	33,3%	30,0%	13,3%	10,0%	0,0%	100,0%
	≥ 25 ans	0,0%	0,0%	3,4%	20,7%	13,8%	62,1%	0,0%	0,0%	100,0%
	<b>Total H</b>	8,6%	14,6%	14,3%	39,6%	8,9%	1,5%	8,2%	4,3%	100,0%
<b>Total Bruxelles</b>		<b>7,0%</b>	<b>12,3%</b>	<b>13,0%</b>	<b>42,1%</b>	<b>11,6%</b>	<b>3,2%</b>	<b>6,7%</b>	<b>4,1%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

Les sortants sont aussi distribués par **nationalité ou groupes de nationalités**. Nous considérons cependant que *l'origine sociale* est une variable plus pertinente que la nationalité. Elle peut être identifiée à partir de la catégorie socioprofessionnelle du père et de la mère. Cependant, les bases de données utilisées ne fournissent pas cette information essentielle qui évite la substantialisation de la nationalité ou de l'origine. A défaut de cette information, nous utilisons la variable nationalité avec toutes les limites qu'elle recouvre, en faisant l'hypothèse d'une étroite corrélation entre l'origine sociale et l'origine nationale.

Nous avons donc retenu 8 nationalités et groupes de nationalités qui correspondent aux populations immigrées soit les plus importantes en nombre, soit les plus discriminées notamment sur le marché du travail bruxellois<sup>18</sup>, soit les deux à la fois. Ce sont : Afrique, Belgique, Congo, UE, Italie, Maroc, Turquie, Autres. Ces tableaux sont donnés à titre indicatif sachant qu'ils ne sont pas représentatifs de la répartition des groupes selon l'origine nationale étant donné le nombre très élevé de naturalisations des jeunes de la deuxième et de la troisième génération, en particulier des personnes d'origine marocaine et turque<sup>19</sup>.

En 2001 à Bruxelles, les naturalisations représentaient le tiers (33,9%) du total des naturalisations accordées en Belgique et concernaient en majorité (94,4%) les ressortissants des pays non UE. Celles des ressortissants des pays d'Afrique représentent 61,1% (Mourad De Villers, 2003).

<sup>18</sup> Martens A., Ouali N., Van de maele M., Vertommen M., Dryon P., Verhoeven H. (2005) *Discrimination des étrangers et des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail de la Région de Bruxelles-Capitale*, Rapport de synthèse, Université Libre de Bruxelles-KUL, janvier.

<sup>19</sup> SPF ETCS, *L'immigration en Belgique. Effectifs, mouvements et marché du travail*, Rapport 2009, p. 18.

**Tableau 3 : Total des changements de nationalité en Belgique et en Région bruxelloise entre 1990 et 2001**

Groupe de nationalités	Belgique	%	Bruxelles	%
UE	69220	18,76	7022	5,61
Autres pays européens	16753	4,54	4798	3,83
Turquie	75067	20,35	16422	13,11
<b>Europe</b>	<b>161040</b>	<b>43,65</b>	<b>28242</b>	<b>22,55</b>
Afrique du Nord	135815	36,81	68810	54,94
Afrique Subsaharienne	18680	5,06	7723	6,17
<b>Afrique</b>	<b>154495</b>	<b>41,87</b>	<b>76533</b>	<b>61,11</b>
Asie	17106	4,64	5129	4,10
Amérique	5191	1,41	1631	1,30
Australie	58	0,02	21	0,02
Réfugié	28967	7,85	13251	10,58
Apatride	295	0,08	61	0,05
Indéterminé	1805	0,49	371	0,30
<b>Total</b>	<b>53422</b>	<b>14,48</b>	<b>20464</b>	<b>16,34</b>
<b>Total général</b>	<b>368957</b>	<b>100,00</b>	<b>125239</b>	<b>100,00</b>

Source: INS, Calcul : Observatoire bruxellois du marché du travail

Le tableau 4 ci-dessous présente la répartition des sortants par nationalité et par commune au moment des études dans la Région de Bruxelles-Capitale. Sachant qu'une part très importante des jeunes d'origine étrangère est naturalisée, ces derniers figurent dans notre population parmi les Belges.

Le tableau 4 propose cependant une répartition spatiale des sortants selon la nationalité qui reflète assez bien la répartition globale de ces populations sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Ainsi, les élèves Turcs proviennent à 78% de Schaerbeek, Saint-Josse-Ten-Noode et Molenbeek-Saint-Jean ; 67% des élèves Marocains résident entre Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles, Anderlecht et Schaerbeek. Les Italiens et les Congolais sont davantage répartis sur plusieurs communes, mais 35% des Italiens habitent à Anderlecht et Forest et 31,5% des Congolais proviennent de Molenbeek-Saint-Jean et d'Anderlecht.



**Tableau 4 : Résidence des sortants au moment des études, répartition des sortants par nationalité dans la Région bruxelloise**

Commune bruxelloise	Afrique	Belgique	Congo	UE	Italie	Maroc	Turquie	Autres	Total
1000 Bruxelles	12,7	7,7	8,8	8,3	3,2	15,8	6,2	11,7	8,2
1020 Laeken	1,8	6,0	5,3	4,0	8,4	6,6	1,5	5,3	5,8
1030 Schaerbeek	14,5	13,4	10,5	10,3	8,4	15,4	36,9	11,7	13,5
1040 Etterbeek	9,1	3,1	5,3	4,0	5,3	1,5	1,5	5,3	3,2
1050 Ixelles	3,6	4,4	8,8	9,5	4,2	1,1	0,0	3,2	4,5
1060 Saint-Gilles	7,3	4,1	0,0	13,9	5,3	4,4	0,0	4,3	4,6
1070 Anderlecht	12,7	11,1	14,0	14,7	20,0	15,4	6,2	9,6	11,7
1080 Molenbeek-Saint-Jean	9,1	11,4	17,5	10,7	7,4	20,6	12,3	7,4	11,8
1081 Koekelberg	0,0	1,5	0,0	1,2	5,3	0,4	0,0	3,2	1,5
1082 Berchem-Sainte-Agathe	1,8	1,6	1,8	0,4	2,1	0,7	1,5	2,1	1,5
1083 Ganshoren	0,0	2,3	0,0	1,2	0,0	0,4	0,0	3,2	2,0
1090 Jette	1,8	4,2	3,5	2,8	6,3	2,2	1,5	5,3	4,0
1120 Neder-Over-Hembeek	0,0	1,6	0,0	2,0	2,1	0,7	1,5	4,3	1,6
1130 Haren	1,8	0,6	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,5
1140 Evere	0,0	4,2	8,8	2,0	5,3	1,8	0,0	5,3	4,0
1150 Woluwé-Saint-Pierre	3,6	2,0	1,8	1,6	0,0	0,0	1,5	2,1	1,9
1160 Auderghem	0,0	1,7	1,8	0,8	0,0	0,4	0,0	1,1	1,5
1170 Watermael-Boitsfort	0,0	1,6	0,0	1,2	0,0	0,0	0,0	1,1	1,4
1180 Uccle	5,5	5,0	3,5	5,2	1,1	0,0	0,0	0,0	4,5
1190 Forest	1,8	4,9	5,3	4,0	14,7	6,6	0,0	4,3	5,0
1200 Woluwé-Saint-Lambert	3,6	3,4	3,5	0,8	1,1	0,0	0,0	3,2	2,9
1210 Saint-Josse-ten-Noode	9,1	4,2	0,0	1,6	0,0	5,1	29,2	6,4	4,5
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

Comme on peut l'observer dans le tableau 5, l'effectif des sortants selon la nationalité dans les directions régionales sont assez différents entre Bruxelles, Charleroi et Liège, en particulier pour certaines nationalités. Ce qui rend les comparaisons impossibles entre ces directions sur base d'un éventail étendu de nationalités.

**Tableau 5 : Répartition des sortants par DR selon la nationalité ; effectifs**

	Afrique	Belgique	Congo	Eur_UE	Italie	Maroc	Turquie	Autres	Total
DR Charleroi	11	3 180	2	31	98	31	33	5	3 391
DR Liège	20	3 336	13	44	165	58	25	25	3 686
Région bruxelloise	55	3 908	52	244	97	263	64	85	4 768
Autre DR	57	13 326	49	311	213	69	19	72	14 116
<b>Total</b>	<b>143</b>	<b>23 750</b>	<b>116</b>	<b>630</b>	<b>573</b>	<b>421</b>	<b>141</b>	<b>187</b>	<b>25 961</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

Cependant, pour certains tableaux relatifs à la position socio-économique, nous avons procédé au regroupement des nationalités en trois catégories afin d’obtenir des groupes plus comparables. Il s’agit de Belgique, UE et Hors UE, ce dernier restant relativement disproportionné entre les trois DR.

**Tableau 6 : Répartition des sortants par DR et par groupes de nationalités ; effectifs et pourcentage**

	<b>Belgique</b>	<b>%</b>	<b>Eur UE</b>	<b>%</b>	<b>Hors UE</b>	<b>%</b>	<b>Total</b>	
DR Charleroi	3 180	13%	129	10%	82	8%	3 391	13%
DR Liège	3 336	14%	209	17%	141	14%	3 686	14%
Région bruxelloise	3 908	16%	341	28%	519	51%	4 768	18%
Autre DR	13 326	56%	524	43%	266	26%	14 116	54%
<b>Total</b>	<b>23 750</b>	<b>100%</b>	<b>1 203</b>	<b>100%</b>	<b>1 008</b>	<b>100%</b>	<b>25 961</b>	<b>100%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

La part relative des Européens est relativement proche dans les trois DR (7% Bruxelles, 6% à Liège et 4% à Charleroi) tandis que la part des ressortissants non européens est nettement plus élevée à Bruxelles (11%) qu’à Liège (4%) ou à Charleroi (2%).

### 3. CARACTERISTIQUES PERSONNELLES ET SCOLAIRES DES PERSONNES QUITTANT LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT INITIAL DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

#### *3.1. Des parcours scolaires différenciés*

Les parcours scolaires des jeunes sont diversifiés et ont un impact sur les conditions d'insertion professionnelle. Cette diversification est liée aux caractéristiques générales du système d'enseignement et, notamment, à la finalité des enseignements suivis.

Pour l'enseignement ordinaire de plein exercice, la Communauté française distingue d'une part, **l'enseignement de transition** dont la finalité première est de préparer à l'enseignement supérieur, tout en gardant la possibilité d'entrer dans la vie active. D'autre part, **l'enseignement de qualification** qui a pour finalité première l'entrée dans la vie active, tout en gardant la possibilité de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. En outre, **l'enseignement spécialisé**, dans certaines formes qu'il dispense, peut davantage se concentrer sur des objectifs de développement personnel que sur la préparation à la vie professionnelle.

Les jeunes qui quittent l'école sans poursuivre d'études supérieures possèdent des niveaux d'études très variables. Dès lors, il aurait été pertinent de prendre en compte les certificats et diplômes acquis de manière à distinguer les jeunes qui n'ont obtenu aucun diplôme, de ceux qui ont obtenu un diplôme de fin de second degré ou de troisième degré. Cependant, l'information sur les diplômes obtenus n'est pas encore inscrite dans les fichiers de l'enseignement utilisables pour cette étude. C'est pourquoi nous nous référerons à l'année d'étude à laquelle ils/elles sont parvenus au moment de quitter l'école.

Les parcours scolaires ne sont cependant pas uniquement hiérarchisés selon la progression dans les années d'études. L'enseignement secondaire de la Communauté française se caractérise également par une hiérarchisation prégnante entre les formes d'enseignement à partir du second degré<sup>20</sup>. Cette hiérarchie se manifeste clairement par le fait que la majorité des passages d'une forme d'enseignement à une autre s'opère à sens unique. En Belgique francophone, la hiérarchie entre le général, le technique de transition, le technique de qualification et le professionnel est fortement instituée. Les hiérarchies entre options ou entre écoles sont moins formalisées :

---

<sup>20</sup> Voir par exemple : Delvaux B., « La difficile revalorisation de l'enseignement qualifiant », Louvain, n°127, avril 2002, pp.15-18.

l'unanimité est moindre, se limitant le plus souvent aux extrêmes de la hiérarchie<sup>21</sup>. Cette problématique concerne également (voire davantage encore) l'enseignement en alternance, qui est généralement associé à la forme professionnelle. De par son histoire, cet enseignement compte en son sein un public aux difficultés sociales et scolaires plus marquées, même si la réalité des CEFA ne se limite pas à ce constat.

Nous avons cherché à opérationnaliser ces différents éléments en tenant compte des informations existantes sur la scolarité suivie. Il est d'abord possible de distinguer les grands types d'enseignement. En effet, comme nous venons de le voir, à côté de l'enseignement ordinaire de plein exercice (jusqu'au 3<sup>e</sup> degré), l'enseignement spécialisé, l'enseignement en alternance et l'enseignement de degré 4, présentent des spécificités. Par ailleurs, l'enseignement ordinaire de plein exercice (jusqu'au 3<sup>e</sup> degré) comptabilise la majorité des inscrits et des sortants de l'enseignement secondaire. Nous avons cherché à préciser les parcours des jeunes issus de cet enseignement. A défaut de disposer des certificats et diplômes obtenus, nous avons tenu compte de la dernière année d'études dans laquelle était inscrit chaque jeune. Plus précisément, nous avons distingué les jeunes qui n'étaient pas inscrits en dernière année (6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup>), des autres. Ces jeunes n'ont, a fortiori, pas obtenu de certificat ou diplôme du secondaire supérieur. Nous avons aussi distingué, pour la forme professionnelle, les jeunes issus de 6<sup>e</sup> année, de ceux qui ont été jusqu'en 7<sup>e</sup> année. Afin de prendre en compte les mécanismes de relégation vers les formes d'enseignement les moins valorisées, nous souhaitons tenir compte de la forme d'enseignement suivie. Nous avons retenu cette distinction pour les sortants de dernière année (6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup>). On peut ainsi, par exemple, distinguer un jeune qui quitte une 6<sup>e</sup> générale d'un jeune qui quitte une 6<sup>e</sup> technique de qualification.

A côté des dimensions qui viennent d'être évoquées, un autre élément de différenciation des parcours scolaires réside dans le retard scolaire accumulé au moment de quitter l'école. Par exemple, certains jeunes peuvent sortir avec un retard scolaire important, mais à un niveau scolaire élevé (par exemple, au terme d'une 7<sup>e</sup> année). Ou encore, certains jeunes peuvent sortir d'une forme d'enseignement actuellement peu valorisée, mais au terme d'un parcours scolaire rapide qui pourrait correspondre à l'élaboration de projets scolaire et professionnel pertinents. Pour opérationnaliser cet aspect des parcours scolaires, nous proposons de distinguer les sorties

---

<sup>21</sup> Comme le précise Bernard Delvaux (ibid., p. 17), cette hiérarchie peut se manifester par d'autres indices, notamment le mode d'attribution des attestations de réorientation. Cette hiérarchie n'est pas fondée sur un classement scientifique, mais est reconnue par presque tous les individus, au point qu'ils sont obligés de tenir compte de ce classement, même si leurs préférences s'en écartent.

avec un retard scolaire de deux années ou plus, des parcours qui se terminent avec au plus une année de retard scolaire. Ce choix tient compte des pratiques de redoublement en Communauté française<sup>22</sup>.

Les tableaux qui suivent répartissent les membres de notre cohorte selon les caractéristiques de leur parcours scolaire, le sexe et la direction régionale. Les sortants sont principalement issus de l'enseignement ordinaire de plein exercice, leur part est plus importante à Bruxelles que dans les autres DR. Liège a une proportion plus élevée de sortants de l'enseignement professionnel (5,5%) que Bruxelles (3,9%) et Charleroi (2,9%). Les sortants de l'enseignement spécialisé sont proportionnellement plus nombreux à Charleroi (5,5%) qu'à Bruxelles (4,1%) et Liège (2,1%). Tandis que les sortants de l'enseignement en alternance représente une part plus faible à Bruxelles (6,7%) qu'à Charleroi (12%) et à Liège (10%).

---

<sup>22</sup> Si l'on se réfère, par exemple, aux « Indicateurs de l'enseignement » (première publication, 2006), en 2004-2005, en 5<sup>e</sup> année du secondaire, plus d'un jeune sur deux a accumulé un retard scolaire. Avoir une année de retard scolaire est donc plus la norme que l'exception lorsqu'on quitte l'enseignement secondaire.

**Tableau 7 : Répartition des sortants selon leur scolarité et par DR**

Résidence au 4 <sup>e</sup> trimestre 2005	Ordinaire PE, max degré 3	Ordinaire PE, professionnel degré 4	Ordinaire alternance	Spécialisé	Total
Région bruxelloise	4.099	154	320	195	4.768
Charleroi	2.698	99	406	188	3.391
Liège	3.016	202	370	98	3.686
Autre DR	11.680	494	1.421	521	14.116
<b>Total</b>	<b>21.493</b>	<b>949</b>	<b>2.517</b>	<b>1.002</b>	<b>25.961</b>
Répartition					
Région bruxelloise	86,0%	3,2%	6,7%	4,1%	100,0%
Charleroi	79,6%	2,9%	12,0%	5,5%	100,0%
Liège	81,8%	5,5%	10,0%	2,7%	100,0%
Autre DR	82,7%	3,5%	10,1%	3,7%	100,0%
<b>Total</b>	<b>82,8%</b>	<b>3,7%</b>	<b>9,7%</b>	<b>3,9%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

La répartition par sexe indique une proportion équivalente des sortants féminins et masculins de l'ordinaire de plein exercice max degré 3 à Bruxelles et à Liège tandis qu'à Charleroi la part des femmes est supérieure de 4,4 points de pourcentage (PP) à celles des hommes. En revanche, la part des femmes sortantes est proportionnellement plus importante dans l'enseignement professionnel degré 4 que celle des hommes dans les trois DR, tandis que la part des sortants de l'enseignement en alternance est bien supérieure chez les hommes que chez les femmes dans les trois DR. De même, la part des hommes sortants est proportionnellement plus importante dans l'enseignement spécialisé à Bruxelles, Charleroi et Liège que celles des femmes.

Tableau 8 : Répartition des sortants selon leur scolarité par sexe et par DR

	Type d'enseignement	DR Charleroi		DR Liège		Région Bruxelloise		Autres DR		Total	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Femmes	Ordinaire PE, max degré 3	1 242	82,0%	1 393	81,9%	1 919	85,9%	5 206	83,5%	9 760	83,6%
	dont : Ordinaire PE, année études <= 5	330	21,8%	409	24,1%	589	26,4%	1 251	20,1%	2 579	22,1%
	dont : Ordinaire PE, 6 ou 7e année, général.	122	8,1%	149	8,8%	315	14,1%	660	10,6%	1 246	10,7%
	dont : Ordinaire PE, 6 ou 7e année, T ou A trans.	33	2,2%	72	4,2%	50	2,2%	195	3,1%	350	3,0%
	dont : Ordinaire PE, 6 ou 7e année, T ou A qualif.	399	26,4%	373	21,9%	480	21,5%	1 544	24,8%	2 796	23,9%
	dont : Ordinaire PE, 6e année, Prof.	130	8,6%	135	7,9%	169	7,6%	590	9,5%	1 024	8,8%
	dont : Ordinaire PE, 7e année, Prof.	228	15,1%	255	15,0%	316	14,2%	966	15,5%	1 765	15,1%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	84	5,5%	169	9,9%	115	5,2%	418	6,7%	786	6,7%
	Ordinaire alternance	129	8,5%	111	6,5%	112	5,0%	448	7,2%	800	6,8%
	Spécialisé	59	3,9%	27	1,6%	87	3,9%	162	2,6%	335	2,9%
	<b>Total</b>	<b>1 514</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 700</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 233</b>	<b>100,0%</b>	<b>6 234</b>	<b>100,0%</b>	<b>11 681</b>	<b>100,0%</b>
Hommes	Ordinaire PE, max degré 3	1 456	77,6%	1 623	81,7%	2 180	86,0%	6 474	82,1%	11 733	82,2%
	dont : Ordinaire PE, année études <= 5	514	27,4%	588	29,6%	951	37,5%	2 008	25,5%	4 061	28,4%
	dont : Ordinaire PE, 6 ou 7e année, général.	115	6,1%	169	8,5%	323	12,7%	651	8,3%	1 258	8,8%
	dont : Ordinaire PE, 6 ou 7e année, T ou A trans.	60	3,2%	78	3,9%	87	3,4%	239	3,0%	464	3,2%
	dont : Ordinaire PE, 6 ou 7e année, T ou A qualif.	339	18,1%	323	16,3%	451	17,8%	1 670	21,2%	2 783	19,5%
	dont : Ordinaire PE, 6e année, Prof.	200	10,7%	212	10,7%	173	6,8%	914	11,6%	1 499	10,5%
	dont : Ordinaire PE, 7e année, Prof.	228	12,1%	253	12,7%	195	7,7%	992	12,6%	1 668	11,7%

Ordinaire PE, professionnel degré4	15	0,8%	33	1,7%	39	1,5%	76	1,0%	163	1,1%
Ordinaire alternance	277	14,8%	259	13,0%	208	8,2%	973	12,3%	1 717	12,0%
Spécialisé	129	6,9%	71	3,6%	108	4,3%	359	4,6%	667	4,7%
<b>Total</b>	<b>1 877</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 986</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 535</b>	<b>100,0%</b>	<b>7 882</b>	<b>100,0%</b>	<b>14 280</b>	<b>100,0%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

S'agissant des élèves de l'enseignement ordinaire de plein exercice qui sortent avant la dernière année (6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup>), le tableau 9 ci-dessous indique qu'à Bruxelles, cette sortie précoce de l'enseignement concerne plus du tiers des jeunes (37,6%) alors qu'à Liège et à Charleroi, elles touchent moins du tiers des élèves, respectivement 33,1% et 31,3%.

Parmi ces sortants, la part des hommes est proportionnellement plus importante que celle des femmes dans les trois DR, cependant la part relative des hommes bruxellois est bien supérieure (43,6%) à celle des sortants masculins de Charleroi (35,3%) et de Liège (36,2%). En revanche, les filles à Bruxelles (69,3%), à Charleroi (73,4%) et à Liège (70,6%) sont proportionnellement plus nombreuses à terminer une 6<sup>e</sup> ou une 7<sup>e</sup> année que les garçons (56,4% à Bruxelles ; 64,7% à Charleroi et 63,8% à Liège).

Parmi les jeunes qui quittent une dernière année, ceux issus de la forme Ordinaire PE 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> année, T ou A de qualification sont plus nombreux à Charleroi (27,4% des sortants) et à Liège (23,1%) qu'à Bruxelles (22,7%). L'analyse par sexe indique que les filles sont proportionnellement plus nombreuses à sortir de ce type d'enseignement dans les trois DR, cependant l'écart en faveur des filles est plus important à Charleroi (8,8%) qu'à Liège (6,9%) et à Bruxelles (4,3%). Les filles sortent davantage d'une 7<sup>e</sup> année professionnelle dans les trois DR, cependant à Bruxelles, elles sont deux fois plus nombreuses (16,5%) que les garçons (8,9%).

Dans les trois DR, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à sortir d'une 6<sup>e</sup> année professionnelle que les filles, mais la part des hommes est supérieure à Liège (13,1%) et à Charleroi (13,7%) à celle de Bruxelles (7,9%).



**Tableau 9 : Répartition des sortants de l'enseignement ordinaire de plein exercice par sexe et par DR**

DR	Enseignement ordinaire, plein exercice	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
DR Charleroi	Ordinaire PE, année études <= 5	330	514	844	26,6%	35,3%	31,3%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 eme année, généré.	122	115	237	9,8%	7,9%	8,8%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 eme année, T ou A trans.	33	60	93	2,7%	4,1%	3,4%
	Ordinaire PE, 6 ou 7e année, T ou A qualif.	399	339	738	32,1%	23,3%	27,4%
	Ordinaire PE, 6e année, Prof.	130	200	330	10,5%	13,7%	12,2%
	Ordinaire PE, 7e année, Prof.	228	228	456	18,4%	15,7%	16,9%
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>1 242</b>	<b>1 456</b>	<b>2 698</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
DR Liège	Ordinaire PE, année études <= 5	409	588	997	29,4%	36,2%	33,1%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 eme année, généré.	149	169	318	10,7%	10,4%	10,5%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 eme année, T ou A trans.	72	78	150	5,2%	4,8%	5,0%
	Ordinaire PE, 6 ou 7eme année, T ou A qualif.	373	323	696	26,8%	19,9%	23,1%
	Ordinaire PE, 6e année, Prof.	135	212	347	9,7%	13,1%	11,5%
	Ordinaire PE, 7e année, Prof.	255	253	508	18,3%	15,6%	16,8%
	<b>Total DR Liège</b>	<b>1 393</b>	<b>1 623</b>	<b>3 016</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Région Bruxelloise	Ordinaire PE, année études <= 5	589	951	1 540	30,7%	43,6%	37,6%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 eme année, généré.	315	323	638	16,4%	14,8%	15,6%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 eme année, T ou A trans.	50	87	137	2,6%	4,0%	3,3%
	Ordinaire PE, 6 ou 7eme année, T ou A qualif.	480	451	931	25,0%	20,7%	22,7%
	Ordinaire PE, 6e année, Prof.	169	173	342	8,8%	7,9%	8,3%
	Ordinaire PE, 7e année, Prof.	316	195	511	16,5%	8,9%	12,5%
	<b>Total Région bruxelloise</b>	<b>1 919</b>	<b>2 180</b>	<b>4 099</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Autres DR	Ordinaire PE, année études <= 5	1 251	2 008	3 259	24,0%	31,0%	27,9%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 eme année, généré.	660	651	1 311	12,7%	10,1%	11,2%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 eme année, T ou A trans.	195	239	434	3,7%	3,7%	3,7%
	Ordinaire PE, 6 ou 7e année, T ou A qualif.	1 544	1 670	3 214	29,7%	25,8%	27,5%
	Ordinaire PE, 6e année, Prof.	590	914	1 504	11,3%	14,1%	12,9%
	Ordinaire PE, 7e année, Prof.	966	992	1 958	18,6%	15,3%	16,8%
	<b>Total Autres DR</b>	<b>5 206</b>	<b>6 474</b>	<b>11 680</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
	<b>Total Ordinaire PE</b>	<b>9 760</b>	<b>11 733</b>	<b>21 493</b>	45,4%	54,6%	100,0%

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

Le tableau 10 par nationalité montre que, alors qu'en moyenne à Bruxelles, plus d'un jeune sur trois (37,6%) sort de l'enseignement ordinaire de plein exercice avant la dernière année (6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup>), ces taux de sortie sont largement supérieurs à la moyenne pour certaines nationalités à Bruxelles : les Africains (39,5%), les Congolais (38,7%), les Marocains (44,3%), les Turcs (76,5%) et les « autres étrangers » (53,7%)<sup>23</sup>. Dans les autres directions régionales, où le taux moyen de sortie est de 29,3%, les étrangers ont des taux également très supérieurs à la moyenne, en particulier les Africains, les Turcs et les Autres nationalités.

<sup>23</sup> En nombre ces groupes représentent à Bruxelles un total de respectivement 263, 64 et 85 personnes.

Parmi les jeunes bruxellois qui quittent une dernière année, ceux issus de la forme Ordinaire PE 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> année, T ou A de qualification sont dans l'ensemble plus nombreux (22,7% des sortants), ce n'est cependant pas le cas des jeunes Africains (18,4%) Marocains (17,2%), Turcs (5,9%) et Autres (13,4%).

Parmi les jeunes qui quittent l'enseignement ordinaire de plein exercice professionnel degré 4, les Africains (21,8%), les Congolais (23,1%) ont une proportion largement supérieure aux autres nationalités (2,6% pour les Belges).

Les Marocains sortent davantage d'une 6<sup>e</sup> année professionnelle (14%) que d'une 7<sup>e</sup> année professionnelle (10,4%) alors que la situation est inversée pour toutes les autres nationalités.

**Tableau 10 : Répartition des sortants selon leur scolarité par sexe, par nationalité et par DR**

DR	Type d'enseignement	Afrique	Belgique	Congo	UE	Italie	Maroc	Turquie	Autres	Total
Région bruxelloise	Ordinaire PE, max degré 3	69,1% <sup>24</sup>	87,3%	59,6%	81,1%	83,5%	84,0%	79,7%	78,8%	86,0%
	<i>dont : Ordinaire PE, année études &lt;= 5</i>	39,5% <sup>25</sup>	36,2%	38,7%	38,4%	35,8%	44,3%	76,5%	53,7%	37,6%
	<i>dont : Ordinaire PE, 6 ou 7e année, général.</i>	13,2%	16,2%	19,4%	12,6%	12,3%	12,2%	2,0%	14,9%	15,6%
	<i>dont : Ordinaire PE, 6 ou 7e année, T ou A trans.</i>	5,3%	3,6%	3,2%	2,0%	3,7%	1,8%	0,0%	1,5%	3,3%
	<i>dont : Ordinaire PE, 6 ou 7e année, T ou A qualif.</i>	18,4%	23,3%	25,8%	23,7%	29,6%	17,2%	5,9%	13,4%	22,7%
	<i>dont : Ordinaire PE, 6e année, Prof.</i>	10,5%	7,9%	6,5%	10,6%	8,6%	14,0%	2,0%	11,9%	8,3%
	<i>dont : Ordinaire PE, 7e année, Prof.</i>	13,2%	12,8%	6,5%	12,6%	9,9%	10,4%	13,7%	4,5%	12,5%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	21,8%	2,6%	23,1%	4,9%	1,0%	3,8%	3,1%	5,9%	3,2%
	Ordinaire alternance	5,5%	6,2%	9,6%	10,7%	12,4%	6,8%	9,4%	10,6%	6,7%
	Spécialisé	3,6%	4,0%	7,7%	3,3%	3,1%	5,3%	7,8%	4,7%	4,1%
<b>Total Région bruxelloise</b>		<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Autre DR	Ordinaire PE, max degré 3	76,1%	82,4%	56,3%	73,1%	79,6%	82,3%	83,1%	76,5%	82,1%
	<i>dont : Ordinaire PE, année études &lt;= 5</i>	43,3%	29,0%	38,9%	34,4%	27,7%	37,7%	45,3%	52,6%	29,3%
	<i>dont : Ordinaire PE, 6 ou 7e année, général.</i>	11,9%	10,7%	25,0%	7,8%	7,9%	29,2%	3,1%	15,4%	10,7%
	<i>dont : Ordinaire PE, 6 ou 7e année, T ou A trans.</i>	1,5%	4,0%	2,8%	2,1%	2,9%	2,3%	0,0%	0,0%	3,9%
	<i>dont : Ordinaire PE, 6 ou 7e année, T ou A qualif.</i>	10,4%	27,1%	13,9%	26,6%	27,2%	9,2%	14,1%	14,1%	26,7%
	<i>dont : Ordinaire PE, 6e année, Prof.</i>	19,4%	12,5%	2,8%	13,1%	15,0%	8,5%	25,0%	10,3%	12,5%
	<i>dont : Ordinaire PE, 7e année, Prof.</i>	13,4%	16,9%	16,7%	16,0%	19,3%	13,1%	12,5%	7,7%	16,8%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	13,6%	3,5%	34,4%	4,7%	4,4%	5,7%	1,3%	7,8%	3,8%
	Ordinaire alternance	10,2%	10,2%	7,8%	18,4%	12,6%	8,9%	11,7%	14,7%	10,4%
	Spécialisé	0,0%	3,9%	1,6%	3,9%	3,4%	3,2%	3,9%	1,0%	3,8%
<b>Total Autre DR</b>		<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Total</b>		<b>143</b>	<b>23750</b>	<b>116</b>	<b>630</b>	<b>573</b>	<b>421</b>	<b>141</b>	<b>187</b>	<b>25961</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

La comparaison entre Bruxelles, Liège et Charleroi est établie sur base des trois groupes de nationalités en raison du faible nombre de personnes pour certaines nationalités (voir tableau 5).

<sup>24</sup> Le 100% est calculé sur l'ensemble des sortants au sein de chaque nationalité.

<sup>25</sup> Le 100% est calculé sur l'ensemble Ordinaire PE, max degré 3 au sein de chaque nationalité.

Dans le tableau 11 ci-dessous, il apparaît que les élèves originaires des pays non européens, dans les trois DR, sont proportionnellement plus nombreux à sortir précocement avant la fin du cycle secondaire, cependant leur part est plus importante à Bruxelles (49%) qu'à Liège (46,4%) et Charleroi (42%) que dans les autres groupes de nationalités.

Parmi les jeunes qui quittent une dernière année, ceux issus de la forme Ordinaire PE 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> année, T ou A de qualification sont dans l'ensemble plus nombreux à Charleroi (27,4% des sortants) qu'à Liège (23,1%) et à Bruxelles (22,7%). Cela concernent davantage les élèves originaire des pays de l'UE à Charleroi (31%) et à Bruxelles (25,4%) et des Belges à Liège (23,7%).

**Tableau 11 : Répartition des sortants selon leur scolarité par groupes de nationalités et par DR**

DR	Ordinaire PE, max degré 3	Belgique	Eur_UE	Autres	Total
DR Charleroi	Ordinaire PE, année études <= 5	31,0%	30,0	42,0	31,3
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	9,1	2,0	7,2	8,8
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	3,4	5,0	1,4	3,4
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	27,7	31,0	10,1	27,4
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	12,0	10,0	23,2	12,2
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	16,7	22,0	15,9	16,9
	<b>Total Charleroi</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
DR Liège	Ordinaire PE, année études <= 5	32,7	30,6	46,4	33,1
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	10,2	6,3	25,5	10,5
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	5,2	3,1	1,8	5,0
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	23,7	21,9	8,2	23,1
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	11,5	15,6	5,5	11,5
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	16,7	22,5	12,7	16,8
	<b>Total Liège</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Région Bruxelloise	Ordinaire PE, année études <= 5	36,2	37,6	49,0	37,6
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	16,2	12,5	12,0	15,6
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	3,6	2,5	2,0	3,3
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	23,3	25,4	15,9	22,7
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	7,9	10,0	11,3	8,3
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	12,8	11,8	9,8	12,5
	<b>Total Région Bruxelloise</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Autres DR	Ordinaire PE, année études <= 5	27,6	30,7	41,8	27,9
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	11,1	10,0	18,4	11,2
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	3,8	1,7	1,0	3,7
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	27,7	27,9	14,3	27,5
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	12,8	14,7	13,8	12,9
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	16,9	15,0	10,7	16,8
	<b>Total Autre DR</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

Le tableau 12 montre que parmi les jeunes qui quittent l'enseignement ordinaire professionnel degré 4, ici aussi les sortants originaires de pays Hors UE sont dans les trois DR plus nombreux que dans les autres groupes de nationalités.

Les sortants de l'enseignement en alternance sont davantage originaires des pays de l'UE dans les trois DR, leur part est plus importante à Charleroi (16,3%) qu'à Liège (13,9%) et Bruxelles (11,1%). La part des sortants de l'enseignement spécialisé est plus élevée parmi les élèves Hors UE à Bruxelles (5,6%) et à Liège (4,3%). A Charleroi, les Européens et les Belges ont une part équivalente (respectivement 5,4% et 5,7%).

**Tableau 12 : Répartition des sortants selon leur scolarité par groupes de nationalités et par DR**

DR	Type d'enseignement	Belgique	Eur_UE	Hors UE	Total
DR Charleroi	Ordinaire PE, max degré 3	79,5	77,5	84,1	79,6
	Ordinaire PE, professionnel degré4	3,0	0,8	3,7	2,9
	Ordinaire alternance	11,8	16,3	11,0	12,0
	Spécialisé	5,7	5,4	1,2	5,5
	<b>Total Charleroi</b>	100,0	100,0	100,0	100,0
DR Liège	Ordinaire PE, max degré 3	82,3	76,6	78,0	81,8
	Ordinaire PE, professionnel degré4	5,2	6,2	10,6	5,5
	Ordinaire alternance	9,9	13,9	7,1	10,0
	Spécialisé	2,5	3,3	4,3	2,7
	<b>Total Liège</b>	100,0	100,0	100,0	100,0
Région Bruxelloise	Ordinaire PE, max degré 3	87,3	81,8	78,6	86,0
	Ordinaire PE, professionnel degré4	2,6	3,8	7,9	3,2
	Ordinaire alternance	6,2	11,1	7,9	6,7
	Spécialisé	4,0	3,2	5,6	4,1
	<b>Total Région Bruxelloise</b>	100,0	100,0	100,0	100,0
Autres DR	Ordinaire PE, max degré 3	83,2	76,5	73,7	82,7
	Ordinaire PE, professionnel degré4	3,3	4,8	12,8	3,5
	Ordinaire alternance	9,8	15,5	12,4	10,1
	Spécialisé	3,8	3,2	1,1	3,7
	<b>Total Autre DR</b>	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

### **3.2. Le retard scolaire des sortants selon leur scolarité**

Les sorties de l'enseignement ordinaire de PE avec peu ou pas de retard scolaire ( $\leq 1$  an) concernent un peu moins de la moitié de la population en Communauté française (47,2%). Dans le tableau 13, la proportion pour Bruxelles équivaut à 34,1%, pour Charleroi à 46,5% et Liège à 48%. En revanche, les Bruxellois ayant accumulé un retard scolaire égal ou supérieur à deux années représentent 65,9% des sortants de l'enseignement ordinaire de PE (52,8% en CF, 52% à Liège et 53,5% à Charleroi). Il est donc nettement plus fréquent de quitter l'école en ayant accumulé un retard scolaire important à Bruxelles qu'ailleurs.

La population avec un retard important est largement composée de jeunes qui ont quitté l'enseignement avant la 6<sup>e</sup> année : 49,2% des jeunes ayant accumulé un retard important sont dans ce cas contre 48,5 à Liège et 45,5 à Charleroi.

Par ailleurs, les sortants de l'enseignement technique et professionnel sont ceux qui cumulent plus fréquemment au moins deux années de retard : à Bruxelles, 66,2% des sortants de 6<sup>e</sup>

professionnelle et 61,5% de 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> année, transition ou qualification et à Charleroi, 47,5% des sortants de 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> année, transition ou qualification et 46,1% de 7<sup>e</sup> professionnelle. A Liège ce sont les sortants de 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> professionnelle qui cumulent davantage de retard scolaire (46,7% et 46,8%). On remarquera que les proportions à Bruxelles sont supérieures à celles des deux autres DR pour les mêmes années.

**Tableau 13 : Répartition des sortants selon leur scolarité (dont retard scolaire accumulé) par DR**

DR	Enseignement ordinaire, plein exercice	<= 1 année	>= 2 années	Total	<= 1 année	>= 2 années	Total
DR Charleroi	Ordinaire PE, année études <= 5	189	654	843	22,4%	77,6%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	189	48	237	79,7%	20,3%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	62	30	92	67,4%	32,6%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	387	350	737	52,5%	47,5%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	181	148	329	55,0%	45,0%	100,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	241	206	447	53,9%	46,1%	100,0%
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>1 249</b>	<b>1 436</b>	<b>2 685</b>	<b>46,5%</b>	<b>53,5%</b>	<b>100,0%</b>
DR Liège	Ordinaire PE, année études <= 5	232	753	985	23,6%	76,4%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	261	54	315	82,9%	17,1%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	98	52	150	65,3%	34,7%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	393	298	691	56,9%	43,1%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	185	162	347	53,3%	46,7%	100,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	267	235	502	53,2%	46,8%	100,0%
	<b>Total DR Liège</b>	<b>1 436</b>	<b>1 554</b>	<b>2 990</b>	<b>48,0%</b>	<b>52,0%</b>	<b>100,0%</b>
Région Bruxelloise	Ordinaire PE, année études <= 5	219	1 320	1 539	14,2%	85,8%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	434	201	635	68,3%	31,7%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	62	74	136	45,6%	54,4%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	355	567	922	38,5%	61,5%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	115	225	340	33,8%	66,2%	100,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	206	297	503	41,0%	59,0%	100,0%
	<b>Total Région bruxelloise</b>	<b>1 391</b>	<b>2 684</b>	<b>4 075</b>	<b>34,1%</b>	<b>65,9%</b>	<b>100,0%</b>
Autres DR	Ordinaire PE, année études <= 5	837	2 413	3 250	25,8%	74,2%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	1 077	229	1 306	82,5%	17,5%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	276	158	434	63,6%	36,4%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	1 883	1 323	3 206	58,7%	41,3%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	823	676	1 499	54,9%	45,1%	100,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	1 134	815	1 949	58,2%	41,8%	100,0%
	<b>Total Autres DR</b>	<b>6 030</b>	<b>5 614</b>	<b>11 644</b>	<b>51,8%</b>	<b>48,2%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Total Ordinaire PE</b>	<b>10 106</b>	<b>11 288</b>	<b>21 394</b>	<b>47,2%</b>	<b>52,8%</b>	<b>100,0%</b>	

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

### ***3.3. Le retard scolaire des sortants selon le sexe***

En moyenne en Communauté française, les femmes ont accumulé moins de retard scolaire que les hommes: elles sont 54,1% des sortantes à avoir peu ou pas de retard scolaire ( $\leq 1$  an) alors que les garçons sont 41,6%.

Dans le tableau 14, on observe qu'à Bruxelles, la situation est moins favorable aux filles où la part des sortantes ayant peu ou pas de retard scolaire est de 42% alors qu'à Charleroi et à Liège, cette proportion est bien supérieure avec respectivement 54% et 53%. Les sorties de l'enseignement avec peu ou pas de retard scolaire concernent 42,2% des femmes et 27,1% des hommes Bruxellois.

La situation pour les hommes (tableau 15) est encore plus défavorable à Bruxelles : les sortants ayant peu ou pas de retard scolaire est de 27,1% à Bruxelles contre 40,3% à Charleroi et 44,1% à Liège.

A Bruxelles, le retard scolaire égal ou supérieur à deux années est plus important chez les sortants (72,9%) de l'enseignement ordinaire de PE que chez les sortantes (57,8%). A Charleroi ces taux sont respectivement de 59,7% et de 46,2% et à Liège de 55,9% et 47,3%.

A Bruxelles, le retard scolaire égal ou supérieur à deux ans concerne surtout les jeunes qui ont quitté l'enseignement avant la 6<sup>e</sup> année : 44,5% des filles (42,5% à Charleroi et 45,4% à Liège) et 52,5% (47,6% à Charleroi et 50,7% à Liège) des garçons sont dans ce cas.

Chez les femmes, les sortantes de la 6<sup>e</sup> professionnelle à Bruxelles (63,1%) cumulent la part la plus importante de retard de deux ans au moins alors qu'à Liège et à Charleroi ce sont les sortantes de 7<sup>e</sup> professionnelle avec respectivement 48,2% et 43,9%.

Chez les hommes, les sortants de 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> transition ou qualification avec un retard de deux ans au moins représentent 71,6% à Bruxelles et 59,5% à Charleroi. A Liège, ce sont les sortants de 6<sup>e</sup> professionnelle (52,4%) qui cumulent le retard scolaire  $\geq$  à 2 ans.



**Tableau 14 : Répartition des femmes sortantes de l'enseignement ordinaire PE selon le retard scolaire accumulé et par DR<sup>26</sup>**

DR	Enseignement ordinaire, plein exercice	<= 1 année	>= 2 années	Total	%		<= 1 année	>= 2 années
					<= 1 année	>= 2 années		
	<b>Femmes</b>				% Horizontal		% Vertical	
<b>DR Charleroi</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	87	242	329	26,4%	73,6%	13,1%	42,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	100	22	122	82,0%	18,0%	15,0%	3,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	25	8	33	75,8%	24,2%	3,8%	1,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	250	149	399	62,7%	37,3%	37,6%	26,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	78	51	129	60,5%	39,5%	11,7%	8,9%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	125	98	223	56,1%	43,9%	18,8%	17,2%
	<b>Total DR Charleroi</b>	665	570	1235	53,8%	46,2%	100,0%	100,0%
<b>DR Liège</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	106	296	402	26,4%	73,6%	14,6%	45,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	132	16	148	89,2%	10,8%	18,2%	2,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	53	19	72	73,6%	26,4%	7,3%	2,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	220	149	369	59,6%	40,4%	30,3%	22,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	84	51	135	62,2%	37,8%	11,6%	7,8%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	130	121	251	51,8%	48,2%	17,9%	18,6%
	<b>Total DR Liège</b>	725	652	1377	52,7%	47,3%	100,0%	100,0%
<b>Région Bruxelloise</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	99	490	589	16,8%	83,2%	12,3%	44,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	241	73	314	76,8%	23,2%	30,0%	6,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	32	18	50	64,0%	36,0%	4,0%	1,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	228	247	475	48,0%	52,0%	28,4%	22,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	62	106	168	36,9%	63,1%	7,7%	9,6%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	142	168	310	45,8%	54,2%	17,7%	15,2%
	<b>Total Région bruxelloise</b>	804	1102	1906	42,2%	57,8%	100,0%	100,0%
<b>Autres DR</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	390	859	1249	31,2%	68,8%	12,8%	19,3%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	592	67	659	89,8%	10,2%	19,4%	1,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	141	54	195	72,3%	27,7%	4,6%	1,2%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	1011	527	1538	65,7%	34,3%	33,1%	11,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	351	236	587	59,8%	40,2%	11,5%	5,3%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	569	389	958	59,4%	40,6%	18,6%	8,7%
	<b>Total Autres DR</b>	3054	2132	5186	58,9%	41,1%	100,0%	100,0%
	<b>Total</b>	5248	4456	9704	54,1%	45,9%		

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

<sup>26</sup> Le retard scolaire a été calculé, sur la base de l'âge au moment de quitter l'école. Les personnes qui ont au moins 25 ans ne sont pas prises en compte, elles sont peu nombreuses et ont vraisemblablement un profil spécifique. Il s'agit de 99 personnes, d'où l'écart des totaux pour certains tableaux.

**Tableau 15 : Répartition des hommes sortants de l'enseignement ordinaire PE selon le retard scolaire accumulé et par DR**

DR	Enseignement ordinaire, plein exercice	<= 1 année	>= 2 années	Total	<= 1 année	>= 2 années	<= 1 année	>= 2 années
	<b>Hommes</b>				% Horizontal		% Vertical	
<b>DR Charleroi</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	102	412	514	19,8%	80,2%	17,5%	47,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	89	26	115	77,4%	22,6%	15,2%	3,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	37	22	59	62,7%	37,3%	6,3%	2,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	137	201	338	40,5%	59,5%	23,5%	23,2%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	103	97	200	51,5%	48,5%	17,6%	11,2%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	116	108	224	51,8%	48,2%	19,9%	12,5%
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>584</b>	<b>866</b>	<b>1450</b>	<b>40,3%</b>	<b>59,7%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>DR Liège</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	126	457	583	21,6%	78,4%	17,7%	50,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	129	38	167	77,2%	22,8%	18,1%	4,2%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	45	33	78	57,7%	42,3%	6,3%	3,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	173	149	322	53,7%	46,3%	24,3%	16,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	101	111	212	47,6%	52,4%	14,2%	12,3%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	137	114	251	54,6%	45,4%	19,3%	12,6%
	<b>Total DR Liège</b>	<b>711</b>	<b>902</b>	<b>1613</b>	<b>44,1%</b>	<b>55,9%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Région Bruxelloise</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	120	830	950	12,6%	87,4%	20,4%	52,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	193	128	321	60,1%	39,9%	32,9%	8,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	30	56	86	34,9%	65,1%	5,1%	3,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	127	320	447	28,4%	71,6%	21,6%	20,2%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	53	119	172	30,8%	69,2%	9,0%	7,5%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	64	129	193	33,2%	66,8%	10,9%	8,2%
	<b>Total Région bruxelloise</b>	<b>587</b>	<b>1582</b>	<b>2169</b>	<b>27,1%</b>	<b>72,9%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Autres DR</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	447	1554	2001	22,3%	77,7%	15,0%	44,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	485	162	647	75,0%	25,0%	16,3%	4,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	135	104	239	56,5%	43,5%	4,5%	3,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	872	796	1668	52,3%	47,7%	29,3%	22,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	472	440	912	51,8%	48,2%	15,9%	12,6%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	565	426	991	57,0%	43,0%	19,0%	12,2%
	<b>Total Autres DR</b>	<b>2976</b>	<b>3482</b>	<b>6458</b>	<b>46,1%</b>	<b>53,9%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
		<b>4 858</b>	<b>6832</b>	<b>11 690</b>	<b>41,6%</b>	<b>58,4%</b>		

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

### 3.4. Le retard scolaire des sortants selon le sexe et la nationalité

A l'échelle de la Communauté française, le tableau 16 ci-dessous indique une différenciation du retard accumulé des sortants de l'enseignement ordinaire de plein exercice selon le sexe et la nationalité. Pour le retard égal ou supérieur à 2 années, la part du retard masculin est supérieur au retard féminin pour toutes les nationalités, excepté pour les sortants originaires de Turquie où les femmes ont un taux de 53,8% contre 46,2% des hommes. Au sein de ce groupe, la part relative des femmes (63,2%) sortant avec un retard égal ou supérieur à 2 ans est inférieure à celle des hommes (78,7%).

**Tableau 16 : Répartition des sortants de l'enseignement ordinaire de plein exercice selon le sexe et le retard accumulé en Communauté française (effectifs et pourcentages)**

Enseignement ordinaire, plein exercice	Afrique	Belgique	Congo	Eur_UE	Italie	Maroc	Turquie	Autres	Total
<b>Effectifs</b>									
<b>Femmes</b>									
Total <= 1 année	7	4 931	10	104	108	47	25	16	5 248
Total >= 2 années	<b>39</b>	<b>3 994</b>	<b>22</b>	<b>136</b>	<b>94</b>	<b>81</b>	<b>43</b>	<b>47</b>	<b>4 456</b>
<b>Total Femmes</b>	<b>46</b>	<b>8 925</b>	<b>32</b>	<b>240</b>	<b>202</b>	<b>128</b>	<b>68</b>	<b>63</b>	<b>9 704</b>
<b>Hommes</b>									
Total <= 1 année	8	4 594	4	79	106	45	10	12	4 858
Total >= 2 années	47	6 183	26	158	149	167	37	65	6 832
<b>Total Hommes</b>	<b>55</b>	<b>10 777</b>	<b>30</b>	<b>237</b>	<b>255</b>	<b>212</b>	<b>47</b>	<b>77</b>	<b>11 690</b>
<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>19 702</b>	<b>62</b>	<b>477</b>	<b>457</b>	<b>340</b>	<b>115</b>	<b>140</b>	<b>21 394</b>
<b>Pourcentages</b>									
<b>Femmes</b>									
Total <= 1 année	46,7%	51,8%	71,4%	56,8%	50,5%	51,1%	71,4%	57,1%	51,9%
Total >= 2 années	45,3%	39,2%	45,8%	46,3%	38,7%	32,7%	53,8%	42,0%	39,5%
<b>Total Femmes</b>	<b>45,5%</b>	<b>45,3%</b>	<b>51,6%</b>	<b>50,3%</b>	<b>44,2%</b>	<b>37,6%</b>	<b>59,1%</b>	<b>45,0%</b>	<b>45,4%</b>
<b>Hommes</b>									
Total <= 1 année	53,3%	48,2%	28,6%	43,2%	49,5%	48,9%	28,6%	42,9%	48,1%
Total >= 2 années	54,7%	60,8%	54,2%	53,7%	61,3%	67,3%	46,2%	58,0%	60,5%
<b>Total Hommes</b>	<b>54,5%</b>	<b>54,7%</b>	<b>48,4%</b>	<b>49,7%</b>	<b>55,8%</b>	<b>62,4%</b>	<b>40,9%</b>	<b>55,0%</b>	<b>54,6%</b>
<b>Total CF</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

A Bruxelles, les sorties de l'enseignement avec peu ou pas de retard scolaire concernent un tiers de la population étudiée (34,1%). L'analyse du retard par nationalité montre que les jeunes Africains (13,5%) et les Turcs (19,7%) ont les taux les plus faibles de sortants avec peu ou pas de retard scolaire. En conséquence, ces deux groupes possèdent les parts les plus élevées de sortants avec un retard scolaire égal ou supérieur à deux années avec respectivement 86,5% et 70,6%.

Les Belges ont un taux de retard scolaire égal ou supérieur à deux années plus significatif à Bruxelles (65%) comparé aux autres DR (48,9%). Il en est de même pour les Africains et les ressortissants de l'UE et de l'Italie. En revanche, les Congolais (70% contre 84,4%), les Marocains (69,6% contre 78,6%) ont des retards importants plus faibles que dans les autres DR. A ce stade, l'hypothèse d'un effet de nationalité et d'origine sociale n'est pas à exclure en supposant que le taux de retard des jeunes naturalisés de ces groupes soit reporté sur le groupe des Belges.

Le retard scolaire égal ou supérieur à deux années des sortants de l'enseignement ordinaire de PE qui ont quitté l'enseignement avant la 6<sup>e</sup> année est le plus important dans tous les groupes de nationalité, cependant, la proportion est la plus élevée parmi le groupe « Autre » (48,6%) les Africains et les Turcs (43,8%), les Congolais (40,6%), les Marocains (35,7%), ce qui grosso modo correspond à environ au double de la moyenne (22,1%).

Les Marocains sortants de 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> année ont un retard cumulé de deux ans et plus très supérieur aux autres nationalités avec 20,6% contre 9,4% pour les Congolais, 4,7% pour les Africains, 1,9% pour les Italiens et 1,8% pour les Belges. Ce type de retard est relativement plus élevé pour les Africains (17,2%) sortant d'une 6<sup>e</sup> année professionnelle que pour les autres nationalités.

Le tableau 17 ci-dessous par sexe et par nationalité à Bruxelles montre que la part du retard scolaire de deux ans et plus touche 57,8% des femmes et 72,3% des hommes. Cette différenciation par sexe se confirme dans tous les groupes de nationalités : parmi les hommes, il atteint 93,1% dans le groupe des Africains, 76,8% chez les Marocains, 75% chez les Turcs, 73% chez les Italiens et 72,1% chez les Belges. Parmi les femmes, la part de ce retard scolaire représente 68,4% dans le groupe des Africaines, 67,7% chez les Turques, 60% pour les Italiennes, 59,6% pour les Marocaines et 56,7% chez les Belges.

Le retard scolaire de deux ans et plus se distribue différemment selon le type d'enseignement et le sexe. Dans tous les groupes de nationalité, les sortants ayant quitté les études avant la fin du cycle secondaire cumule la part la plus élevée de retard scolaire. Une Italienne sur trois sortant de 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> année T ou A de qualification a un retard de plus de deux ans contre une femme sur quatre de nationalité belge, une femme sur sept parmi les Marocaines ou une sur dix dans les groupes des Européens. Dans le groupe des hommes, un Africain et un Marocain sur sept

sortants de 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> général accusent un retard de deux ans et plus alors que un Belge et Italien sur cinq et un Européen sur quatre sortants de 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> année T ou A qualification cumulent un retard scolaire important.

**Tableau 17 : Répartition des sortants de l'enseignement ordinaire de plein exercice (dont retard scolaire accumulé) selon le sexe et la nationalité à Bruxelles (effectifs et pourcentages)**

Genre	Enseignement ordinaire, plein exercice retard <= 1 année	Afrique	Belgique	Congo	Eur_UE	Italie	Maroc	Turquie	Autres	Total
Femmes : retard <= 1 année	Ordinaire PE, année études <= 5	0 0,0%	80 11,7%	1 12,5%	7 17,9%	1 6,3%	4 11,1%	4 40,0%	2 28,6%	99 12,3%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	2 50,0%	212 31,0%	2 25,0%	10 25,6%	7 43,8%	5 13,9%	0 0,0%	3 42,9%	241 30,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	0 0,0%	28 4,1%	1 12,5%	1 2,6%	0 0,0%	2 5,6%	0 0,0%	0 0,0%	32 4,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	0 0,0%	197 28,8%	2 25,0%	11 28,2%	7 43,8%	11 30,6%	0 0,0%	0 0,0%	228 28,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	1 25,0%	44 6,4%	1 12,5%	5 12,8%	1 6,3%	7 19,4%	1 10,0%	2 28,6%	62 7,7%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	1 25,0%	123 18,0%	1 12,5%	5 12,8%	0 0,0%	7 19,4%	5 50,0%	0 0,0%	142 17,7%
<b>Total femmes</b>		<b>4 100%</b>	<b>684 100%</b>	<b>8 100,0%</b>	<b>39 100%</b>	<b>16 100%</b>	<b>36 100%</b>	<b>10 100%</b>	<b>7 100%</b>	<b>804 100%</b>
Hommes : retard <= 1 année	Ordinaire PE, année études <= 5	0 0,0%	100 19,7%	0 0,0%	6 22,2%	3 27,3%	8 27,6%	2 40,0%	1 16,7%	120 20,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	0 0,0%	178 35,1%	1 100,0%	5 18,5%	1 9,1%	4 13,8%	1 20,0%	3 50,0%	193 32,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	0 0,0%	27 5,3%	0 0,0%	1 3,7%	1 9,1%	1 3,4%	0 0,0%	0 0,0%	30 5,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	1 100%	105 20,7%	0 0,0%	8 29,6%	3 27,3%	8 27,6%	1 20,0%	1 16,7%	127 21,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	0 0,0%	43 8,5%	0 0,0%	3 11,1%	1 9,1%	6 20,7%	0 0,0%	0 0,0%	53 9,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	0 0,0%	54 10,7%	0 0,0%	4 14,8%	2 18,2%	2 6,9%	1 20,0%	1 16,7%	64 10,9%
<b>Total hommes</b>		<b>1 100%</b>	<b>507 100%</b>	<b>1 100,0%</b>	<b>27 100%</b>	<b>11 100%</b>	<b>29 100%</b>	<b>5 100%</b>	<b>6 100%</b>	<b>587 100%</b>
<b>Total</b>		<b>5 100%</b>	<b>1 191 100%</b>	<b>9 100,0%</b>	<b>66 100%</b>	<b>27 100%</b>	<b>65 100%</b>	<b>15 100%</b>	<b>13 100%</b>	<b>1 391 100%</b>
<b>retard &gt;= 2 années</b>		<b>Afrique</b>	<b>Belgique</b>	<b>Congo</b>	<b>Eur_UE</b>	<b>Italie</b>	<b>Maroc</b>	<b>Turquie</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Femmes : retard >= 2 années	Ordinaire PE, année études <= 5	9 50,0%	378 42,1%	2 25,0%	25 47,2%	12 50,0%	29 54,7%	19 90,5%	16 57,1%	490 44,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	0 0,0%	60 6,7%	2 25,0%	6 11,3%	0 0,0%	2 3,8%	0 0,0%	3 10,7%	73 6,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	1 5,6%	15 1,7%	0 0,0%	0 0,0%	1 4,2%	0 0,0%	0 0,0%	1 3,6%	18 1,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	4 22,2%	212 23,6%	3 37,5%	6 11,3%	8 33,3%	8 15,1%	1 4,8%	5 17,9%	247 22,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	2 11,1%	84 9,4%	1 12,5%	8 15,1%	1 4,2%	7 13,2%	0 0,0%	3 10,7%	106 9,6%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	2 11,1%	148 16,5%	0 0,0%	8 15,1%	2 8,3%	7 13,2%	1 4,8%	0 0,0%	168 15,2%
<b>Total femmes</b>		<b>18 100%</b>	<b>897 100%</b>	<b>8 100,0%</b>	<b>53 100%</b>	<b>24 100%</b>	<b>53 100%</b>	<b>21 100%</b>	<b>28 100%</b>	<b>1 102 100%</b>

Hommes : retard >= 2 années	Ordinaire PE, année études <= 5	6 42,9%	676 51,5%	9 69,2%	38 49,4%	13 43,3%	57 59,4%	14 93,3%	17 68,0%	830 52,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	3 21,4%	104 7,9%	1 7,7%	4 5,2%	2 6,7%	13 13,5%	0 0,0%	1 4,0%	128 8,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	1 7,1%	52 4,0%	0 0,0%	2 2,6%	1 3,3%	0 0,0%	0 0,0%	0 0,0%	56 3,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	2 14,3%	277 21,1%	2 15,4%	21 27,3%	6 20,0%	9 9,4%	1 6,7%	2 8,0%	320 20,2%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	0 0,0%	96 7,3%	0 0,0%	5 6,5%	4 13,3%	11 11,5%	0 0,0%	3 12,0%	119 7,5%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	2 14,3%	107 8,2%	1 7,7%	7 9,1%	4 13,3%	6 6,3%	0 0,0%	2 8,0%	129 8,2%
	<b>Total hommes</b>	<b>14</b> <b>100%</b>	<b>1 312</b> <b>100%</b>	<b>13</b> <b>100%</b>	<b>77</b> <b>100%</b>	<b>30</b> <b>100%</b>	<b>96</b> <b>100%</b>	<b>15</b> <b>100%</b>	<b>25</b> <b>100%</b>	<b>1 582</b> <b>100%</b>
<b>Total</b>	<b>32</b> <b>100%</b>	<b>2 209</b> <b>100%</b>	<b>21</b> <b>100,0%</b>	<b>130</b> <b>100%</b>	<b>54</b> <b>100%</b>	<b>149</b> <b>100%</b>	<b>36</b> <b>100%</b>	<b>53</b> <b>100%</b>	<b>2 684</b> <b>100%</b>	

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

L'analyse par direction régionale et groupe de nationalités (tableau 19) confirme la sous-représentation des sortants féminins dans le retard scolaire supérieur ou égal à 2 ans. Cependant, la part des femmes de nationalité belge est plus faible que pour les femmes des autres groupes de nationalités avec à Bruxelles (40,6%), Charleroi (39,7%) ou Liège (42,4%). A Bruxelles et à Charleroi, les femmes originaires de pays hors UE ont une part relative plus importante avec respectivement 44% et 47,1%. En revanche, à Liège, les femmes originaires des pays de l'UE ont la proportion la plus élevée avec 50,6% comparativement aux autres groupes de femmes.

Le retard de plus de deux ans est surtout concentré parmi les sortants avant la 6<sup>e</sup> année secondaire que ce soit chez les femmes comme chez les hommes dans toutes les DR. Cependant, leur part est plus importante chez les sortants (55,6%) et les sortantes (54,2%) hors UE à Charleroi, chez les hommes à Liège (58,3%) et chez les hommes (80,5%) et les femmes (58,6%) à Bruxelles.

Tableau 19<sup>27</sup> : Répartition des sortants de l'enseignement ordinaire de plein exercice selon le sexe, le retard de  $\geq 2$  ans, le groupe de nationalités par DR (effectifs et pourcentages)

DR	Enseignement ordinaire, plein exercice Retard $\geq 2$ ans	Belgique	Eur UE	Hors UE	Total	Belgique	Eur UE	Hors UE	Total
<b>DR Charleroi</b>									
Femmes	Ordinaire PE, année études $\leq 5$	222	7	13	242	42,0% <sup>28</sup>	41,2%	54,2%	42,0%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	22	0	0	22	4,2%	0,0%	0,0%	4,2%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	8	0	0	8	1,5%	0,0%	0,0%	1,5%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	143	4	2	149	27,0%	23,5%	8,3%	27,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	45	1	5	51	8,5%	5,9%	20,8%	8,5%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	89	5	4	98	16,8%	29,4%	16,7%	16,8%
<b>Total Femmes</b>		<b>529</b>	<b>17</b>	<b>24</b>	<b>570</b>	<b>39,7%<sup>29</sup></b>	<b>31,5%</b>	<b>47,1%</b>	<b>39,7%</b>
Hommes	Ordinaire PE, année études $\leq 5$	380	17	15	412	47,4%	45,9%	55,6%	47,4%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	24	0	2	26	3,0%	0,0%	7,4%	3,0%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	22	0	0	22	2,7%	0,0%	0,0%	2,7%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	189	10	2	201	23,6%	27,0%	7,4%	23,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	89	4	4	97	11,1%	10,8%	14,8%	11,1%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	98	6	4	108	12,2%	16,2%	14,8%	12,2%
<b>Total Hommes</b>		<b>802</b>	<b>37</b>	<b>27</b>	<b>866</b>	<b>60,3%</b>	<b>68,5%</b>	<b>52,9%</b>	<b>60,3%</b>
<b>Total DR Charleroi</b>		<b>1331</b>	<b>54</b>	<b>51</b>	<b>1436</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>DR Liège</b>									
Femmes	Ordinaire PE, année études $\leq 5$	272	15	9	296	46,0%	36,6%	45,0%	46,0%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	14	0	2	16	2,4%	0,0%	10,0%	2,4%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	17	2	0	19	2,9%	4,9%	0,0%	2,9%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	135	10	4	149	22,8%	24,4%	20,0%	22,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	47	3	1	51	8,0%	7,3%	5,0%	8,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	106	11	4	121	17,9%	26,8%	20,0%	17,9%
<b>Total Femmes</b>		<b>591</b>	<b>41</b>	<b>20</b>	<b>652</b>	<b>42,4%</b>	<b>50,6%</b>	<b>25,0%</b>	<b>42,4%</b>
Hommes	Ordinaire PE, année études $\leq 5$	401	21	35	457	50,0%	52,5%	58,3%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	24	1	13	38	3,0%	2,5%	21,7%	3,0%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	32	0	1	33	4,0%	0,0%	1,7%	4,0%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	142	4	3	149	17,7%	10,0%	5,0%	17,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	96	11	4	111	12,0%	27,5%	6,7%	12,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	107	3	4	114	13,3%	7,5%	6,7%	13,3%
<b>Total Hommes</b>		<b>802</b>	<b>40</b>	<b>60</b>	<b>902</b>	<b>57,6%</b>	<b>49,4%</b>	<b>75,0%</b>	<b>57,6%</b>
<b>Total DR Liège</b>		<b>1393</b>	<b>81</b>	<b>80</b>	<b>1554</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Région bruxelloise</b>									
Femmes	Ordinaire PE, année études $\leq 5$	378	37	75	490	42,1%	48,1%	58,6%	42,1%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	60	6	7	73	6,7%	7,8%	5,5%	6,7%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	15	1	2	18	1,7%	1,3%	1,6%	1,7%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	212	14	21	247	23,6%	18,2%	16,4%	23,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	84	9	13	106	9,4%	11,7%	10,2%	9,4%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	148	10	10	168	16,5%	13,0%	7,8%	16,5%
<b>Total Femmes</b>		<b>897</b>	<b>77</b>	<b>128</b>	<b>1102</b>	<b>40,6%</b>	<b>41,8%</b>	<b>44,0%</b>	<b>40,6%</b>
Hommes	Ordinaire PE, année études $\leq 5$	676	51	103	830	51,5%	66,2%	80,5%	51,5%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	104	6	18	128	7,9%	7,8%	14,1%	7,9%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	52	3	1	56	4,0%	3,9%	0,8%	4,0%

<sup>27</sup> Le tableau 18 n'existe pas.

<sup>28</sup> Calcul sur base du type d'enseignement.

<sup>29</sup> Calculé sur base du sexe.



	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	277	27	16	320	21,1%	35,1%	12,5%	21,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	96	9	14	119	7,3%	11,7%	10,9%	7,3%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	107	11	11	129	8,2%	14,3%	8,6%	8,2%
	<b>Total Hommes</b>	<b>1312</b>	<b>107</b>	<b>163</b>	<b>1582</b>	<b>59,4%</b>	<b>58,2%</b>	<b>56,0%</b>	<b>59,4%</b>
	<b>Total Région bruxelloise</b>	<b>2209</b>	<b>184</b>	<b>291</b>	<b>2684</b>	<b>100,0%</b>	<b>174,4%</b>	<b>370,9%</b>	<b>135,9%</b>
	<b>Autre DR</b>								
<b>Femmes</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	796	35	28	859	40,3%	36,8%	46,7%	40,3%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	61	3	3	67	3,1%	3,2%	5,0%	3,1%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	52	2	0	54	2,6%	2,1%	0,0%	2,6%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	491	28	8	527	24,8%	29,5%	13,3%	24,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	209	16	11	236	10,6%	16,8%	18,3%	10,6%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	368	11	10	389	18,6%	11,6%	16,7%	18,6%
	<b>Total Femmes</b>	<b>1977</b>	<b>95</b>	<b>60</b>	<b>2132</b>	<b>40,6%</b>	<b>40,6%</b>	<b>40,6%</b>	<b>40,6%</b>
<b>Hommes</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	1446	58	50	1554	44,3%	47,2%	54,3%	44,3%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	141	6	15	162	4,3%	4,9%	16,3%	4,3%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	102	0	2	104	3,1%	0,0%	2,2%	3,1%
	Ordinaire PE, 6 ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	754	31	11	796	23,1%	25,2%	12,0%	23,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	415	16	9	440	12,7%	13,0%	9,8%	12,7%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	409	12	5	426	12,5%	9,8%	5,4%	12,5%
	<b>Total Hommes</b>	<b>3267</b>	<b>123</b>	<b>92</b>	<b>3482</b>	<b>62,3%</b>	<b>56,4%</b>	<b>60,5%</b>	<b>62,3%</b>
	<b>Total Autre DR</b>	<b>5244</b>	<b>218</b>	<b>152</b>	<b>5614</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française – calculs : METICES-TEF

## 4. L'ACCES A L'EMPLOI

Plusieurs indicateurs, présentés ci-dessous, sont utilisés pour décrire l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire (section 4.1). La section 4.2 met davantage l'accent sur la restitution de la dynamique des parcours d'insertion professionnelle. La définition des étapes de ces parcours repose sur les données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS).

Les grandes catégories de la nomenclature des « positions socio-économiques » occupées par les individus à la fin de chaque trimestre retenu par la BCSS sont les suivantes.<sup>30</sup>

- **Actif occupé** (qui reprend les travailleurs salariés, les travailleurs occupés en tant qu'indépendant, les travailleurs occupés en tant qu'aidant auprès d'un employeur ayant le statut d'indépendant, ainsi que les personnes occupant plusieurs de ces statuts) ;
- **Actif demandeur d'emploi** (après un travail à temps plein ou à temps partiel, après des études, avec le bénéfice de l'allocation d'accompagnement) ;
- **Inactif** (du fait d'une interruption de carrière / d'un crédit temps à temps plein, d'une dispense d'inscription en tant que demandeur d'emploi, du bénéfice d'un revenu d'intégration ou d'une aide financière allouée par le CPAS, du bénéfice d'une pré-pension ou d'une pension à temps plein, d'une incapacité complète de travail ; ou encore, en tant qu'enfant donnant droit aux allocations familiales) ;
- **Autre** (catégorie résiduelle, qui reprend les personnes qui ne sont pas connues par une des institutions partenaires, à la fin du trimestre considéré, et qui ne relèvent donc d'aucune des trois catégories précédentes).

Rappelons que pour délimiter la population retenue pour cette étude, nous avons écarté les personnes dont on suppose qu'elles ont poursuivi des études supérieures après leur sortie de l'enseignement secondaire (cf. point 2.1). Nous travaillons donc sur des positions d'inactivité (ou « autre ») hors poursuite d'études.

Par ailleurs, les données utilisées mesurent l'activité et le chômage à partir de statuts administratifs. Les définitions qui en résultent diffèrent par conséquent de celles qui sont utilisées par d'autres sources, comme les EFT (qui utilisent la définition harmonisée du BIT, qui

---

<sup>30</sup> Le site [http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/statistiques/stats\\_1c.htm](http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/statistiques/stats_1c.htm) fournit une description plus précise de la nomenclature des positions socio-économiques.

n'implique ni inscription administrative comme demandeur d'emploi, ni allocation de chômage). Tout en laissant de côté d'autres difficultés, marginales, il importe de souligner que le caractère administratif de nos données a un effet non négligeable sur la définition de la population active, surtout en début de période d'observation. Les jeunes qui se trouvent en « stage d'attente » sont en effet considérés comme « inactifs » par la BCSS ; ils ne sont donc pas comptés comme « chômeurs ». Afin d'obtenir des taux de chômage plus « réalistes » en début de période, nous avons décidé d'apporter une correction, qui vise à intégrer des jeunes en stage d'attente dans le total des chômeurs<sup>31</sup>.

Il est ainsi possible de décrire la répartition de la population des sortants de l'enseignement secondaire, selon les quatre statuts qui viennent d'être définis. Dans la suite de ce document, les positions décrites, les indicateurs d'insertion proposés et les trajectoires d'insertion professionnelles construites s'appuient sur l'identification de ces quatre positions principales, à la fin de chacun des neuf trimestres considérés.

Le tableau 20 montre l'évolution de la répartition de la cohorte des Bruxellois, des Liégeois, des Carolingiens et autres DR entre les quatre statuts pour les neuf trimestres. A Bruxelles, à la fin du quatrième trimestre 2004, 36,1% des jeunes ont un emploi, et 32,4% sont au chômage. A Liège, ils sont 37,4% des sortants à avoir un emploi et 33,7% au chômage alors qu'à Charleroi, 30,3% ont un emploi et 41,3% sont au chômage. Les jeunes de Liège et Bruxelles ont une position socio-économique légèrement meilleure qu'à Charleroi dans l'emploi en début de période, mais nettement moins bonne que dans le reste des autres DR (57% ont un emploi et 24,9% sont au chômage).

A la fin du quatrième trimestre 2006, à Bruxelles, 52,1% occupent un emploi et 28,8% sont chômeurs. A Liège, les valeurs sont sensiblement proches de celles des Bruxellois : 52,7% occupent un emploi et 28,6% sont chômeurs. A Charleroi, l'insertion professionnelle des sortants semble plus difficile qu'à Bruxelles et Liège : 50,1% des jeunes occupent un emploi et 34,5% sont au chômage.

---

<sup>31</sup> Sur la base des définitions légales et sur la base d'une exploration de nos données nous avons adopté l'approximation suivante : une personne est considérée comme étant en « stage d'attente » si elle est dans la position « allocations familiales » en fin de 1er trimestre (décembre 2004), éventuellement aussi en fin de 2<sup>e</sup> trimestre, mais pas au 3e trimestre. Cette correction n'est donc utilisée que pour le 1<sup>er</sup> et le 2e trimestre de la période d'observation. Depuis peu, les SPE transmettent le statut de « stage s'attente » à la BCSS et l'intégration de cette information au niveau de la nomenclature des positions socio-économiques permettra de préciser davantage les trajectoires d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement.

Tableau 20 : Evolution des caractéristiques de la cohorte au cours de la période par DR

DR	position socio économique	4e Trim 2004	1er Trim 2005	2e Trim 2005	3e Trim 2005	4e Trim 2005	1er Trim 2006	2e Trim 2006	3e Trim 2006	4e Trim 2006
DR Charleroi	Emploi	30,3%	36,3%	40,4%	40,4%	42,7%	46,0%	50,1%	50,2%	50,1%
	Chômage	41,3%	33,6%	31,2%	35,2%	36,7%	35,4%	36,1%	35,5%	34,5%
	Inactif	17,8%	22,2%	20,1%	16,0%	13,2%	12,6%	7,2%	7,6%	7,7%
	Autre	10,6%	7,9%	8,3%	8,4%	7,4%	6,0%	6,6%	6,8%	7,6%
	<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
DR Liège	Emploi	37,4%	40,6%	45,6%	45,0%	46,6%	50,3%	53,4%	52,1%	52,7%
	Chômage	33,7%	26,5%	25,4%	30,1%	30,7%	29,7%	31,3%	30,1%	28,6%
	Inactif	20,3%	25,3%	20,9%	16,9%	15,4%	13,5%	9,1%	10,6%	11,1%
	Autre	8,6%	7,6%	8,2%	7,9%	7,2%	6,5%	6,2%	7,1%	7,5%
	<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Région bruxelloise	Emploi	36,1%	40,0%	43,2%	42,7%	47,5%	50,2%	51,8%	49,7%	52,1%
	Chômage	32,4%	23,2%	19,0%	25,1%	26,4%	27,3%	29,2%	30,5%	28,8%
	Inactif	21,3%	27,0%	24,8%	19,0%	15,6%	13,5%	9,9%	10,4%	10,2%
	Autre	10,1%	9,8%	13,0%	13,2%	10,5%	9,0%	9,1%	9,3%	8,9%
	<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Autre DR	Emploi	36,6%	42,7%	48,0%	48,3%	50,7%	53,7%	57,6%	57,0%	57,0%
	Chômage	33,8%	25,2%	22,4%	25,8%	27,0%	26,0%	25,8%	25,1%	24,9%
	Inactif	18,4%	22,6%	20,5%	16,9%	14,7%	13,5%	9,3%	9,9%	9,8%
	Autre	11,1%	9,4%	9,1%	9,0%	7,6%	6,8%	7,3%	8,1%	8,3%
	<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Lecture: A la fin du quatrième de l'année 2004, 30,3% des sortants de la direction régionale de Charleroi occupent un emploi. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2005, ils/elles sont 36,3%.

La répartition par sexe (tableau 21 et 22) indique que à Bruxelles, à la fin du quatrième trimestre 2004, 34,8% des femmes ont un emploi, et 33,5% sont au chômage tandis que 37,3% des hommes ont un emploi et 31,5% sont au chômage. A la fin du quatrième trimestre 2006, 49,8% occupent toujours un emploi, et 29,7% sont chômeuses alors que pour les hommes, 54,2% occupent un emploi et 27,9% sont au chômage. L'évolution sur les 9 trimestres est, en terme d'emploi, plus favorable aux hommes (+16,9%) qu'aux femmes (+1,5%), cependant en terme de chômage, la diminution est relativement similaire : -3,6% pour les hommes et -3,8% pour les femmes pour le chômage.

A Liège, à la fin du quatrième trimestre 2004, 39,1% des femmes ont un emploi, et 31,6% sont au chômage tandis que 36% des hommes ont un emploi et 35,6% sont au chômage. La situation est donc plus favorable aux femmes en début de période. A la fin du quatrième trimestre 2006, 48,1% occupent toujours un emploi, et 31,9% sont chômeuses alors que pour les hommes, 56,7% occupent un emploi et 25,9% sont au chômage. Comme à Bruxelles, l'évolution sur les 9 trimestres est, tant en terme d'emploi que de chômage, plus favorable aux hommes (+20,7%) qu'aux femmes (+9%) pour l'emploi et pour le chômage : -9,7% pour les hommes et -0,3% pour les femmes.

A Charleroi, à la fin du quatrième trimestre 2004, 25,4% des femmes ont un emploi, et 43,5% sont au chômage tandis que 34,2% des hommes ont un emploi et 39,6% sont au chômage. La situation en début de période est nettement défavorable aux femmes. A la fin du quatrième trimestre 2006, 44,3% occupent toujours un emploi, et 39,4% sont chômeuses alors que pour les hommes, 54,8% occupent un emploi et 30,6% sont au chômage. L'évolution sur les 9 trimestres est légèrement plus favorables aux hommes (+20,6%) qu'aux femmes (+18,9%). De même pour le chômage : -9% pour les hommes et -4,1% pour les femmes.

En conclusion, l'évolution de la situation des femmes entre 2004 et 2006 est meilleure à Bruxelles qu'à Liège (légèrement) et à Charleroi (nettement). Pour les hommes, c'est à Liège que la situation est plus favorable qu'à Bruxelles et Charleroi où dans ces deux DR les positions au 4e trimestre sont quasi similaires en terme d'emploi, mais moins positive en terme de chômage à Charleroi (30,6% contre 27,9% à Bruxelles).

Tableau 21 : Evolution des caractéristiques de la cohorte au cours de la période par DR et par sexe : les Femmes

DR	position socio économique	4e Trim 2004	1er Trim 2005	2e Trim 2005	3e Trim 2005	4e Trim 2005	1er Trim 2006	2e Trim 2006	3e Trim 2006	4e Trim 2006
DR Charleroi	Emploi	25,4%	31,6%	34,1%	35,1%	38,3%	41,0%	70,5%	43,0%	44,3%
	Chômage	43,5%	36,6%	35,5%	38,5%	40,3%	39,8%	43,3%	41,5%	39,4%
	Inactif	22,0%	25,2%	22,3%	18,4%	14,6%	13,2%	21,9%	8,3%	7,9%
	Autre	9,1%	6,7%	8,1%	8,0%	6,8%	6,1%	11,8%	7,1%	8,4%
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>147,5%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
DR Liège	Emploi	39,1%	40,9%	44,8%	43,4%	43,3%	46,1%	49,2%	47,5%	48,1%
	Chômage	31,6%	24,9%	25,9%	31,1%	32,9%	32,0%	34,8%	33,5%	31,9%
	Inactif	22,4%	27,8%	21,2%	18,0%	16,8%	15,1%	9,8%	12,1%	12,9%
	Autre	7,0%	6,4%	8,1%	7,5%	7,1%	6,8%	6,3%	7,0%	7,1%
	<b>Total DR Liège</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Région bruxelloise	Emploi	34,8%	39,0%	41,7%	39,9%	46,1%	47,8%	50,0%	47,6%	49,8%
	Chômage	33,5%	24,1%	22,1%	27,0%	27,9%	29,3%	31,4%	31,7%	29,7%
	Inactif	23,5%	29,0%	25,8%	20,9%	16,9%	14,8%	11,0%	12,4%	12,2%
	Autre	8,2%	7,9%	10,3%	12,2%	9,2%	8,0%	7,6%	8,4%	8,3%
	<b>Total Rég Bruxelles</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Autre DR	Emploi	34,9%	39,2%	43,5%	43,4%	47,1%	49,3%	52,9%	50,7%	51,8%
	Chômage	34,5%	26,2%	25,1%	29,0%	29,3%	29,2%	29,7%	29,1%	28,0%
	Inactif	21,4%	25,9%	22,4%	18,6%	16,1%	14,7%	10,2%	11,8%	11,7%
	Autre	9,2%	8,7%	8,9%	8,9%	7,5%	6,8%	7,1%	8,4%	8,4%
	<b>Total Autre DR</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Tableau 22 : Evolution des caractéristiques de la cohorte au cours de la période par DR et par sexe : les hommes

DR	position socio économique	4e Trim 2004	1er Trim 2005	2e Trim 2005	3e Trim 2005	4e Trim 2005	1er Trim 2006	2e Trim 2006	3e Trim 2006	4e Trim 2006
DR Charleroi	Emploi	34,2%	40,1%	45,4%	44,6%	46,2%	50,0%	70,7%	55,9%	54,8%
	Chômage	39,6%	31,2%	27,8%	32,5%	33,9%	31,9%	34,5%	30,6%	30,6%
	Inactif	14,5%	19,8%	18,3%	14,1%	12,0%	12,0%	16,7%	7,0%	7,5%
	Autre	11,7%	8,9%	8,6%	8,7%	7,9%	6,0%	13,2%	6,4%	7,0%
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>135,1%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
DR Liège	Emploi	36,0%	40,3%	46,2%	46,4%	49,5%	53,8%	57,0%	56,1%	56,7%
	Chômage	35,6%	27,8%	24,9%	29,3%	28,9%	27,8%	28,3%	27,3%	25,9%
	Inactif	18,5%	23,3%	20,5%	16,0%	14,3%	12,2%	8,5%	9,4%	9,5%
	Autre	9,9%	8,6%	8,4%	8,3%	7,4%	6,2%	6,1%	7,3%	7,9%
	<b>Total DR Liège</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Région bruxelloise	Emploi	37,3%	41,0%	44,4%	45,1%	48,7%	52,3%	53,3%	51,7%	54,2%
	Chômage	31,5%	22,4%	16,2%	23,5%	25,2%	25,5%	27,3%	29,5%	27,9%
	Inactif	19,4%	25,2%	24,0%	17,3%	14,4%	12,3%	9,0%	8,7%	8,4%
	Autre	11,8%	11,4%	15,4%	14,1%	11,7%	9,8%	10,5%	10,1%	9,5%
	<b>Total Rég Bruxelles</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Autre DR	Emploi	38,0%	45,5%	51,5%	52,2%	53,5%	57,1%	61,3%	61,9%	61,1%
	Chômage	33,3%	24,4%	20,2%	23,2%	25,2%	23,6%	22,7%	21,9%	22,5%
	Inactif	16,1%	20,0%	19,0%	15,5%	13,5%	12,6%	8,6%	8,4%	8,3%
	Autre	12,6%	10,0%	9,3%	9,0%	7,8%	6,7%	7,3%	7,8%	8,2%
	<b>Total Autres DR</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Concernant la catégorie des inactifs, les données indiquent qu'elle est en diminution tant en chiffres absolus qu'en pourcentages dans toutes les DR. Pour les femmes, elle diminue à Bruxelles de 11,3%, à Liège de 9,5% et à Charleroi de 14,1%. Pour les hommes, elle décroît de 11% à Bruxelles, de 9% à Liège et de 7% à Charleroi. Cette tendance se vérifie également pour les femmes de nationalité étrangère : à Bruxelles, le nombre de sortantes Marocaines inactives passe de 30 à 8 femmes entre le début et la fin de période ; pour les Italiennes, leur nombre passe de 10 à 6 personnes et pour les Belges de 414 à 222 femmes. Seules les Turques voient le nombre augmenter d'une unité de 3 à 4 personnes et les femmes appartenant au groupe des ressortissants de l'UE augmentent de manière plus substantielle de 11 à 18 personnes. L'hypothèse de la croissance du nombre des inactifs parmi les femmes n'est donc pas totalement confirmée par nos chiffres.

La répartition par sexe et par nationalité (tableaux 23 et 24) indique, à Bruxelles, une hiérarchisation des positions socio-économiques selon la nationalité pour les femmes comme pour les hommes (mais dans un ordre différent). Pour les femmes, la position socio-économique des Européennes est nettement meilleure que celle des Belges et des femmes originaires des pays hors UE. Pour les hommes, la position socio-économique des Belges est meilleure que celle des Européens et des non Européens. Ces résultats confirment le constat établi par l'étude Martens et Ouali (2005) et celle de Ouali et Réa (1995) sur la stratification du marché du travail bruxellois sur base de la nationalité (voir les encadrés, pages suivantes, sur les principaux résultats des deux études).

Ainsi, selon nos données, au quatrième trimestre 2004, 35,7% des femmes belges ont un emploi, et 34,4% sont au chômage et à la fin du quatrième trimestre 2006, elles sont 50,5% à l'emploi et 29,9% au chômage. La position socio-économique des femmes européennes indique en début de période que 40,4% des femmes ont un emploi et 27,3% sont au chômage et à la fin de la période, 55,3% sont à l'emploi et 21,7% sont au chômage. En revanche, la situation des femmes hors UE est plus mauvaise que leurs homologues Belges et Européennes : au 4<sup>e</sup> trimestre 2004, elles sont 25,5% à avoir un emploi et 31,4% au chômage et au 4<sup>e</sup> trimestre 2006, elles sont 41,6% à l'emploi et 33,7% au chômage. Ces femmes sont les seules à voir augmenter leur part de chômage entre le début et la fin de la période d'observation. La catégorie des inactifs est en baisse dans les trois groupes entre les deux périodes, toutefois elle reste plus importante en fin de période pour les femmes hors UE (14,1% contre 12,9% des Belges et 8,7% des Européennes).



## L'enquête longitudinale sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes d'origine étrangère à Bruxelles 1991-1993

Financée par le ministère de l'emploi de la Région de Bruxelles-Capitale, cette enquête longitudinale a été menée entre mai 1991 et mai 1993 et portait, au départ, sur une cohorte de 945 jeunes âgés entre 18 et 22 ans résidant dans la Région bruxelloise. Au bout de 24 mois d'observation, l'échantillon s'est réduit à 689 jeunes. L'échantillon d'origine se composait de 48% de filles et 52% de garçons ; 37% de Belges, 16% d'Européens (dont 33% d'Italiens, 22% d'Espagnols et 11% de Français) et 47% de non UE (dont 67,6% de Marocains et 15% de Turcs). La majorité des jeunes interrogés de plus de 18 ans étaient en classes terminales secondaires en mai 1991: 20% provenaient de l'enseignement secondaire général; 24% de l'enseignement technique; 43% de l'enseignement professionnel; 7% des CEFA (Centre d'éducation et de formation en alternance) et 6% des contrats d'apprentissage.

L'enquête par questionnaire de mai 1991 cherchait à faire le point sur la situation des jeunes, avant leur entrée sur le marché du travail sur plusieurs aspects : les caractéristiques socio-démographiques et familiales ; les trajectoires migratoires des familles ; les parcours scolaires primaire et secondaire, les projets professionnels ; les réseaux sociaux, les activités culturelles, le logement et quartier de résidence, leur représentation de la citoyenneté.

L'enquête par questionnaire de mai 1992 et mai 1993 visait à construire des trajectoires des jeunes qui sont entrés sur le marché de l'emploi et ceux qui ont décidé de poursuivre des études. L'information récoltée portait sur la situation socio-économique et familiale des jeunes, les motivations à la poursuite des études, les démarches entreprises pour trouver un emploi, l'expérience du chômage et de la discrimination, les caractéristiques des emplois occupés, une grille-calendrier invitant le répondant à préciser mois par mois le statut occupé au cours des 12 derniers mois selon 23 statuts. L'itinéraire de chaque jeune est donc représenté par la succession des statuts occupés pendant cette période.

Les résultats de ces enquêtes ont permis de reconstituer les trajectoires scolaires et professionnelles de 689 jeunes bruxellois et, à partir des trajectoires individuelles, d'élaborer une typologie d'insertion : *la stabilisation dans l'emploi* des jeunes ayant un emploi durant une période supérieure à 17 mois ; *l'insertion perturbée*: des jeunes connaissant surtout des périodes de chômage et quelques emplois ; *l'insertion incertaine* de ceux dont les durées totales d'emploi sont inférieures à la somme des périodes sans emploi; *la fixation dans le chômage* des jeunes qui ont occupé un emploi pendant une période inférieure à 6 mois au cours des 24 mois d'observation; *le retour aux études* après un passage sur le marché de l'emploi.

Les conclusions indiquaient après une observation de 23 mois, une différenciation des trajectoires selon le sexe, l'origine sociale, la nationalité et le diplôme est assez manifeste. Les Belges connaissaient des trajectoires d'insertion rapide dans l'emploi, les étrangers non UE (les femmes en particulier) sortaient plus difficilement du chômage. Les étrangers UE connaissaient des situations précaires, oscillant entre des phases d'insertion et de chômage.

Les principaux résultats de cette recherche ont été publiés dans :

Ouali N., Rea A., (1995), *Insertion, discrimination et exclusion. Cours scolaire et trajectoires d'insertion professionnelles de jeunes bruxellois*, Université Libre de Bruxelles, Dossier Travail, Emploi, Formation n° 11, septembre.

## **L'enquête sur l'insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail bruxellois de 2004**

Cette recherche, financée par la Région de Bruxelles-Capitale, se présente en quatre volets. Le volet 1 présente l'analyse statistique de la position des personnes d'origine étrangère sur le marché de l'emploi bruxellois. Le volet 2 est le résultat du suivi pendant trois mois de 327 chercheurs d'emploi. Le volet 3 examine de manière approfondie les récits de 37 jeunes sur leur expérience d'insertion. Le volet 4 analyse les discours des partenaires sociaux bruxellois sur la discrimination à l'embauche des étrangers et la politique régionale mise en place pour la combattre (Martens & Ouali, 2005).

Le volet qualitatif d'une étude visait à comparer, à 11 années d'intervalle, les processus d'insertion professionnelle de 37 personnes jeunes hommes et femmes Belges et d'origine étrangère et à identifier les processus de discrimination dans l'accès au marché du travail ou dans la promotion.

Les entretiens semi directifs d'une durée de 60 à 120 minutes, menés entre les mois de mai et de septembre 2004, avaient pour objectif de reconstituer les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes depuis la dernière enquête longitudinale sur l'insertion de 689 jeunes bruxellois effectuée entre mai 1991 et mai 1993. Le choix de l'échantillon reposait sur deux principaux critères : les personnes devaient avoir été soit chômeurs pendant au moins 6 mois entre juin 1992 et mai 1993, soit avoir été étudiant de l'enseignement supérieur en mai 1993.

Les entretiens portaient sur les modes d'accès à l'emploi, les réseaux mobilisés, les dispositifs et moyens privés et publics dont les personnes ont bénéficié, les formations et stages suivis, les études entreprises, les diplômes et les qualifications acquis, les emplois occupés et les périodes de chômage, les obstacles et difficultés rencontrés dans l'accès à l'emploi et la perception de la discrimination sur le marché du travail.

Le volet qualitatif de la recherche a mis en évidence le poids déterminant du diplôme sur l'accès et la stabilisation dans l'emploi et les stratégies d'insertion professionnelle différenciées selon le sexe, l'origine sociale et la nationalité d'origine.

Les principaux résultats sont publiés dans :

Martens A., Ouali N., Van de maele M., Vertommen S., Dryon P., Verhoeven H. *Discriminations des personnes étrangère et d'origine étrangère sur le marché du travail de la Région de Bruxelles-Capitale*, décembre 2004.

Pour les hommes, au quatrième trimestre 2004 37,8% des hommes belges bruxellois ont un emploi, et 32,5% sont au chômage et à la fin du quatrième trimestre 2006, ils sont 54,4% à l'emploi 34,4% au chômage. Au début de la période, 39,4% des ressortissants masculins de l'UE ont un emploi et 28,3% sont au chômage et à la fin de la période, 58,9% sont à l'emploi et 22,8% sont au chômage. La position des hommes hors UE est moins favorable que les Belges et les Européens : au 4<sup>e</sup> trimestre 2004, ils sont 38,6% à avoir un emploi et 24,6% au chômage et au 4<sup>e</sup> trimestre 2006, ils sont 49,6% à l'emploi et 29,2% au chômage. Ces hommes sont les seuls à voir augmenter leur part de chômage entre le début et la fin de la période d'observation.

Étant donné le faible effectif des étrangers au niveau de l'échantillon de la DR de Charleroi (voir les tableaux ci-dessous), nous n'effectuerons de comparaison qu'avec Liège où grosso modo les positions socio-économiques des étrangers sont identiques en termes de hiérarchisation et de classement des hommes et des femmes par groupes de nationalités.

Ainsi, à la fin du quatrième trimestre 2004, 38,4% des femmes belges de Liège ont un emploi, et 31,9% sont au chômage et à la fin du quatrième trimestre 2006, elles sont 48% à l'emploi et 31,9% au chômage. Pour les femmes européennes en début de période 49,5% des femmes ont un emploi et 32,7% sont au chômage et à la fin de la période, 51,5% sont à l'emploi et 32,7% sont au chômage. La situation des femmes hors UE est aussi plus mauvaise que leurs homologues Belges et Européennes, mais elle semble moins défavorable qu'à Bruxelles : au 4<sup>e</sup> trimestre 2004, elles sont 38,5% à avoir un emploi et 21,2% au chômage et au 4<sup>e</sup> trimestre 2006, elles sont 44,2% à l'emploi et 30,8% au chômage. Ces femmes sont aussi les seules à voir augmenter leur part de chômage entre le début et la fin de la période d'observation. La catégorie des inactifs est en baisse dans les trois groupes entre les deux périodes, cependant elle reste plus importante en fin de période pour les femmes hors UE (17,3% contre 13,2% des Belges et 6,9% des Européennes).

Pour les hommes, au quatrième trimestre 2004 36,5% des hommes belges ont un emploi, et 35,8% sont au chômage et à la fin du quatrième trimestre 2006, ils sont 56,6% à l'emploi et 26% au chômage. Au début de la période, 35,2% des ressortissants masculins de l'UE ont un emploi et 43,5% sont au chômage et à la fin de la période, 63,9% sont à l'emploi et 26,9% sont au chômage. La position des hommes hors UE est moins favorable que les Belges et les Européens : au 4<sup>e</sup> trimestre 2004, ils sont 25,8% à avoir un emploi et 24,7% au chômage et au 4<sup>e</sup> trimestre 2006, ils sont 50,6% à l'emploi et 22,5% au chômage. Ces hommes sont les seuls

à avoir en début de période une forte proportion d'inactifs : 32,6% (13,5% en fin de période) contre 17,9% (9,7%) des Belges et 14,8% (3,7%) des Européens.

En conclusion, l'évolution de la position socio-économique des hommes belges à Bruxelles est légèrement meilleure en fin de période qu'à Liège. Pour les femmes de l'UE, la situation du point de vue du chômage est meilleure à Bruxelles qu'à Liège où une femme sur trois est au chômage en début et fin de période. La situation des femmes hors UE est meilleure à Liège avec un taux d'emploi plus élevé en début et fin de période qu'à Bruxelles et un taux de chômage plus faible malgré une augmentation significative de leur chômage à Liège entre les deux périodes d'observation (+9,6% contre +2,3% à Bruxelles). Dans ce groupe de femmes, la part des inactives reste plus importante que pour les Européennes et les Belges en début et en fin de période.

**Tableau 23 : Evolution des caractéristiques de la cohorte au cours de la période par DR, par sexe et nationalité : les femmes**

**Femmes, Belgique**

DR	position socio économique	4e Trim 2004	1er Trim 2005	2e Trim 2005	3e Trim 2005	4e Trim 2005	1er Trim 2006	2e Trim 2006	3e Trim 2006	4e Trim 2006
<b>DR Charleroi</b>	Emploi	363	450	483	502	550	588	618	613	636
	Chômage	611	517	497	542	567	563	607	585	552
	Inactif	321	362	326	265	209	188	100	123	118
	Autre	128	94	117	114	97	84	98	102	117
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>1 423</b>	<b>1 423</b>	<b>1 423</b>	<b>1 423</b>	<b>1 423</b>	<b>1 423</b>	<b>1 423</b>	<b>1 423</b>	<b>1 423</b>
<b>DR Liège</b>	Emploi	594	625	686	669	665	709	758	734	742
	Chômage	493	389	402	485	514	500	539	516	493
	Inactif	349	434	332	274	254	226	148	187	204
	Autre	111	99	127	119	114	112	102	110	108
	<b>Total DR Liège</b>	<b>1 547</b>	<b>1 547</b>	<b>1 547</b>	<b>1 547</b>	<b>1 547</b>	<b>1 547</b>	<b>1 547</b>	<b>1 547</b>	<b>1 547</b>
<b>Région bruxelloise</b>	Emploi	648	723	766	725	848	878	923	870	917
	Chômage	625	446	411	495	505	535	569	577	543
	Inactif	414	515	457	378	302	265	196	224	222
	Autre	130	133	183	219	162	139	129	146	135
	<b>Total Rég. Bruxelloise</b>	<b>1 817</b>	<b>1 817</b>	<b>1 817</b>	<b>1 817</b>	<b>1 817</b>	<b>1 817</b>	<b>1 817</b>	<b>1 817</b>	<b>1 817</b>
<b>Autre DR</b>	Emploi	2 051	2 309	2 569	2 555	2 776	2 907	3 134	3 002	3 073
	Chômage	2 054	1 558	1 492	1 729	1 735	1 723	1 756	1 717	1 645
	Inactif	1 242	1 515	1 307	1 087	938	854	591	676	678
	Autre	531	496	510	507	429	394	397	483	482
	<b>Total Autres DR</b>	<b>5 878</b>	<b>5 878</b>	<b>5 878</b>	<b>5 878</b>	<b>5 878</b>	<b>5 878</b>	<b>5 878</b>	<b>5 878</b>	<b>5 878</b>
	<b>Total général</b>	<b>10 665</b>	<b>10 665</b>	<b>10 665</b>	<b>10 665</b>	<b>10 665</b>	<b>10 665</b>	<b>10 665</b>	<b>10 665</b>	<b>10 665</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Femmes, Eur UE

DR	position socio économique	4e Trim 2004	1er Trim 2005	2e Trim 2005	3e Trim 2005	4e Trim 2005	1er Trim 2006	2e Trim 2006	3e Trim 2006	4e Trim 2006
DR Charleroi	Emploi	17	21	26	23	21	23	23	24	24
	Chômage	27	21	18	18	20	17	22	21	19
	Inactif	8	9	7	8	7	6	1	1	1
	Autre	0	1	1	3	4	6	6	6	8
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>
DR Liège	Emploi	50	50	56	50	53	55	57	51	52
	Chômage	33	25	22	30	29	31	33	37	33
	Inactif	16	22	19	18	16	15	9	9	7
	Autre	2	4	4	3	3	0	2	4	9
	<b>Total DR Liège</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>101</b>
Région bruxelloise	Emploi	65	77	84	80	85	90	91	89	89
	Chômage	44	28	14	26	29	33	34	35	35
	Inactif	37	45	43	35	29	23	17	20	14
	Autre	15	11	20	20	18	15	19	17	23
	<b>Total Rég. Bruxelloise</b>	<b>161</b>	<b>161</b>	<b>161</b>	<b>161</b>	<b>161</b>	<b>161</b>	<b>161</b>	<b>161</b>	<b>161</b>
Autre DR	Emploi	92	98	104	105	111	113	113	108	111
	Chômage	68	53	53	62	70	67	66	72	70
	Inactif	56	65	62	51	41	37	28	36	32
	Autre	29	29	26	27	23	28	38	29	32
	<b>Total Autres DR</b>	<b>245</b>	<b>245</b>	<b>245</b>	<b>245</b>	<b>245</b>	<b>245</b>	<b>245</b>	<b>245</b>	<b>245</b>
	<b>Total général</b>	<b>559</b>	<b>559</b>	<b>559</b>	<b>559</b>	<b>559</b>	<b>559</b>	<b>559</b>	<b>559</b>	<b>559</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Femmes, Hors UE

DR	position socio économique	4e Trim 2004	1er Trim 2005	2e Trim 2005	3e Trim 2005	4e Trim 2005	1er Trim 2006	2e Trim 2006	3e Trim 2006	4e Trim 2006
DR Charleroi	Emploi	5	7	8	7	9	9	11	14	11
	Chômage	20	16	22	23	23	22	23	23	25
	Inactif	4	10	5	5	5	6	2	2	1
	Autre	10	6	4	4	2	2	3	0	2
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>
DR Liège	Emploi	20	21	19	19	18	20	21	22	23
	Chômage	11	10	17	14	16	13	19	16	16
	Inactif	15	16	10	14	15	16	9	9	9
	Autre	6	5	6	5	3	3	3	5	4
	<b>Total DR Liège</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>52</b>
Région bruxelloise	Emploi	65	70	82	86	96	100	103	103	106
	Chômage	80	65	69	82	88	87	99	95	86
	Inactif	73	87	76	54	46	43	32	33	36
	Autre	37	33	28	33	25	25	21	24	27
	<b>Total Rég. Bruxelloise</b>	<b>255</b>	<b>255</b>	<b>255</b>	<b>255</b>	<b>255</b>	<b>255</b>	<b>255</b>	<b>255</b>	<b>255</b>
Autre DR	Emploi	35	37	41	48	50	52	51	52	48
	Chômage	29	21	21	17	21	28	32	27	31
	Inactif	33	34	29	24	27	27	18	21	22
	Autre	14	19	20	22	13	4	10	11	10
	<b>Total Autres DR</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>111</b>
	<b>Total général</b>	<b>457</b>	<b>457</b>	<b>457</b>	<b>457</b>	<b>457</b>	<b>457</b>	<b>457</b>	<b>457</b>	<b>457</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Tableau 24 : Evolution des caractéristiques de la cohorte au cours de la période par DR, par sexe et nationalité : les hommes

**Hommes, Belgique**

DR	position socio économique	4e Trim 2004	1er Trim 2005	2e Trim 2005	3e Trim 2005	4e Trim 2005	1er Trim 2006	2e Trim 2006	3e Trim 2006	4e Trim 2006
<b>DR Charleroi</b>	Emploi	596	698	788	783	817	882	977	1 001	964
	Chômage	701	552	496	579	592	557	538	526	530
	Inactif	257	350	324	248	215	216	131	124	138
	Autre	203	157	149	147	133	102	111	106	125
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>1 757</b>	<b>1 757</b>	<b>1 757</b>	<b>1 757</b>	<b>1 757</b>	<b>1 757</b>	<b>1 757</b>	<b>1 757</b>	<b>1 757</b>
<b>DR Liège</b>	Emploi	653	736	834	829	888	960	1 013	995	1 013
	Chômage	640	504	448	537	528	509	526	499	465
	Inactif	320	402	360	282	248	216	144	169	173
	Autre	176	147	147	141	125	104	106	126	138
	<b>Total DR Liège</b>	<b>1 789</b>	<b>1 789</b>	<b>1 789</b>	<b>1 789</b>	<b>1 789</b>	<b>1 789</b>	<b>1 789</b>	<b>1 789</b>	<b>1 789</b>
<b>Région bruxelloise</b>	Emploi	790	873	946	956	1 032	1 107	1 118	1 089	1 137
	Chômage	680	482	343	496	532	535	575	614	590
	Inactif	401	517	497	362	303	257	194	194	190
	Autre	220	219	305	277	224	192	204	194	174
	<b>Total Rég. Bruxelloise</b>	<b>2 091</b>	<b>2 091</b>	<b>2 091</b>	<b>2 091</b>	<b>2 091</b>	<b>2 091</b>	<b>2 091</b>	<b>2 091</b>	<b>2 091</b>
<b>Autre DR</b>	Emploi	2 826	3 398	3 855	3 897	4 004	4 264	4 575	4 628	4 555
	Chômage	2 502	1 841	1 509	1 744	1 883	1 762	1 697	1 634	1 678
	Inactif	1 180	1 471	1 410	1 153	1 004	932	644	615	618
	Autre	940	738	674	654	557	490	532	571	597
	<b>Total Autres DR</b>	<b>7 448</b>	<b>7 448</b>	<b>7 448</b>	<b>7 448</b>	<b>7 448</b>	<b>7 448</b>	<b>7 448</b>	<b>7 448</b>	<b>7 448</b>
	<b>Total général</b>	<b>13 085</b>	<b>13 085</b>	<b>13 085</b>	<b>13 085</b>	<b>13 085</b>	<b>13 085</b>	<b>13 085</b>	<b>13 085</b>	<b>13 085</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF



Hommes, Eur UE

DR	position socio économique	4e Trim 2004	1er Trim 2005	2e Trim 2005	3e Trim 2005	4e Trim 2005	1er Trim 2006	2e Trim 2006	3e Trim 2006	4e Trim 2006
<b>DR Charleroi</b>	Emploi	31	33	41	35	31	34	45	36	45
	Chômage	25	22	15	18	27	24	21	27	26
	Inactif	9	16	13	13	10	10	8	4	1
	Autre	12	6	8	11	9	9	3	10	5
<b>Total DR Charleroi</b>		<b>77</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>77</b>
<b>DR Liège</b>	Emploi	38	40	48	62	61	70	74	67	69
	Chômage	47	35	32	25	30	27	21	27	29
	Inactif	16	24	22	15	12	5	6	4	4
	Autre	7	9	6	6	5	6	7	10	6
<b>Total DR Liège</b>		<b>108</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	<b>108</b>
<b>Région bruxelloise</b>	Emploi	71	80	83	80	91	105	105	101	106
	Chômage	51	33	24	35	35	36	38	43	41
	Inactif	31	41	40	30	21	19	11	8	10
	Autre	27	26	33	35	33	20	26	28	23
<b>Total Rég. Bruxelloise</b>		<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>
<b>Autre DR</b>	Emploi	116	134	137	149	143	171	172	175	170
	Chômage	95	68	64	63	78	67	63	55	59
	Inactif	42	53	41	32	28	27	19	26	19
	Autre	26	24	37	35	30	14	25	23	31
<b>Total Autres DR</b>		<b>279</b>	<b>279</b>	<b>279</b>	<b>279</b>	<b>279</b>	<b>279</b>	<b>279</b>	<b>279</b>	<b>279</b>
<b>Total général</b>		<b>644</b>	<b>644</b>	<b>644</b>	<b>644</b>	<b>644</b>	<b>644</b>	<b>644</b>	<b>644</b>	<b>644</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

**Hommes, Hors UE**

DR	position socio économique	4e Trim 2004	1er Trim 2005	2e Trim 2005	3e Trim 2005	4e Trim 2005	1er Trim 2006	2e Trim 2006	3e Trim 2006	4e Trim 2006
<b>DR Charleroi</b>	Emploi	14	22	23	20	19	23	24	13	20
	Chômage	18	11	10	13	17	18	14	22	19
	Inactif	6	6	6	4	1	0	1	3	2
	Autre	5	4	4	6	6	2	4	5	2
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>43</b>
<b>DR Liège</b>	Emploi	23	25	36	31	33	39	46	52	45
	Chômage	22	13	14	20	13	16	15	16	20
	Inactif	29	36	26	20	18	21	19	13	12
	Autre	15	15	13	18	3	13	9	8	12
	<b>Total DR Liège</b>	<b>89</b>	<b>89</b>	<b>89</b>	<b>89</b>	<b>67</b>	<b>89</b>	<b>89</b>	<b>89</b>	<b>89</b>
<b>Région bruxelloise</b>	Emploi	102	86	97	107	112	115	128	120	131
	Chômage	65	53	43	65	71	76	78	90	77
	Inactif	46	82	71	47	42	37	23	19	13
	Autre	51	43	53	45	39	36	35	35	43
	<b>Total Rég. Bruxelloise</b>	<b>264</b>	<b>264</b>	<b>264</b>	<b>264</b>	<b>264</b>	<b>264</b>	<b>264</b>	<b>264</b>	<b>264</b>
<b>Autre DR</b>	Emploi	59	58	67	69	67	69	82	78	89
	Chômage	33	17	18	25	27	29	33	34	33
	Inactif	35	56	47	40	36	34	18	20	14
	Autre	28	24	23	21	25	23	22	23	19
	<b>Total Autres DR</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>
	<b>Total général</b>	<b>551</b>	<b>551</b>	<b>551</b>	<b>551</b>	<b>529</b>	<b>551</b>	<b>551</b>	<b>551</b>	<b>551</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

#### **4.1. Indicateurs d'insertion professionnelle**

Nous proposons donc de recourir à plusieurs indicateurs qui s'appuient sur les positions occupées (emploi, chômage, inactivité), ainsi que sur les transitions vers ces positions (ou entre ces positions).

En premier lieu, nous considérons les taux d'activité, d'emploi et de chômage, en début de période (6 mois après la fin des études) et en fin de période (deux ans et demi après la fin des études).

Vis-à-vis de ces taux, plusieurs choix méthodologiques ont été faits :

Le taux d'activité qui est calculé est **un taux d'activité net**. Il rapporte, pour un groupe donné (par exemple, les sortants ayant tel parcours scolaire), le nombre total d'actifs de ce groupe (actifs occupés et chômeurs) en pourcentage de la population totale de ce groupe qui a terminé ses études. Ce taux net mesure la propension à l'activité professionnelle des membres de la population considérée qui ont quitté le système éducatif. Il est souvent utilisé dans les travaux qui portent sur l'insertion professionnelle d'une cohorte (enquêtes « entrée dans la vie active », enquêtes « Génération », Observatoire de la vie étudiante, etc.). La différence entre 100% et le taux d'activité net est alors une mesure de l'inactivité qui n'est pas due à la poursuite d'études<sup>32</sup>.

Le même principe de définition a été adopté pour le calcul du **taux d'emploi net** (en considérant uniquement les actifs occupés au numérateur, et en considérant la population totale qui a terminé ses études au dénominateur).

Le **taux de chômage** d'un groupe donné correspond au rapport, exprimé en pourcents, entre le nombre de chômeurs identifiés au sein de ce groupe et le total des actifs (actifs occupés et

---

<sup>32</sup> Le taux d'activité d'un groupe donné (âge, sexe, personnes se caractérisant par un état matrimonial commun, habitants d'une même région géographique, diplômés d'une même année, etc.) correspond au nombre total d'actifs (actifs occupés et chômeurs) dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe. Il mesure donc la propension à l'activité professionnelle d'une population. C'est à cette définition qu'on se réfère quand on parle de « taux d'activité des femmes » ou de « taux d'activité des jeunes âgés de 15 à 24 ans », par exemple. Aux âges auxquels l'absence du marché du travail correspond massivement à la poursuite d'études, la différence entre 100% et le taux d'activité ainsi défini est une estimation de la propension à la prolongation des études (et donc une approximation du taux de scolarisation). En comparaison, le taux d'activité net d'un groupe donné, que nous considérons, repose sur le même numérateur (actifs occupés et chômeurs) que le taux d'activité, mais les personnes qui, dans la population concernée, poursuivent des études ne sont pas comptabilisées au dénominateur.

chômeurs) de ce groupe. Pour rappel, en début de période, sont considérées comme chômeurs les personnes supposées être en stage d'attente (cf. présentation des statuts en introduction au point 3).

A côté de ces taux, d'autres indicateurs sont mobilisés :

La **part des jeunes qui n'accèdent pas à l'emploi** : la proportion de jeunes qui n'accèdent pas à un emploi sur la période considérée (qui dure deux ans et demi après la fin des études). On peut aussi considérer la **proportion de jeunes qui accèdent à un emploi relativement rapidement**. Nous avons choisi le seuil d'une année, permettant de départager ceux qui accèdent à un emploi dès la première année de ceux qui accèdent plus tardivement à un emploi (ou pas du tout).

Nous avons également pris en compte trois indicateurs relatifs à la mobilité entre la première année et la seconde année de la période d'observation.

Un **taux d'employabilité**, qui concerne la population qui est au chômage un an après la fin des études ; ce taux mesure les chances pour ces jeunes d'occuper un emploi un an plus tard, c'est-à-dire deux ans après la fin des études.

Un **taux de vulnérabilité**, qui concerne la population qui occupe un emploi un an après la fin des études ; ce taux mesure le risque pour ces jeunes de se trouver au chômage un an plus tard, c'est-à-dire deux ans après la fin des études (taux de vulnérabilité 1), ou de se trouver soit au chômage, soit en inactivité (taux de vulnérabilité 2).

Un **taux de « sortie employeur »**, qui concerne la population qui occupe un emploi un an après la fin des études ; ce taux mesure le risque pour ces jeunes de ne plus se trouver chez cet employeur un an plus tard, c'est-à-dire deux ans après la fin des études. Cela correspond aux transitions vers le chômage (ou l'inactivité), mais aussi aux changements d'employeurs.

#### **4.1.1. Indicateurs selon les parcours scolaires**

Le tableau 25a ci-dessous montre qu'à Bruxelles, 54,4% des jeunes accèdent à l'emploi dès la première année, tandis qu'à l'opposé, moins d'un jeune sur cinq (18,4%) n'accède pas à un emploi sur l'intervalle de deux ans et demi. Ces taux sont quasi équivalents à Liège (54,8% et

21,9%) tandis qu'ils sont différents à Charleroi indiquant un accès plus difficile des jeunes à l'emploi (48,4% et 26,8%).

Si l'on considère l'évolution des positions entre la première et la seconde année, on constate que les transitions du chômage vers l'emploi sont importantes : 26,9% à Bruxelles, 25,7% à Liège et 25,8% à Charleroi. Cependant, pour les jeunes qui occupent un emploi un an après la fin des études, le risque d'être au chômage un an plus tard n'est pas négligeable et est plus important à Bruxelles (15,9%) qu'à Liège (13,6%) et Charleroi (13,9%). Les transitions vers l'inactivité sont également significatives mais plus importante à Bruxelles (57,6%) qu'à Liège (54,6%) et Charleroi (54,9%).

Le taux d'emploi augmente largement sur la période : à Bruxelles, il passe de 36,2% à 53,4%, mais le taux de chômage reste élevé passant de 47,3% à 35,8%. A Liège, le taux d'emploi s'accroît de 38,1% à 53,5% et le taux de chômage diminue passant de 46,2% à 34,5% tandis qu'à Charleroi, le taux d'emploi connaît la plus forte croissance comparativement aux deux autres DR passant de 31,9% à 51,9% (+20%) et le taux de chômage diminue aussi le plus fortement de 56,6% à 40%. Deux ans et demi après la fin des études le chômage concerne encore plus de trois jeunes sur dix à Bruxelles et à Liège et quatre jeunes sur dix à Charleroi.

Tableau 25 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement, et le retard scolaire accumulé (agrégé) par DR

DR	Type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ.
Région bruxelloise	Ordinaire PE, max degré 3	68,4%	82,4%	36,0%	53,5%	47,4%	35,0%	18,3%	54,5%	27,4%	15,8%	28,8%	58,6%
	<i>dont retard accumulé &lt;= 1année</i>	64,6%	75,3%	36,5%	54,7%	43,5%	27,3%	13,1%	58,9%	27,7%	11,0%	27,3%	59,9%
	<i>dont retard accumulé &gt;= 2années</i>	70,4%	86,1%	35,6%	52,8%	49,4%	38,7%	20,9%	52,4%	27,0%	18,6%	29,7%	57,9%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	71,9%	83,4%	54,7%	67,4%	23,9%	19,2%	9,7%	70,1%	19,0%	7,9%	16,3%	36,7%
	Ordinaire alternance	71,6%	84,7%	33,7%	46,7%	53,0%	44,8%	19,1%	50,3%	27,8%	23,1%	36,9%	67,6%
	Spécialisé (*)	70,0%	88,9%	30,8%	48,8%	56,0%	45,2%	25,1%	46,7%	22,7%	19,1%	24,7%	45,2%
	<b>Total Région Bruxelloise</b>	<b>68,8%</b>	<b>82,8%</b>	<b>36,2%</b>	<b>53,4%</b>	<b>47,3%</b>	<b>35,6%</b>	<b>18,4%</b>	<b>54,4%</b>	<b>26,9%</b>	<b>15,9%</b>	<b>28,5%</b>	<b>57,6%</b>
Autre DR	Ordinaire PE, max degré 3	72,0%	83,8%	37,1%	57,9%	48,5%	30,9%	18,8%	55,5%	29,8%	11,4%	22,3%	56,2%
	<i>dont retard accumulé &lt;= 1année</i>	69,9%	82,0%	38,3%	61,5%	45,3%	25,0%	14,5%	58,1%	33,8%	9,2%	21,7%	55,3%
	<i>dont retard accumulé &gt;= 2années</i>	74,1%	85,7%	35,7%	54,1%	51,8%	36,9%	23,2%	52,9%	27,2%	13,9%	23,0%	57,5%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	85,7%	88,3%	68,7%	75,8%	19,9%	14,2%	11,1%	78,4%	34,6%	5,8%	12,8%	34,1%
	Ordinaire alternance	72,3%	81,2%	33,6%	46,1%	53,5%	43,2%	26,6%	49,7%	26,2%	17,7%	25,7%	57,2%
	Spécialisé (*)	70,8%	80,6%	26,3%	39,1%	62,9%	51,4%	34,6%	42,3%	16,6%	18,2%	28,8%	51,8%
	<b>Total Autre DR</b>	<b>72,5%</b>	<b>83,6%</b>	<b>37,5%</b>	<b>56,6%</b>	<b>48,3%</b>	<b>32,3%</b>	<b>19,9%</b>	<b>55,3%</b>	<b>28,6%</b>	<b>11,8%</b>	<b>22,2%</b>	<b>54,9%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Cette situation d'ensemble peut toutefois largement différer selon les parcours scolaires accomplis. Dans le tableau 25a, les sortants de l'enseignement professionnel degré 4 présentent le taux d'accès à un premier emploi plus important que les autres sortants mais leur taux d'accès est plus faible à Bruxelles (70,1%) qu'à Liège (80,7%) et Charleroi (85,9%). Ils/elles présentent la part de non accès à l'emploi la plus faible avec 9,7% (12,4% à Liège et 6,1% à Charleroi).

La répartition par sexe indique un accès plus difficile des femmes à l'emploi à Bruxelles comme dans les autres DR. A Bruxelles, les femmes sont 52,4% à accéder à l'emploi dès la première année contre 56,2% des hommes et elles sont 21% à ne pas accéder à l'emploi contre 16% pour les hommes. La situation des Bruxelloises est moins dramatique que celle de Charleroi où elles sont 41,3% à accéder à l'emploi dès la première année (54,2% des hommes), et 34,9% à ne pas avoir accès à l'emploi (20,3% des hommes). A Liège la situation est plus proche de celle de Bruxelles, 53,9% des femmes obtiennent un emploi dès la première année (55,6% des hommes) et elles sont 26,1% à ne pas accéder à l'emploi (18,3% des hommes).

Pour les Bruxelloises qui occupent un emploi un an après la fin des études, le risque d'être au chômage un an plus tard n'est pas négligeable (16,2%), il est légèrement inférieur à celui des hommes (15,7%), mais il est supérieur aux femmes de Charleroi (13,3%) et de Liège (15,5%). Quant à l'évolution des positions entre la première et la seconde année, on observe que les transitions du chômage vers l'emploi moins importantes pour les femmes (24,3%) que pour les hommes (30%) est cependant plus importante que pour les femmes de Liège (18,4%) et de Charleroi (19,4%).

Le taux d'emploi des femmes à Bruxelles augmente de 15,5 points sur la période alors que celui des hommes de 18,7 points. A Charleroi, l'augmentation du taux entre le début et la fin de la période est plus importante : +19,6 points (19,9 points pour les hommes) et à Liège, l'augmentation est la plus faible avec +8,6 points (21,4 points pour les hommes).

Le taux d'emploi des sortants du professionnel degré 4 en fin de période est toutefois meilleur pour les femmes de Charleroi (86,8%) que celles de Liège (75,5%) et de Bruxelles (71%). Pour les hommes sortant de ce type d'enseignement, le taux d'emploi est élevé à Charleroi (88,6%) au 4<sup>e</sup> trimestre 2006 alors qu'il est de 72,1% à Liège et 55% à Bruxelles.

Le taux d'accès au premier emploi est plus important pour les femmes de Charleroi (85,7%) et de Liège (81,1%) que pour les femmes de Bruxelles (72,2%).



Tableau 25a : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement, par sexe et par DR

Charleroi	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
Femmes	Ordinaire PE, max degré 3	69,7%	87,7%	24,8%	46,4%	64,4%	47,1%	34,1%	39,6%	19,8%	15,5%	25,0%	57,0%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	87,5%	96,5%	68,2%	86,8%	22,0%	10,0%	7,1%	85,7%	71,4%	1,6%	6,0%	25,4%
	Ordinaire alternance	69,7%	77,0%	26,0%	28,5%	62,7%	63,0%	51,9%	31,8%	15,6%	16,1%	23,5%	52,9%
	Spécialisé (*)	72,5%	68,2%	26,1%	31,4%	64,1%	54,0%	52,5%	33,9%	7,4%	6,7%	12,5%	37,5%
	<b>Total Femmes</b>	<b>70,6%</b>	<b>86,5%</b>	<b>26,9%</b>	<b>46,5%</b>	<b>61,9%</b>	<b>46,2%</b>	<b>34,9%</b>	<b>41,3%</b>	<b>19,4%</b>	<b>13,3%</b>	<b>22,1%</b>	<b>52,0%</b>
Hommes	Ordinaire PE, max degré 3	75,4%	86,9%	36,4%	59,8%	51,8%	31,3%	18,5%	55,3%	35,1%	13,7%	22,4%	57,6%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	100,0%	88,6%	82,5%	88,6%	17,5%	0,0%	0,0%	86,7%	100,0%	0,0%	8,3%	25,0%
	Ordinaire alternance	76,6%	86,4%	36,1%	45,1%	52,9%	47,8%	21,7%	54,2%	35,8%	16,5%	27,1%	52,5%
	Spécialisé (*)	80,5%	79,7%	28,7%	33,1%	64,3%	58,5%	39,5%	38,0%	7,3%	21,2%	35,0%	62,5%
	<b>Total Hommes</b>	<b>76,1%</b>	<b>86,4%</b>	<b>36,1%</b>	<b>56,0%</b>	<b>52,6%</b>	<b>35,1%</b>	<b>20,3%</b>	<b>54,2%</b>	<b>32,4%</b>	<b>14,2%</b>	<b>23,5%</b>	<b>56,7%</b>
Liège	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
Femmes	Ordinaire PE, max degré 3	69,8%	79,4%	37,1%	47,3%	46,8%	40,4%	26,2%	52,0%	19,4%	16,2%	26,7%	55,9%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	86,7%	88,9%	73,1%	75,5%	15,7%	15,1%	11,8%	81,1%	25,0%	7,2%	12,1%	29,5%
	Ordinaire alternance	68,8%	72,5%	35,6%	32,5%	48,3%	55,2%	36,0%	42,3%	12,2%	33,3%	37,1%	45,7%
	Spécialisé (*)	38,4%	72,1%	3,8%	12,1%	90,0%	83,2%	70,4%	29,6%	0,0%	33,3%	42,9%	71,4%
	<b>Total Femmes</b>	<b>70,9%</b>	<b>79,8%</b>	<b>40,0%</b>	<b>48,6%</b>	<b>43,5%</b>	<b>39,1%</b>	<b>26,1%</b>	<b>53,9%</b>	<b>18,4%</b>	<b>15,5%</b>	<b>24,8%</b>	<b>51,0%</b>
Hommes	Ordinaire PE, max degré 3	70,7%	83,0%	36,9%	59,1%	47,8%	28,8%	17,3%	55,8%	33,3%	11,0%	19,8%	58,2%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	86,2%	83,7%	68,3%	72,1%	20,8%	13,9%	15,2%	78,8%	0,0%	9,1%	20,0%	52,0%
	Ordinaire alternance	69,9%	84,8%	31,7%	50,7%	54,7%	40,2%	21,6%	55,2%	31,7%	20,4%	25,9%	59,5%
	Spécialisé (*)	67,4%	84,0%	28,0%	44,9%	58,5%	46,6%	31,0%	42,3%	20,8%	4,8%	13,0%	34,8%
	<b>Total Hommes</b>	<b>70,7%</b>	<b>83,3%</b>	<b>36,4%</b>	<b>57,8%</b>	<b>48,6%</b>	<b>30,7%</b>	<b>18,3%</b>	<b>55,6%</b>	<b>32,2%</b>	<b>12,0%</b>	<b>20,4%</b>	<b>57,6%</b>

Région bruxelloise	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
Femmes	Ordinaire PE, max degré 3	68,7%	79,8%	34,4%	50,3%	49,8%	37,0%	20,6%	52,7%	24,9%	16,8%	31,1%	59,9%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	75,4%	85,9%	58,3%	71,0%	22,7%	17,3%	10,4%	72,2%	12,5%	8,6%	14,7%	33,3%
	Ordinaire alternance	64,9%	78,7%	27,3%	35,2%	58,0%	55,3%	29,5%	40,2%	20,0%	19,0%	34,6%	65,4%
	Spécialisé (*)	63,9%	94,0%	25,1%	47,0%	60,7%	50,0%	32,2%	35,6%	25,6%	20,8%	20,8%	41,7%
	<b>Total Femmes</b>	<b>68,6%</b>	<b>80,6%</b>	<b>35,0%</b>	<b>50,5%</b>	<b>49,1%</b>	<b>37,4%</b>	<b>21,0%</b>	<b>52,4%</b>	<b>24,3%</b>	<b>16,2%</b>	<b>29,6%</b>	<b>57,4%</b>
Hommes	Ordinaire PE, max degré 3	68,0%	84,7%	37,3%	56,5%	45,2%	33,3%	16,2%	56,1%	30,4%	15,1%	26,8%	57,6%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	61,9%	74,3%	44,6%	55,0%	28,0%	25,9%	7,7%	64,1%	40,0%	5,3%	21,7%	47,8%
	Ordinaire alternance	76,3%	88,6%	37,6%	53,6%	50,7%	39,5%	13,5%	55,8%	32,7%	24,3%	37,6%	68,2%
	Spécialisé (*)	75,3%	85,1%	35,7%	50,3%	52,6%	40,9%	19,4%	55,6%	18,5%	18,2%	26,5%	46,9%
	<b>Total Hommes</b>	<b>68,9%</b>	<b>84,9%</b>	<b>37,3%</b>	<b>56,0%</b>	<b>45,8%</b>	<b>34,0%</b>	<b>16,0%</b>	<b>56,2%</b>	<b>30,0%</b>	<b>15,7%</b>	<b>27,5%</b>	<b>57,7%</b>
Autre DR	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
Femmes	Ordinaire PE, max degré 3	70,4%	80,9%	35,4%	53,4%	49,7%	33,9%	21,2%	52,0%	29,1%	13,1%	25,8%	57,5%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	86,5%	87,8%	69,8%	75,8%	19,3%	13,6%	10,3%	78,5%	37,3%	5,8%	13,6%	35,8%
	Ordinaire alternance	68,7%	81,4%	26,6%	37,1%	61,3%	54,4%	38,2%	39,5%	23,3%	20,2%	29,3%	53,6%
	Spécialisé (*)	76,7%	81,7%	25,2%	41,2%	67,2%	49,6%	38,3%	42,6%	16,9%	13,0%	19,0%	41,4%
	<b>Total Femmes</b>	<b>71,5%</b>	<b>81,4%</b>	<b>36,9%</b>	<b>53,4%</b>	<b>48,4%</b>	<b>34,3%</b>	<b>22,2%</b>	<b>52,6%</b>	<b>28,2%</b>	<b>12,6%</b>	<b>24,5%</b>	<b>54,5%</b>
Hommes	Ordinaire PE, max degré 3	73,8%	85,9%	41,1%	65,2%	44,3%	24,1%	12,8%	62,2%	34,7%	8,7%	19,4%	54,7%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	74,3%	85,3%	49,8%	65,5%	32,9%	23,2%	18,4%	61,8%	25,0%	7,9%	16,7%	42,9%
	Ordinaire alternance	73,9%	80,3%	37,3%	53,3%	49,5%	33,6%	19,5%	54,9%	28,1%	15,4%	23,5%	60,1%
	Spécialisé (*)	68,3%	82,4%	27,6%	42,5%	59,6%	48,4%	26,2%	46,0%	22,9%	23,0%	35,1%	56,7%
	<b>Total Hommes</b>	<b>73,6%</b>	<b>85,0%</b>	<b>40,1%</b>	<b>62,7%</b>	<b>45,5%</b>	<b>26,3%</b>	<b>14,3%</b>	<b>60,5%</b>	<b>32,4%</b>	<b>9,9%</b>	<b>20,3%</b>	<b>55,2%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Au regard du type d'enseignement suivi dans l'enseignement ordinaire de plein exercice (maximum degré 3), on observe dans le tableau 26 qu'à Bruxelles, les taux de chômage en fin de période est la plus élevée parmi les sortants d'une 6<sup>e</sup> année professionnelle (43%) et celles/ceux qui ont quitté en 5<sup>e</sup> année secondaire (47,4%). La situation est identique à Charleroi (respectivement 42,9% et 52,2%) et à Liège (respectivement 48,6% et 34,8%). Ce sont les groupes qui ont connu la plus faible diminution du chômage entre 2004 et 2006 :

-10,2% et -5,1% à Bruxelles ; -13,5% et -3,8% à Charleroi et -17,7 et -1,2% à Liège.

Celles/ceux qui ont quitté en 5<sup>e</sup> année secondaire restent le plus pénalisé sur le marché du travail avec un taux d'emploi le plus faible en décembre 2006 (43,7% à Bruxelles, 39,6% à Charleroi et 38,9% à Liège), les taux de vulnérabilité<sup>1</sup> le plus élevé (21,8% à Bruxelles, 19,1% à Charleroi et 16,1% à Liège) et un taux de non accès au marché du travail le plus important (25,1% à Bruxelles, 33,8% à Charleroi et 31,1% à Liège).

A l'inverse, les sortants de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année général et de 7<sup>e</sup> année professionnelle ont une propension à s'insérer rapidement qui les distingue des autres groupes de jeunes avec respectivement 61% et 62,2% à Bruxelles. A Charleroi, ce sont les sortants de 6<sup>e</sup> professionnelle (53%) et 7<sup>e</sup> professionnelle 58,6% à Charleroi et 38,9% à Liège, ce sont les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année, T ou A qualification (57%) et les 7<sup>e</sup> professionnelle (55,4%).

Parmi les sortants de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année général, rares sont celles/ceux qui n'ont pas occupé d'emploi sur la période à Bruxelles (6,3%), mais à Charleroi (19,8%) et à Liège (12,9%) ils sont plus nombreux. Leur taux d'employabilité est parmi la plus élevée (61,7% contre 51,1% à Charleroi et 57,5% à Liège) et leur taux de vulnérabilité<sup>1</sup> est faible (5,8% à Bruxelles, 6,8 à Charleroi et 6,2% à Liège). Ces indicateurs témoignent d'une insertion professionnelle meilleure à Bruxelles que dans les deux autres direction régionales.

On observe par ailleurs une différenciation entre les sortants de l'enseignement de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> T ou A de transition et 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> T ou A qualification. A Bruxelles, la filière de qualification détient, en fin de période, un taux supérieur d'emploi (64% contre 55,9%) et d'accès rapide à l'emploi (59,3% contre 46%). Ils possèdent en revanche des taux de non accès à l'emploi et de vulnérabilité très similaires. A Charleroi, la filière de transition détient un taux supérieur d'emploi (66,7% contre 63,3%) mais un taux d'accès rapide à l'emploi équivalent (46%). A Liège, les deux filières ont des taux d'emploi similaires 61,1% et 62,9%.

Tableau 26 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon la scolarité suivie et la DR

	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
<b>DR Charleroi</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	72,2%	82,9%	31,8%	39,6%	56,0%	52,2%	33,8%	42,8%	21,2%	19,1%	33,0%	60,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	59,5%	77,7%	25,6%	56,3%	56,9%	27,5%	19,8%	45,6%	37,1%	6,8%	26,1%	51,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	62,6%	83,9%	26,0%	66,7%	58,4%	20,5%	16,1%	46,2%	53,3%	6,7%	22,2%	52,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	68,0%	90,8%	26,9%	63,3%	60,4%	30,3%	21,3%	46,5%	31,4%	12,0%	17,8%	59,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	80,7%	88,7%	35,2%	50,6%	56,4%	42,9%	27,6%	53,0%	24,6%	19,3%	23,8%	53,1%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	84,6%	93,0%	36,9%	61,2%	56,3%	34,2%	21,7%	58,6%	27,4%	12,8%	17,5%	56,1%
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>72,7%</b>	<b>87,1%</b>	<b>31,0%</b>	<b>53,6%</b>	<b>57,4%</b>	<b>38,5%</b>	<b>25,7%</b>	<b>48,1%</b>	<b>26,8%</b>	<b>14,4%</b>	<b>23,4%</b>	<b>57,4%</b>
<b>DR Liège</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	69,3%	75,7%	34,8%	38,9%	49,8%	48,6%	31,1%	48,0%	18,2%	16,1%	29,0%	59,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	53,9%	69,2%	36,3%	57,1%	32,7%	17,5%	12,9%	49,7%	18,8%	6,2%	28,3%	57,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	53,9%	81,7%	35,4%	61,1%	34,3%	25,2%	18,0%	47,3%	40,0%	4,2%	19,3%	56,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	72,5%	86,4%	36,7%	62,9%	49,3%	27,2%	16,1%	57,0%	32,2%	14,1%	22,4%	56,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	73,9%	85,8%	35,1%	55,9%	52,5%	34,8%	22,2%	55,6%	32,2%	13,5%	18,8%	52,1%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	81,8%	88,2%	44,1%	63,7%	46,1%	27,8%	15,6%	65,4%	34,8%	13,0%	16,0%	57,8%
	<b>Total DR Liège</b>	<b>70,3%</b>	<b>81,0%</b>	<b>37,0%</b>	<b>53,4%</b>	<b>47,4%</b>	<b>34,0%</b>	<b>21,4%</b>	<b>54,0%</b>	<b>26,6%</b>	<b>13,2%</b>	<b>22,8%</b>	<b>57,2%</b>
<b>Région bruxelloise</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	68,7%	83,2%	32,7%	43,7%	52,5%	47,4%	25,1%	47,1%	26,4%	21,8%	35,7%	63,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	62,8%	67,8%	37,4%	59,6%	40,5%	12,1%	6,3%	61,0%	25,0%	5,8%	32,5%	61,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	56,2%	74,2%	29,9%	55,9%	46,8%	24,8%	13,1%	46,0%	35,7%	13,9%	24,4%	56,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	67,9%	86,4%	39,1%	64,0%	42,4%	25,9%	13,3%	59,3%	33,6%	13,2%	23,3%	55,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	76,2%	90,3%	35,7%	51,5%	53,2%	43,0%	24,6%	55,3%	17,8%	18,5%	24,2%	56,1%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	73,2%	92,9%	39,6%	60,3%	45,9%	35,1%	19,2%	62,2%	30,1%	16,9%	22,5%	51,3%
	<b>Total Région Bruxelloise</b>	<b>68,4%</b>	<b>83,1%</b>	<b>36,0%</b>	<b>54,0%</b>	<b>47,4%</b>	<b>35,0%</b>	<b>18,3%</b>	<b>54,5%</b>	<b>27,4%</b>	<b>15,8%</b>	<b>28,8%</b>	<b>58,6%</b>
<b>Autre DR</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	71,3%	77,5%	38,5%	44,1%	46,0%	43,1%	26,5%	51,5%	21,8%	14,4%	28,3%	57,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	62,1%	71,8%	37,9%	62,0%	39,0%	13,7%	8,2%	56,9%	39,6%	5,9%	33,5%	61,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	59,7%	80,1%	32,9%	64,2%	44,9%	19,8%	12,2%	51,2%	33,3%	8,9%	24,0%	56,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	70,3%	87,9%	35,7%	67,9%	49,2%	22,8%	12,5%	57,7%	37,9%	9,2%	19,0%	55,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	79,9%	87,7%	39,5%	59,8%	50,5%	31,7%	17,9%	61,6%	32,1%	12,0%	18,6%	54,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	81,0%	92,2%	44,4%	71,1%	45,3%	22,9%	12,2%	66,6%	39,1%	8,8%	14,5%	52,0%
	<b>Total Autre DR</b>	<b>72,3%</b>	<b>83,6%</b>	<b>38,6%</b>	<b>59,9%</b>	<b>46,7%</b>	<b>28,3%</b>	<b>16,6%</b>	<b>57,6%</b>	<b>31,8%</b>	<b>10,4%</b>	<b>21,9%</b>	<b>55,8%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

#### 4.1.2. Indicateurs selon les parcours (et retard) scolaires

Les indicateurs d'insertion professionnelle permettent aussi de mesurer l'impact de l'échec scolaire sur l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement ordinaire de plein exercice. En effet, on observe dans le tableau 27 qu'à Charleroi les sortants ayant accumulé 2 ans de retard scolaire et plus ont un taux d'emploi inférieur à ceux ayant peu ou pas de retard en début et en fin de période : au 4e trimestre 2006, leur taux d'emploi est de 49,4% pour ceux avec un retard de 2 ans et plus alors qu'il est de 58,4% pour les peu ou pas de retard. A Liège et à Bruxelles, la situation est similaire. Les taux d'emploi des Liégeois au 4e trimestre 2006 sont respectivement de 47,7% et 59,7% et pour les Bruxellois, ils sont de 51,8% et 57,5%.

Par ailleurs, l'accès au marché du travail de ceux qui ont accumulé un retard de 2 ans et plus est plus difficile que pour ceux ayant peu ou pas de retard. Ils sont respectivement à Charleroi 29,5% et 21,5% à ne pas avoir accès à l'emploi ; à Liège, ils sont 26,1% et 16,2% et à Bruxelles, 20,9% et 13,1%.

Les taux de transitions entre le chômage et l'emploi sont plus importants pour les sortants avec peu ou pas de retard scolaire que pour les autres : à Charleroi, ils ont respectivement 30% et 25,1% de taux d'employabilité, à Liège, 32,5 et 23,5% alors qu'à Bruxelles, il n'y a pas de différence, les deux groupes ont un taux similaire de 27%. Les Bruxellois avec peu ou pas de retard ont un taux de transitions plus faibles qu'à Charleroi et Liège.

Enfin, les taux de vulnérabilité<sup>1</sup> (qui mesure le risque pour ces jeunes de se trouver au chômage un an plus tard, soit deux ans après la fin des études) sont plus élevés à Bruxelles qu'ailleurs avec 18,6% pour les  $\geq 2$  ans de retard contre 11% pour ceux ayant un peu ou pas de retard scolaire. A Charleroi, la vulnérabilité des deux groupes est similaire 7,4% et à Liège elle est plus élevée pour ceux ayant le plus de retard avec 8,7% contre 7,3%.

Les sortants de la formation en alternance ont les taux d'emploi parmi les plus faibles en fin de période à Charleroi (39,7%), à Liège (44,9%) et à Bruxelles (46,7%). Leur situation est meilleure à Bruxelles. En fin de période, les taux de chômage restent élevés : 55,8% à Charleroi, 44,4% à Liège et 44,8% à Bruxelles. Les taux de vulnérabilité<sup>1</sup> si différencie selon

la DR : il sont plus faible (16,4%) à Charleroi qu'à (23,4%) Liège et (23,1%) Bruxelles. Ceux qui n'ont pas accès à l'emploi sont moins nombreux à Bruxelles (19,1%) qu'à Charleroi (31,3%) et Liège (25,9%).

Tableau 27 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement et le retard scolaire accumulé (agrégé) par DR

	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
DR Charleroi	Ordinaire PE, max degré 3	72,6%	87,4%	31,0%	53,8%	57,4%	38,5%	25,7%	48,1%	26,8%	14,4%	23,4%	57,4%
	<i>dont retard accumulé &lt;= 1année</i>	70,6%	87,4%	32,3%	58,4%	54,2%	33,2%	21,5%	51,1%	30,0%	7,4%	14,7%	42,5%
	<i>dont retard accumulé &gt;= 2années</i>	74,7%	86,8%	29,6%	49,4%	60,3%	43,1%	29,5%	45,3%	25,1%	7,4%	12,6%	42,8%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	89,6%	95,3%	70,6%	87,2%	21,3%	8,5%	6,1%	85,9%	75,0%	1,3%	6,3%	25,3%
	Ordinaire alternance	74,3%	83,2%	32,8%	39,7%	55,8%	52,3%	31,3%	47,0%	27,7%	16,4%	26,3%	52,6%
	Spécialisé (*)	77,9%	76,2%	27,8%	32,6%	64,3%	57,2%	43,6%	36,7%	7,3%	16,7%	28,6%	55,4%
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>73,5%</b>	<b>86,5%</b>	<b>31,9%</b>	<b>51,9%</b>	<b>56,6%</b>	<b>40,0%</b>	<b>26,8%</b>	<b>48,4%</b>	<b>25,8%</b>	<b>13,9%</b>	<b>22,9%</b>	<b>54,9%</b>
DR Liège	Ordinaire PE, max degré 3	70,3%	81,4%	37,0%	53,7%	47,4%	34,0%	21,4%	54,0%	26,6%	13,2%	22,8%	57,2%
	<i>dont retard accumulé &lt;= 1année</i>	69,7%	81,8%	39,5%	59,7%	43,2%	27,0%	16,2%	56,8%	32,5%	7,3%	17,6%	43,8%
	<i>dont retard accumulé &gt;= 2années</i>	70,7%	80,4%	34,5%	47,7%	51,2%	40,6%	26,1%	51,5%	23,5%	8,7%	13,7%	41,2%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	86,8%	87,9%	72,5%	74,8%	16,4%	14,9%	12,4%	80,7%	20,8%	7,5%	13,4%	33,1%
	Ordinaire alternance	70,1%	80,8%	33,1%	44,9%	52,8%	44,4%	25,9%	51,4%	24,4%	23,4%	28,5%	56,3%
	Spécialisé (*)	59,1%	80,8%	21,0%	35,8%	64,4%	55,7%	41,8%	38,8%	13,9%	11,1%	20,0%	43,3%
	<b>Total DR Liège</b>	<b>70,9%</b>	<b>81,6%</b>	<b>38,1%</b>	<b>53,5%</b>	<b>46,2%</b>	<b>34,5%</b>	<b>21,9%</b>	<b>54,8%</b>	<b>25,7%</b>	<b>13,6%</b>	<b>22,4%</b>	<b>54,6%</b>
Région bruxelloise	Ordinaire PE, max degré 3	68,4%	82,4%	36,0%	53,5%	47,4%	35,0%	18,3%	54,5%	27,4%	15,8%	28,8%	58,6%
	<i>dont retard accumulé &lt;= 1année</i>	66,3%	79,2%	37,5%	57,5%	43,5%	27,3%	13,1%	58,9%	27,7%	11,0%	27,3%	59,9%
	<i>dont retard accumulé &gt;= 2années</i>	69,4%	84,5%	35,1%	51,8%	49,4%	38,7%	20,9%	52,4%	27,0%	18,6%	29,7%	57,9%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	71,9%	83,4%	54,7%	67,4%	23,9%	19,2%	9,7%	70,1%	19,0%	7,9%	16,3%	36,7%
	Ordinaire alternance	71,6%	84,7%	33,7%	46,7%	53,0%	44,8%	19,1%	50,3%	27,8%	23,1%	36,9%	67,6%
	Spécialisé (*)	70,0%	88,9%	30,8%	48,8%	56,0%	45,2%	25,1%	46,7%	22,7%	19,1%	24,7%	45,2%
	<b>Total Région Bruxelloise</b>	<b>68,8%</b>	<b>82,8%</b>	<b>36,2%</b>	<b>53,4%</b>	<b>47,3%</b>	<b>35,6%</b>	<b>18,4%</b>	<b>54,4%</b>	<b>26,9%</b>	<b>15,9%</b>	<b>28,5%</b>	<b>57,6%</b>
Autre DR	Ordinaire PE, max degré 3	72,3%	83,7%	38,6%	60,0%	46,7%	28,3%	16,6%	57,6%	31,8%	10,4%	21,9%	55,8%
	<i>dont retard accumulé &lt;= 1année</i>	71,6%	83,4%	40,2%	64,4%	43,9%	22,8%	12,6%	59,8%	35,3%	8,1%	21,1%	54,7%
	<i>dont retard accumulé &gt;= 2années</i>	73,2%	83,9%	36,8%	55,2%	49,8%	34,2%	20,8%	55,2%	29,2%	13,1%	23,0%	57,2%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	84,7%	87,1%	66,8%	74,0%	21,1%	15,1%	11,5%	75,9%	34,7%	6,0%	14,0%	36,6%
	Ordinaire alternance	72,3%	80,7%	34,0%	48,3%	53,0%	40,2%	25,4%	50,0%	26,2%	16,5%	24,9%	58,5%
	Spécialisé (*)	70,8%	82,1%	26,8%	42,1%	62,1%	48,7%	29,9%	44,9%	20,9%	19,8%	30,2%	52,1%
	<b>Total Autre DR</b>	<b>72,7%</b>	<b>83,4%</b>	<b>38,7%</b>	<b>58,6%</b>	<b>46,8%</b>	<b>29,7%</b>	<b>17,8%</b>	<b>57,0%</b>	<b>30,3%</b>	<b>11,0%</b>	<b>22,0%</b>	<b>55,0%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Globalement, on observe à Bruxelles un impact du retard accumulé sur les taux de chômage en début comme en fin de période selon l'importance du retard scolaire (tableau 28) : pour les sortants ayant un retard inférieur ou égal à 1 année, les taux en 2004 et 2006 sont respectivement 43,5% et 27,3% alors que celles/ceux avec un retard supérieur ou égal à 2 années, les taux sont plus élevés avec 49,4% et de 38,7% en début et fin de période.

A Charleroi, les sortants ayant un retard inférieur ou égal à 1 année, ont des taux de chômage en 2004 et 2006 de 54,2% et 33,2% alors que celles/ceux avec un retard supérieur ou égal à 2 années, les taux sont, comme à Bruxelles, plus élevés avec 60,3% et de 43,1% en début et fin de période. Ces taux sont supérieurs à ceux de Bruxelles.

A Liège, les sortants avec peu ou pas de retard ont des taux de chômage en début et fin de période, respectivement de 43,2% et 27% qui sont proches de ceux de Bruxelles. En revanche, pour le retard égal ou supérieur à deux ans, les taux sont légèrement supérieurs à ceux de Bruxelles avec 51,2% et 40,6% en début et fin de période.

Une différence d'impact du retard scolaire se marque aussi au niveau des taux d'accès rapide à l'emploi : à Bruxelles, le retard de 2 ans et plus pèse davantage sur l'insertion sur les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> technique ou artistique de transition (40,6%). A Charleroi, c'est davantage sur les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> général (35,4%). A Liège, les taux d'accès rapide à l'emploi sont plus faibles pour les sortants de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> technique ou artistique de transition (59,6%).



Tableau 28 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement (dont retard scolaire accumulé) par DR

retard	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement  DR Charleroi	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
<= 1 année	Ordinaire PE, année études <= 5	75,0%	83,5%	49,1%	49,1%	34,5%	41,2%	24,3%	58,7%	17,6%	8,8%	26,2%	59,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	60,8%	75,9%	27,3%	58,3%	55,1%	23,2%	18,0%	48,1%	34,6%	4,6%	22,5%	47,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	64,4%	80,7%	26,2%	67,9%	59,3%	15,9%	14,5%	50,0%	55,6%	10,0%	28,0%	52,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	61,7%	92,4%	23,5%	64,7%	62,0%	30,0%	21,7%	42,4%	30,7%	11,4%	17,3%	61,3%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	80,6%	87,2%	36,3%	48,0%	55,0%	44,9%	24,9%	55,8%	27,9%	25,0%	30,5%	56,1%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	83,6%	93,6%	36,2%	60,8%	56,7%	35,0%	20,7%	58,1%	31,5%	15,1%	21,7%	60,0%
	<b>Total retard &lt;= 1 année</b>	<b>70,6%</b>	<b>87,4%</b>	<b>32,3%</b>	<b>58,4%</b>	<b>54,2%</b>	<b>33,2%</b>	<b>21,5%</b>	<b>51,1%</b>	<b>30,0%</b>	<b>13,1%</b>	<b>22,9%</b>	<b>57,5%</b>
>= 2 années	Ordinaire PE, année études <= 5	71,4%	82,5%	26,7%	36,9%	62,6%	55,3%	36,5%	38,2%	21,8%	23,2%	35,8%	61,2%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	55,0%	86,2%	19,5%	49,4%	64,5%	42,7%	27,1%	35,4%	44,4%	25,0%	50,0%	75,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	61,5%	90,7%	26,7%	66,9%	56,5%	26,2%	16,7%	40,0%	50,0%	0,0%	9,1%	54,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	75,5%	89,1%	31,0%	62,1%	59,0%	30,4%	20,9%	50,9%	32,1%	12,6%	18,3%	58,2%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	80,7%	90,4%	34,1%	53,4%	57,7%	40,9%	31,1%	50,0%	21,7%	11,9%	14,8%	49,2%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	86,3%	92,9%	36,4%	61,6%	57,8%	33,7%	23,3%	58,3%	23,5%	10,1%	12,7%	51,0%
	<b>Total retard &gt;= 2 années</b>	<b>74,7%</b>	<b>86,8%</b>	<b>29,6%</b>	<b>49,4%</b>	<b>60,3%</b>	<b>43,1%</b>	<b>29,5%</b>	<b>45,3%</b>	<b>25,1%</b>	<b>15,6%</b>	<b>23,9%</b>	<b>57,2%</b>
retard	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement  DR Liège	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
<= 1 année	Ordinaire PE, année études <= 5	80,8%	73,0%	55,4%	47,2%	31,5%	35,3%	19,8%	62,5%	17,1%	10,4%	29,5%	54,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	54,0%	68,2%	35,0%	57,2%	35,1%	16,1%	13,0%	49,0%	16,7%	5,0%	29,0%	55,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	44,3%	85,5%	32,1%	63,3%	27,6%	25,9%	18,4%	40,8%	50,0%	3,8%	21,9%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	70,1%	87,0%	36,0%	66,7%	48,6%	23,3%	13,2%	57,5%	42,7%	12,0%	22,2%	57,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	77,0%	88,1%	35,0%	57,1%	54,6%	35,1%	24,9%	54,6%	28,6%	13,8%	20,7%	52,9%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	78,7%	90,1%	41,3%	63,6%	47,5%	29,4%	13,9%	65,9%	35,1%	13,9%	17,3%	60,0%
	<b>Total retard &lt;= 1 année</b>	<b>69,7%</b>	<b>81,8%</b>	<b>39,5%</b>	<b>59,7%</b>	<b>43,2%</b>	<b>27,0%</b>	<b>16,2%</b>	<b>56,8%</b>	<b>32,5%</b>	<b>11,1%</b>	<b>23,3%</b>	<b>56,2%</b>
>= 2 années	Ordinaire PE, année études <= 5	65,7%	76,6%	28,7%	36,1%	56,3%	52,9%	34,7%	43,6%	18,5%	19,1%	29,3%	63,2%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	54,7%	74,4%	42,8%	57,4%	21,8%	22,9%	11,1%	51,9%	33,3%	12,5%	22,2%	66,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	72,3%	73,5%	41,9%	56,1%	42,1%	23,7%	17,3%	59,6%	28,6%	4,5%	16,0%	64,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	75,3%	86,1%	37,3%	58,2%	50,5%	32,4%	19,5%	56,4%	21,2%	16,7%	22,8%	55,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	70,8%	83,3%	35,4%	54,5%	50,0%	34,6%	19,1%	56,8%	37,5%	13,3%	16,7%	51,3%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	85,5%	86,4%	47,1%	63,8%	44,9%	26,1%	17,0%	65,1%	35,5%	12,3%	14,9%	56,7%
	<b>Total retard &gt;= 2 années</b>	<b>70,7%</b>	<b>80,4%</b>	<b>34,5%</b>	<b>47,7%</b>	<b>51,2%</b>	<b>40,6%</b>	<b>26,1%</b>	<b>51,5%</b>	<b>23,5%</b>	<b>15,6%</b>	<b>22,6%</b>	<b>58,8%</b>

retard	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement Région bruxelloise	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
<= 1 année	Ordinaire PE, année études <= 5	62,4%	82,6%	37,5%	44,4%	40,0%	46,2%	21,9%	49,8%	23,1%	16,7%	31,3%	62,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	61,9%	64,6%	34,8%	58,3%	43,8%	9,8%	5,3%	59,9%	7,7%	2,8%	33,5%	65,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	56,8%	64,9%	36,3%	50,3%	36,1%	22,5%	14,5%	53,2%	25,0%	0,0%	14,3%	38,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	69,1%	86,0%	41,9%	66,4%	39,4%	22,8%	11,0%	62,8%	35,6%	11,0%	23,8%	56,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	75,4%	89,9%	31,0%	48,8%	58,9%	45,7%	25,2%	57,4%	22,2%	16,7%	19,6%	51,8%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	72,1%	93,3%	39,4%	61,5%	45,3%	34,1%	16,5%	62,1%	33,3%	18,0%	24,8%	61,5%
	<b>Total retard &lt;= 1 année</b>	<b>66,3%</b>	<b>79,2%</b>	<b>37,5%</b>	<b>57,5%</b>	<b>43,5%</b>	<b>27,3%</b>	<b>13,1%</b>	<b>58,9%</b>	<b>27,7%</b>	<b>11,0%</b>	<b>27,3%</b>	<b>59,9%</b>
>= 2 années	Ordinaire PE, année études <= 5	69,7%	82,9%	31,8%	43,4%	54,3%	47,6%	25,6%	46,7%	26,6%	22,6%	36,5%	63,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	64,2%	72,6%	42,5%	60,4%	33,8%	16,8%	8,5%	63,2%	57,1%	11,7%	29,9%	53,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	55,5%	81,4%	24,4%	59,7%	56,1%	26,7%	12,2%	40,5%	40,0%	27,8%	35,0%	75,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	66,9%	86,4%	37,3%	62,5%	44,2%	27,7%	14,8%	57,1%	31,9%	14,5%	23,1%	54,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	76,7%	90,4%	37,9%	52,9%	50,6%	41,5%	24,0%	54,2%	15,4%	19,8%	27,0%	59,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	74,8%	92,5%	39,9%	59,8%	46,6%	35,3%	20,2%	63,0%	28,2%	16,3%	21,2%	44,9%
	<b>Total retard &gt;= 2 années</b>	<b>69,4%</b>	<b>84,5%</b>	<b>35,1%</b>	<b>51,8%</b>	<b>49,4%</b>	<b>38,7%</b>	<b>20,9%</b>	<b>52,4%</b>	<b>27,0%</b>	<b>18,6%</b>	<b>29,7%</b>	<b>57,9%</b>
retard	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement Autre DR	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
<= 1 année	Ordinaire PE, année études <= 5	76,8%	76,1%	54,0%	50,6%	29,6%	33,4%	20,2%	62,5%	17,6%	9,4%	24,4%	53,2%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	63,2%	70,3%	38,9%	61,4%	38,4%	12,7%	7,3%	57,9%	42,4%	4,7%	35,7%	62,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	60,4%	80,3%	33,9%	66,9%	43,8%	16,8%	9,4%	52,5%	44,4%	7,2%	22,4%	56,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	67,0%	88,0%	33,4%	69,6%	50,0%	20,9%	11,4%	55,4%	40,4%	8,3%	19,4%	55,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	78,9%	87,1%	38,2%	59,2%	51,6%	32,0%	18,8%	60,4%	30,7%	11,2%	17,7%	52,1%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	81,2%	91,8%	45,4%	72,0%	44,1%	21,6%	10,5%	68,3%	40,2%	7,0%	12,4%	49,8%
	<b>Total retard &lt;= 1 année</b>	<b>71,6%</b>	<b>83,4%</b>	<b>40,2%</b>	<b>64,4%</b>	<b>43,9%</b>	<b>22,8%</b>	<b>12,6%</b>	<b>59,8%</b>	<b>35,3%</b>	<b>8,1%</b>	<b>21,1%</b>	<b>54,7%</b>
>= 2 années	Ordinaire PE, année études <= 5	69,5%	78,2%	33,1%	41,9%	52,3%	46,4%	28,7%	47,7%	22,5%	16,7%	30,2%	59,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	57,6%	80,4%	33,1%	65,8%	42,6%	18,1%	12,2%	51,5%	32,0%	10,6%	23,2%	57,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	58,7%	79,4%	31,1%	59,3%	47,0%	25,3%	17,1%	48,7%	25,0%	12,2%	27,1%	57,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	75,3%	88,0%	38,9%	65,5%	48,4%	25,6%	14,3%	60,7%	35,2%	10,2%	18,4%	55,3%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	81,3%	88,7%	41,0%	61,0%	49,6%	31,3%	16,9%	63,0%	34,2%	13,0%	19,6%	56,1%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	81,1%	92,5%	42,9%	69,6%	47,1%	24,8%	14,6%	64,3%	37,6%	11,6%	17,8%	56,0%
	<b>Total retard &gt;= 2 années</b>	<b>73,2%</b>	<b>83,9%</b>	<b>36,8%</b>	<b>55,2%</b>	<b>49,8%</b>	<b>34,2%</b>	<b>20,8%</b>	<b>55,2%</b>	<b>29,2%</b>	<b>13,1%</b>	<b>23,0%</b>	<b>57,2%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Le tableau 29 montre l'impact du retard scolaire selon les sexes. Parmi ceux qui ont un retard de 2 années et plus, on observe à Bruxelles, que les taux de chômage en fin de période sont les plus élevés parmi celles qui ont quitté l'enseignement avant la 6<sup>e</sup> année (51,9%) et parmi les sortantes de 6<sup>e</sup> professionnelle (69,6%), ce qui est nettement plus élevé que les hommes sortants des mêmes années avec respectivement 45,2% et 30,8% (en l'occurrence plus de la moitié des sortantes de 6<sup>e</sup> professionnelle).

A Charleroi, les taux de chômage 4<sup>e</sup> trimestre 2006 sont les plus élevés parmi celles qui ont quitté l'enseignement avant la 6<sup>e</sup> année (66,1%) et parmi les sortantes de 7<sup>e</sup> professionnelle (38,8%). Ces sortantes ont par ailleurs les taux de non accès à l'emploi les plus élevés avec respectivement 42,2% et 49% alors que les hommes sortants des mêmes années ont des taux de 29,1% et 21,6%.

A Liège, les taux de chômage 4<sup>e</sup> trimestre 2006 sont les plus élevés parmi celles qui ont quitté l'enseignement avant la 6<sup>e</sup> année (51,9%) et parmi les sortantes de 6<sup>e</sup> professionnelle (48%) alors que les hommes sortants des mêmes années ont des taux de 48,5% et 28,2%.

Tableau 29 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement (dont retard scolaire accumulé), par DR et par Genre

DR Charleroi Femmes

retard	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
≤ 1 année	Ordinaire PE, année études ≤ 5	67,4%	80,0%	37,3%	32,8%	44,7%	59,0%	37,9%	43,7%	13,0%	18,2%	37,9%	62,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	63,6%	73,4%	24,2%	52,9%	62,0%	27,9%	21,0%	47,0%	25,0%	5,4%	18,6%	44,2%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	57,1%	81,0%	21,1%	65,2%	63,0%	19,5%	20,0%	48,0%	0,0%	12,5%	22,2%	33,3%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	60,8%	93,5%	20,3%	61,2%	66,7%	34,5%	25,6%	38,8%	29,9%	11,9%	15,9%	63,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	68,3%	87,4%	28,0%	30,2%	59,0%	65,5%	42,3%	39,7%	20,0%	40,0%	47,8%	65,2%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	76,1%	95,3%	26,4%	51,3%	65,3%	46,2%	31,2%	48,8%	25,0%	16,3%	26,5%	53,1%
	<b>Total retard ≤ 1 année</b>	<b>65,8%</b>	<b>87,9%</b>	<b>25,2%</b>	<b>51,2%</b>	<b>61,7%</b>	<b>41,7%</b>	<b>29,3%</b>	<b>43,0%</b>	<b>24,3%</b>	<b>15,0%</b>	<b>24,5%</b>	<b>56,8%</b>
≥ 2 années	Ordinaire PE, année études ≤ 5	63,7%	84,3%	17,1%	28,6%	73,2%	66,1%	49,2%	25,6%	17,0%	27,0%	38,6%	65,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	50,6%	92,4%	21,9%	51,7%	56,6%	44,0%	31,8%	31,8%	33,3%	0,0%	50,0%	75,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	58,3%	81,7%	24,0%	41,7%	58,9%	48,9%	25,0%	25,0%	0,0%	0,0%	50,0%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	69,7%	87,9%	24,7%	49,7%	64,6%	43,5%	30,9%	43,0%	16,0%	14,9%	25,9%	55,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	82,7%	90,4%	27,9%	27,5%	66,2%	69,6%	49,0%	37,3%	3,3%	21,4%	21,4%	50,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	82,6%	89,1%	28,1%	55,7%	65,9%	37,5%	29,6%	49,0%	22,0%	5,6%	8,1%	48,6%
	<b>Total retard ≥ 2 années</b>	<b>69,5%</b>	<b>87,0%</b>	<b>22,2%</b>	<b>40,2%</b>	<b>68,0%</b>	<b>53,7%</b>	<b>40,0%</b>	<b>35,4%</b>	<b>16,2%</b>	<b>16,1%</b>	<b>25,8%</b>	<b>56,8%</b>

DR Charleroi Hommes

≤ 1 année	Ordinaire PE, année études ≤ 5	81,6%	86,1%	59,4%	61,6%	27,2%	28,5%	12,7%	71,6%	27,3%	4,3%	20,0%	58,2%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	57,6%	78,7%	30,9%	64,4%	46,4%	18,2%	14,6%	49,4%	50,0%	3,6%	27,0%	51,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	69,6%	80,5%	29,8%	69,7%	57,1%	13,4%	10,8%	51,4%	62,5%	8,3%	31,3%	62,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	63,3%	90,5%	29,2%	70,9%	53,9%	21,6%	14,6%	48,9%	33,3%	10,7%	19,4%	58,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	91,0%	87,0%	43,3%	60,3%	52,5%	30,6%	11,7%	68,0%	38,5%	19,6%	23,7%	52,5%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	93,0%	91,7%	48,4%	71,0%	47,9%	22,6%	9,5%	68,1%	43,8%	14,3%	18,2%	65,2%
	<b>Total retard ≤ 1 année</b>	<b>76,3%</b>	<b>86,9%</b>	<b>40,9%</b>	<b>66,3%</b>	<b>46,4%</b>	<b>23,7%</b>	<b>12,5%</b>	<b>60,3%</b>	<b>40,7%</b>	<b>11,5%</b>	<b>21,7%</b>	<b>58,0%</b>
≥ 2 années	Ordinaire PE, année études ≤ 5	76,2%	81,6%	32,7%	41,4%	57,1%	49,3%	29,1%	45,6%	25,6%	22,1%	35,0%	59,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	59,1%	81,1%	17,3%	47,5%	70,8%	41,4%	23,1%	38,5%	50,0%	33,3%	50,0%	75,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	62,8%	93,8%	27,8%	75,5%	55,7%	19,4%	13,6%	45,5%	75,0%	0,0%	0,0%	55,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	80,2%	90,0%	36,1%	71,5%	55,0%	20,6%	13,4%	56,7%	46,4%	11,5%	14,1%	59,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	79,7%	90,4%	37,4%	66,3%	53,0%	26,7%	21,6%	56,7%	40,0%	8,9%	12,8%	48,9%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	89,8%	96,5%	44,5%	67,2%	50,5%	30,4%	17,6%	66,7%	25,7%	12,7%	15,4%	52,3%
	<b>Total retard ≥ 2 années</b>	<b>78,3%</b>	<b>86,6%</b>	<b>34,8%</b>	<b>55,2%</b>	<b>55,5%</b>	<b>36,3%</b>	<b>22,6%</b>	<b>51,8%</b>	<b>33,1%</b>	<b>15,4%</b>	<b>23,1%</b>	<b>57,4%</b>

### DR Liège Femmes

retard	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
≤ 1 année	Ordinaire PE, année études ≤ 5	73,4%	69,1%	49,6%	36,0%	32,4%	48,0%	31,1%	52,8%	9,5%	14,3%	31,8%	56,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	56,5%	63,5%	36,4%	51,0%	35,6%	19,6%	15,9%	51,5%	20,0%	0,0%	27,8%	59,3%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	50,7%	82,4%	35,6%	62,3%	29,7%	24,4%	20,8%	45,3%	25,0%	7,1%	27,8%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	64,9%	86,7%	33,9%	62,1%	47,7%	28,4%	15,5%	54,5%	34,2%	16,5%	30,4%	62,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	70,5%	85,7%	30,0%	39,8%	57,4%	53,6%	40,5%	44,0%	26,3%	22,2%	32,3%	48,4%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	72,8%	85,9%	37,2%	51,8%	48,8%	39,6%	23,8%	60,8%	23,9%	18,0%	20,6%	52,4%
	<b>Total retard ≤ 1 année</b>	<b>65,8%</b>	<b>79,2%</b>	<b>36,8%</b>	<b>51,7%</b>	<b>44,1%</b>	<b>34,6%</b>	<b>22,6%</b>	<b>53,0%</b>	<b>25,0%</b>	<b>14,2%</b>	<b>28,2%</b>	<b>57,1%</b>
≥ 2 années	Ordinaire PE, année études ≤ 5	63,7%	74,6%	29,2%	29,8%	54,3%	60,1%	39,5%	43,6%	8,2%	24,1%	36,2%	63,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	48,3%	78,6%	41,9%	53,2%	13,3%	32,3%	12,5%	50,0%	100,0%	25,0%	25,0%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	68,8%	64,2%	48,3%	43,3%	29,8%	32,6%	21,1%	63,2%	0,0%	11,1%	20,0%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	73,6%	82,9%	36,1%	51,2%	50,9%	38,2%	22,1%	57,0%	22,6%	19,2%	23,4%	54,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	62,0%	82,8%	36,4%	43,1%	41,4%	48,0%	27,5%	47,1%	21,7%	6,7%	12,5%	43,8%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	85,1%	82,5%	42,8%	55,5%	49,7%	32,7%	20,7%	60,3%	27,8%	15,6%	18,2%	50,0%
	<b>Total retard ≥ 2 années</b>	<b>69,3%</b>	<b>78,4%</b>	<b>34,5%</b>	<b>41,5%</b>	<b>50,2%</b>	<b>47,1%</b>	<b>29,9%</b>	<b>50,8%</b>	<b>15,8%</b>	<b>18,9%</b>	<b>25,8%</b>	<b>55,8%</b>

### DR Liège Hommes

≤ 1 année	Ordinaire PE, année études ≤ 5	87,0%	76,3%	60,1%	56,7%	30,9%	25,7%	10,3%	70,6%	25,0%	8,2%	28,2%	53,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	51,3%	73,2%	33,6%	63,8%	34,5%	12,9%	10,1%	46,5%	14,3%	9,8%	30,2%	50,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	36,8%	89,3%	27,9%	64,6%	24,1%	27,6%	15,6%	35,6%	75,0%	0,0%	14,3%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	77,5%	87,4%	39,0%	72,6%	49,6%	17,0%	10,4%	61,3%	51,4%	7,3%	12,6%	50,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	83,5%	90,1%	39,9%	72,2%	52,2%	19,8%	11,9%	63,4%	31,3%	9,4%	14,3%	55,4%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	85,4%	94,4%	45,9%	75,3%	46,2%	20,2%	4,4%	70,8%	53,6%	10,8%	14,9%	65,5%
	<b>Total retard ≤ 1 année</b>	<b>73,9%</b>	<b>84,6%</b>	<b>42,6%</b>	<b>68,0%</b>	<b>42,4%</b>	<b>19,6%</b>	<b>9,7%</b>	<b>60,8%</b>	<b>41,4%</b>	<b>8,7%</b>	<b>19,2%</b>	<b>55,5%</b>
≥ 2 années	Ordinaire PE, année études ≤ 5	66,9%	77,8%	28,4%	40,1%	57,6%	48,5%	31,5%	43,5%	25,6%	16,2%	24,8%	62,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	57,5%	72,7%	43,1%	59,2%	25,0%	18,5%	10,5%	52,6%	0,0%	8,3%	21,4%	71,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	74,3%	79,0%	38,1%	63,6%	48,7%	19,5%	15,2%	57,6%	33,3%	0,0%	13,3%	73,3%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	77,1%	89,5%	38,6%	65,4%	50,0%	26,9%	16,8%	55,7%	20,0%	13,8%	22,2%	56,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	75,2%	83,5%	34,9%	60,0%	53,5%	28,2%	15,3%	61,3%	52,0%	15,0%	17,7%	53,2%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	85,8%	90,6%	51,7%	72,7%	39,8%	19,7%	13,2%	70,2%	46,2%	9,1%	11,8%	63,2%
	<b>Total retard ≥ 2 années</b>	<b>71,7%</b>	<b>81,8%</b>	<b>34,5%</b>	<b>52,3%</b>	<b>51,9%</b>	<b>36,1%</b>	<b>23,3%</b>	<b>52,0%</b>	<b>29,5%</b>	<b>13,3%</b>	<b>20,2%</b>	<b>60,9%</b>

**Région Bruxelloise Femmes**

retard	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
≤ 1 année	Ordinaire PE, année études ≤ 5	63,7%	84,7%	31,8%	40,2%	50,0%	52,6%	27,3%	41,4%	22,6%	29,2%	34,6%	73,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	62,1%	61,8%	31,0%	55,0%	50,0%	11,0%	5,8%	60,2%	12,5%	1,4%	36,5%	68,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	55,1%	56,9%	34,8%	38,9%	36,8%	31,6%	18,8%	50,0%	50,0%	0,0%	20,0%	40,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	71,2%	83,5%	41,1%	61,8%	42,3%	25,9%	12,3%	62,3%	29,4%	11,7%	27,2%	62,3%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	72,0%	82,1%	29,4%	41,0%	59,2%	50,0%	30,6%	56,5%	23,8%	17,2%	20,0%	53,3%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	71,0%	93,0%	37,7%	58,6%	46,8%	37,0%	17,6%	58,5%	34,1%	22,4%	27,8%	59,7%
	<b>Total retard ≤ 1 année</b>	<b>67,0%</b>	<b>77,5%</b>	<b>35,2%</b>	<b>53,9%</b>	<b>47,5%</b>	<b>30,4%</b>	<b>14,8%</b>	<b>57,5%</b>	<b>27,7%</b>	<b>13,2%</b>	<b>30,0%</b>	<b>63,2%</b>
≥ 2 années	Ordinaire PE, année études ≤ 5	66,5%	78,5%	26,7%	37,7%	59,8%	51,9%	32,4%	42,0%	21,6%	23,2%	39,2%	66,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	60,3%	61,0%	35,9%	46,1%	40,4%	24,4%	11,0%	58,9%	50,0%	13,0%	39,4%	51,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	57,8%	78,5%	11,6%	62,8%	80,0%	20,0%	11,1%	33,3%	25,0%	0,0%	0,0%	60,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	61,0%	84,7%	30,9%	58,2%	49,4%	31,3%	15,8%	50,2%	34,5%	19,0%	28,4%	57,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	73,6%	80,8%	45,4%	51,2%	38,3%	36,7%	21,7%	60,4%	7,1%	26,5%	34,5%	54,5%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	69,3%	92,2%	38,2%	56,4%	44,9%	38,8%	25,6%	58,9%	22,2%	13,9%	20,9%	43,0%
	<b>Total retard ≥ 2 années</b>	<b>65,8%</b>	<b>81,0%</b>	<b>31,7%</b>	<b>47,4%</b>	<b>51,9%</b>	<b>41,4%</b>	<b>24,9%</b>	<b>49,2%</b>	<b>23,1%</b>	<b>19,7%</b>	<b>32,2%</b>	<b>57,2%</b>

**Région Bruxelloise Hommes**

≤ 1 année	Ordinaire PE, année études ≤ 5	61,5%	80,9%	41,8%	47,8%	32,0%	40,9%	17,5%	56,7%	25,0%	9,5%	29,6%	57,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	61,7%	68,1%	39,6%	62,4%	35,9%	8,4%	4,7%	59,6%	0,0%	4,2%	29,9%	61,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	58,8%	74,5%	38,1%	63,8%	35,3%	14,3%	10,0%	56,7%	0,0%	0,0%	9,1%	36,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	65,6%	90,6%	43,2%	74,6%	34,1%	17,7%	8,7%	63,8%	54,5%	9,8%	17,9%	46,3%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	79,8%	100,0%	33,1%	58,8%	58,5%	41,2%	18,9%	58,5%	20,0%	16,0%	19,2%	50,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	74,6%	93,8%	43,3%	67,9%	42,0%	27,6%	14,1%	70,3%	30,0%	9,1%	18,9%	64,9%
	<b>Total retard ≤ 1 année</b>	<b>65,4%</b>	<b>81,5%</b>	<b>40,6%</b>	<b>62,5%</b>	<b>37,9%</b>	<b>23,3%</b>	<b>10,7%</b>	<b>60,8%</b>	<b>27,5%</b>	<b>8,3%</b>	<b>24,0%</b>	<b>55,8%</b>
≥ 2 années	Ordinaire PE, année études ≤ 5	71,7%	85,6%	35,2%	46,9%	51,0%	45,2%	21,6%	49,4%	30,8%	22,3%	35,1%	62,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	66,6%	79,4%	46,5%	68,9%	30,1%	13,3%	7,0%	65,6%	60,0%	11,1%	25,0%	54,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	54,8%	82,4%	28,3%	58,6%	48,4%	28,9%	12,5%	42,9%	50,0%	38,5%	46,7%	80,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	71,5%	87,8%	42,4%	65,9%	40,7%	25,0%	14,1%	62,5%	28,2%	12,0%	20,0%	52,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	79,6%	100,0%	30,8%	54,5%	61,3%	45,5%	26,1%	48,7%	21,6%	11,9%	17,8%	64,4%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	82,4%	92,9%	42,4%	64,2%	48,6%	30,8%	13,2%	68,2%	36,4%	19,1%	21,4%	47,1%
	<b>Total retard ≥ 2 années</b>	<b>72,1%</b>	<b>87,1%</b>	<b>37,7%</b>	<b>55,1%</b>	<b>47,8%</b>	<b>36,8%</b>	<b>18,2%</b>	<b>54,6%</b>	<b>30,8%</b>	<b>17,9%</b>	<b>28,1%</b>	<b>58,4%</b>

### Autre DR Femmes

retard	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
≤ 1 année	Ordinaire PE, année études ≤ 5	68,9%	71,1%	41,3%	38,2%	40,0%	46,2%	32,3%	50,3%	15,5%	17,0%	26,8%	52,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	65,8%	65,7%	41,4%	56,3%	37,1%	14,3%	8,1%	62,8%	32,3%	4,8%	38,8%	65,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	57,7%	74,1%	37,4%	60,2%	35,1%	18,7%	12,1%	49,6%	27,3%	7,1%	30,4%	62,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	64,4%	85,1%	29,5%	63,3%	54,3%	25,7%	13,8%	50,4%	39,4%	13,5%	25,0%	59,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	69,8%	83,8%	30,7%	47,4%	56,0%	43,4%	29,3%	49,0%	28,6%	16,7%	22,5%	52,1%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	76,1%	91,3%	41,4%	66,2%	45,5%	27,5%	13,0%	63,1%	37,0%	10,7%	16,6%	53,5%
	<b>Total retard ≤ 1 année</b>	<b>67,8%</b>	<b>80,0%</b>	<b>36,0%</b>	<b>57,3%</b>	<b>46,9%</b>	<b>28,4%</b>	<b>16,6%</b>	<b>55,0%</b>	<b>32,3%</b>	<b>11,9%</b>	<b>26,3%</b>	<b>58,1%</b>
≥ 2 années	Ordinaire PE, année études ≤ 5	61,8%	74,0%	22,2%	29,8%	64,1%	59,7%	41,1%	35,3%	17,2%	23,2%	39,6%	68,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	54,2%	76,4%	29,0%	61,1%	46,5%	20,1%	14,9%	43,3%	50,0%	4,8%	20,0%	48,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	52,6%	74,5%	27,8%	50,2%	47,1%	32,6%	20,4%	44,4%	20,0%	20,0%	29,4%	52,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	72,7%	86,1%	37,6%	59,4%	48,3%	31,0%	18,8%	55,0%	30,6%	8,4%	16,9%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	74,8%	86,7%	39,2%	52,4%	47,6%	39,6%	24,6%	56,8%	26,0%	20,2%	27,5%	57,8%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	80,8%	91,9%	41,7%	65,9%	48,4%	28,3%	17,0%	59,6%	40,8%	14,0%	19,0%	54,1%
	<b>Total retard ≥ 2 années</b>	<b>68,9%</b>	<b>81,7%</b>	<b>31,7%</b>	<b>47,7%</b>	<b>53,9%</b>	<b>41,7%</b>	<b>28,0%</b>	<b>47,5%</b>	<b>25,8%</b>	<b>15,2%</b>	<b>25,3%</b>	<b>56,9%</b>

### Autre DR Hommes

≤ 1 année	Ordinaire PE, année études ≤ 5	83,7%	80,5%	65,3%	61,6%	22,0%	23,5%	9,6%	73,2%	22,0%	4,8%	23,1%	53,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	60,0%	76,1%	35,9%	67,8%	40,1%	10,9%	6,4%	52,0%	51,4%	4,7%	31,2%	60,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	63,3%	87,2%	30,1%	74,2%	52,4%	14,9%	6,7%	55,6%	71,4%	7,3%	15,0%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	70,1%	91,3%	38,4%	77,0%	45,3%	15,6%	8,5%	61,1%	42,1%	3,8%	14,4%	52,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	86,9%	89,6%	44,8%	67,9%	48,4%	24,2%	11,0%	68,9%	33,7%	8,5%	15,4%	52,1%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	87,3%	92,3%	50,1%	77,8%	42,6%	15,8%	8,0%	73,5%	45,0%	4,2%	9,0%	46,8%
	<b>Total retard ≤ 1 année</b>	<b>75,8%</b>	<b>87,0%</b>	<b>44,9%</b>	<b>71,8%</b>	<b>40,8%</b>	<b>17,5%</b>	<b>8,5%</b>	<b>64,8%</b>	<b>39,9%</b>	<b>5,1%</b>	<b>16,9%</b>	<b>52,0%</b>
≥ 2 années	Ordinaire PE, année études ≤ 5	73,9%	80,5%	39,4%	48,6%	46,7%	39,5%	21,9%	54,6%	26,9%	14,8%	27,0%	56,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	59,1%	82,2%	34,8%	67,9%	41,1%	17,3%	11,1%	54,9%	23,5%	12,5%	24,3%	60,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	62,1%	81,8%	33,0%	63,8%	46,9%	22,0%	15,4%	51,0%	28,6%	8,8%	26,2%	59,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	77,1%	89,3%	39,8%	69,5%	48,4%	22,2%	11,3%	64,4%	38,9%	11,1%	19,1%	58,3%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	85,3%	89,7%	42,1%	65,5%	50,6%	27,0%	12,7%	66,4%	39,5%	9,9%	16,1%	55,4%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	81,3%	93,0%	44,0%	72,9%	45,9%	21,5%	12,4%	68,5%	33,9%	9,6%	16,8%	57,6%
	<b>Total retard ≥ 2 années</b>	<b>75,9%</b>	<b>85,3%</b>	<b>40,0%</b>	<b>59,8%</b>	<b>47,3%</b>	<b>29,9%</b>	<b>16,5%</b>	<b>59,9%</b>	<b>32,1%</b>	<b>12,1%</b>	<b>21,8%</b>	<b>57,4%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

### **4.1.3. Indicateurs selon les parcours scolaires et le sexe**

Le tableau 30 révèle des taux de chômage féminin plus élevé que les hommes en début et en fin de période, et des taux d'activité et d'emploi plus faibles à Bruxelles, Charleroi et Liège. Des différences se marquent du point de vue de l'accès à l'emploi : 20,6% des Bruxelloises n'ont pas eu accès à un emploi, alors que c'est le cas de 16,2% des hommes ; 34,1% des femmes et 18,5% des hommes de Charleroi ; 26,2% des femmes et 17,3% des hommes à Liège. L'écart entre hommes et femmes est plus marqué à Charleroi qu'ailleurs.

Des différences se marquent au niveau de la rapidité d'accès au premier emploi : à Bruxelles, la part des femmes 52,7% est plus faible que celle des hommes 56,1%. La situation est identique à Charleroi (36,9% et 55,3%) et à Liège (52% et 55,8%) mais l'écart se marque davantage entre les hommes et les femmes à Charleroi.

Le taux d'employabilité des femmes (elles quittent moins souvent le chômage pour l'emploi) est plus faible que celui des hommes à Bruxelles (24,9% et 30,4%), à Charleroi (19,8% et 35,1%) et à Liège (19,4% et 33,3%). Par ailleurs, les taux féminins de vulnérabilité (transitions de l'emploi vers le chômage) sont plus importants que ceux des hommes à Bruxelles (16,8% et 15,1%), Charleroi (15,5% et 13,7%) et Liège (16,2% et 11%).



Tableau 30 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement (détaillé) et selon le sexe, par DR

Genre	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ.
<b>DR Charleroi</b>													
<b>Femmes</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	66,3%	83,2%	22,9%	29,9%	65,4%	76,0%	46,1%	30,3%	16,1%	23,7%	38,4%	64,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	61,7%	76,9%	24,1%	52,8%	61,0%	51,0%	23,0%	44,3%	26,3%	5,1%	21,3%	46,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	58,7%	82,3%	22,3%	60,7%	61,9%	54,9%	21,2%	42,4%	0,0%	11,1%	27,3%	36,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	65,6%	91,4%	22,4%	56,9%	65,8%	80,2%	27,6%	40,4%	23,9%	13,0%	19,7%	60,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	78,9%	88,9%	29,6%	29,7%	62,5%	84,2%	44,6%	38,5%	12,1%	32,4%	37,8%	59,5%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	82,3%	92,0%	29,5%	53,3%	64,2%	82,9%	30,3%	49,6%	23,6%	12,0%	18,9%	52,2%
	<b>Total Femmes</b>	<b>69,6%</b>	<b>87,5%</b>	<b>24,7%</b>	<b>46,3%</b>	<b>64,5%</b>	<b>76,7%</b>	<b>34,1%</b>	<b>39,6%</b>	<b>19,8%</b>	<b>15,5%</b>	<b>25,0%</b>	<b>57,0%</b>
<b>Hommes</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	76,2%	82,6%	37,6%	45,4%	50,6%	68,2%	25,9%	50,8%	25,7%	17,5%	31,1%	59,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	57,1%	78,4%	27,3%	59,8%	52,2%	46,1%	16,5%	47,0%	50,0%	8,8%	31,1%	55,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	64,5%	84,1%	28,0%	69,4%	56,6%	48,1%	13,3%	48,3%	66,7%	4,8%	20,0%	60,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	71,3%	90,1%	32,3%	70,9%	54,6%	65,9%	13,9%	53,7%	42,9%	11,2%	16,1%	59,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	81,4%	88,6%	38,5%	63,1%	52,7%	69,0%	16,5%	62,5%	39,3%	14,9%	18,9%	50,9%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	88,4%	94,0%	45,4%	69,2%	48,7%	80,6%	13,2%	67,5%	33,3%	13,3%	16,5%	58,6%
	<b>Total Hommes</b>	<b>75,6%</b>	<b>86,6%</b>	<b>36,4%</b>	<b>59,6%</b>	<b>51,8%</b>	<b>67,0%</b>	<b>18,5%</b>	<b>55,3%</b>	<b>35,1%</b>	<b>13,7%</b>	<b>22,4%</b>	<b>57,6%</b>
<b>DR Liège</b>													
<b>Femmes</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	68,0%	73,5%	35,5%	32,3%	47,8%	56,0%	36,9%	46,5%	8,3%	20,2%	33,6%	59,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	56,0%	65,4%	37,3%	51,1%	33,5%	21,9%	16,1%	51,0%	28,6%	2,3%	27,6%	58,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	56,8%	79,4%	39,9%	58,6%	29,8%	26,1%	20,8%	50,0%	20,0%	8,7%	25,0%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	70,1%	85,0%	35,7%	57,5%	49,1%	32,3%	18,5%	55,5%	28,2%	17,6%	27,2%	59,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	73,0%	84,9%	35,2%	41,2%	51,8%	51,4%	35,6%	45,2%	24,6%	16,7%	25,5%	46,8%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	82,2%	84,1%	41,9%	53,6%	49,1%	36,3%	22,7%	60,4%	25,0%	16,5%	19,1%	50,4%
	<b>Total Femmes</b>	<b>69,8%</b>	<b>79,0%</b>	<b>37,1%</b>	<b>47,1%</b>	<b>46,9%</b>	<b>40,4%</b>	<b>26,2%</b>	<b>52,0%</b>	<b>19,4%</b>	<b>16,2%</b>	<b>26,7%</b>	<b>55,9%</b>
<b>Hommes</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	70,0%	77,2%	34,2%	43,4%	51,1%	43,8%	27,0%	49,1%	25,3%	13,6%	26,0%	59,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	52,0%	72,6%	35,3%	62,5%	32,0%	13,9%	10,1%	48,5%	11,1%	9,3%	29,0%	56,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	51,4%	84,0%	31,5%	63,6%	38,8%	24,4%	15,4%	44,9%	50,0%	0,0%	13,8%	62,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	75,9%	88,2%	38,2%	69,2%	49,6%	21,5%	13,3%	58,8%	36,1%	10,2%	17,0%	53,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	73,6%	86,4%	34,6%	65,5%	52,9%	24,2%	13,7%	62,3%	40,4%	12,4%	16,1%	54,2%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	81,0%	92,5%	46,2%	74,2%	43,0%	19,8%	8,3%	70,4%	50,0%	10,0%	13,5%	64,1%
	<b>Total Hommes</b>	<b>70,5%</b>	<b>82,8%</b>	<b>36,8%</b>	<b>58,9%</b>	<b>47,8%</b>	<b>28,8%</b>	<b>17,3%</b>	<b>55,8%</b>	<b>33,3%</b>	<b>11,0%</b>	<b>19,8%</b>	<b>58,2%</b>

**Région Bruxelloise**

<b>Femmes</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	67,9%	80,2%	28,3%	38,4%	58,3%	52,1%	31,6%	41,9%	21,8%	24,2%	38,6%	67,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	62,3%	63,2%	32,6%	54,2%	47,7%	14,2%	7,0%	60,0%	20,0%	4,1%	37,6%	65,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	57,3%	66,4%	27,7%	48,8%	51,7%	26,5%	16,0%	44,0%	33,3%	0,0%	13,3%	46,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	67,5%	84,3%	36,8%	60,0%	45,5%	28,8%	14,0%	56,3%	33,3%	15,4%	27,7%	60,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	78,2%	81,7%	42,4%	47,9%	45,8%	41,4%	24,9%	59,2%	14,3%	22,8%	29,1%	53,5%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	74,3%	92,8%	40,4%	57,2%	45,6%	38,4%	22,5%	58,2%	28,1%	17,6%	23,8%	50,0%
	<b>Total Femmes</b>	<b>68,6%</b>	<b>80,3%</b>	<b>34,4%</b>	<b>50,6%</b>	<b>49,8%</b>	<b>37,0%</b>	<b>20,6%</b>	<b>52,7%</b>	<b>24,9%</b>	<b>16,8%</b>	<b>31,1%</b>	<b>59,9%</b>
<b>Hommes</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	69,0%	85,1%	35,3%	47,1%	48,8%	44,7%	21,0%	50,3%	30,9%	20,6%	34,3%	61,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	63,4%	72,2%	42,3%	64,7%	33,3%	10,4%	5,6%	61,9%	30,0%	7,1%	27,8%	58,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	55,2%	78,8%	31,0%	60,0%	43,8%	23,9%	11,5%	47,1%	37,5%	21,7%	30,8%	61,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	68,1%	88,6%	41,3%	68,3%	39,3%	22,9%	12,6%	62,5%	34,0%	11,3%	19,3%	51,1%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	74,5%	100,0%	29,5%	55,6%	60,4%	44,4%	24,3%	51,4%	21,2%	13,4%	18,3%	59,2%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	73,7%	93,0%	39,7%	65,1%	46,2%	30,0%	13,8%	68,7%	34,1%	15,8%	20,6%	53,3%
	<b>Total Hommes</b>	<b>68,4%</b>	<b>85,5%</b>	<b>37,4%</b>	<b>57,1%</b>	<b>45,2%</b>	<b>33,3%</b>	<b>16,2%</b>	<b>56,1%</b>	<b>30,4%</b>	<b>15,1%</b>	<b>26,8%</b>	<b>57,6%</b>

**Autres DR**

<b>Femmes</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	65,5%	72,9%	28,7%	32,3%	56,1%	55,7%	38,3%	40,0%	17,1%	20,4%	34,3%	61,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	65,0%	67,1%	40,5%	57,1%	37,8%	15,0%	8,8%	60,9%	35,9%	4,8%	37,3%	63,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	57,5%	75,7%	35,5%	58,7%	38,3%	22,5%	14,4%	48,2%	23,8%	10,5%	30,1%	60,3%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	68,6%	85,5%	33,0%	62,1%	51,9%	27,4%	15,5%	52,1%	36,0%	11,5%	22,0%	56,2%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	77,1%	84,9%	36,8%	49,2%	52,3%	42,1%	27,3%	52,2%	27,6%	18,2%	24,7%	54,6%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	81,7%	91,8%	43,7%	66,3%	46,5%	27,8%	14,6%	61,7%	38,9%	11,9%	17,4%	53,2%
	<b>Total Femmes</b>	<b>70,4%</b>	<b>80,8%</b>	<b>35,4%</b>	<b>53,4%</b>	<b>49,7%</b>	<b>33,9%</b>	<b>21,2%</b>	<b>52,0%</b>	<b>29,1%</b>	<b>13,1%</b>	<b>25,8%</b>	<b>57,5%</b>
<b>Hommes</b>	Ordinaire PE, année études <= 5	75,0%	80,4%	44,6%	51,5%	40,6%	36,0%	19,2%	58,7%	26,3%	12,0%	25,9%	55,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	59,2%	76,8%	35,3%	67,1%	40,3%	12,6%	7,5%	52,8%	42,3%	7,0%	29,2%	59,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	61,7%	83,8%	30,8%	68,8%	50,0%	17,9%	10,5%	53,6%	42,9%	7,9%	19,6%	53,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	71,8%	90,2%	38,1%	73,3%	46,9%	18,7%	9,8%	62,8%	40,2%	7,5%	16,8%	55,2%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	82,1%	89,4%	41,5%	66,6%	49,4%	25,5%	11,8%	67,7%	36,7%	9,1%	15,8%	53,8%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	79,6%	92,5%	44,6%	75,6%	44,0%	18,2%	9,9%	71,4%	39,4%	6,3%	12,1%	51,0%
	<b>Total Hommes</b>	<b>73,8%</b>	<b>85,8%</b>	<b>41,1%</b>	<b>65,1%</b>	<b>44,3%</b>	<b>24,1%</b>	<b>12,8%</b>	<b>62,2%</b>	<b>34,7%</b>	<b>8,7%</b>	<b>19,4%</b>	<b>54,7%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Tableau 31 : Indicateurs d'insertion professionnelle, selon le type d'enseignement selon le retard scolaire de  $\geq 2$  années, selon le sexe et par DR

DR Charleroi

Sexe	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
femmes	Ordinaire PE, année études $\leq 5$	63,7%	84,3%	17,1%	28,6%	73,2%	66,1%	49,2%	25,6%	17,0%	27,0%	38,6%	65,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	50,6%	92,4%	21,9%	51,7%	56,6%	44,0%	31,8%	31,8%	33,3%	0,0%	50,0%	75,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	58,3%	81,7%	24,0%	41,7%	58,9%	48,9%	25,0%	25,0%	0,0%	0,0%	50,0%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	69,7%	87,9%	24,7%	49,7%	64,6%	43,5%	30,9%	43,0%	16,0%	14,9%	25,9%	55,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	82,7%	90,4%	27,9%	27,5%	66,2%	69,6%	49,0%	37,3%	3,3%	21,4%	21,4%	50,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	82,6%	89,1%	28,1%	55,7%	65,9%	37,5%	29,6%	49,0%	22,0%	5,6%	8,1%	48,6%
	<b>Total retard <math>\geq 2</math> années</b>	<b>69,5%</b>	<b>87,0%</b>	<b>22,2%</b>	<b>40,2%</b>	<b>68,0%</b>	<b>53,7%</b>	<b>40,0%</b>	<b>35,4%</b>	<b>16,2%</b>	<b>16,1%</b>	<b>25,8%</b>	<b>56,8%</b>
Hommes	Ordinaire PE, année études $\leq 5$	76,2%	81,6%	32,7%	41,4%	57,1%	49,3%	29,1%	45,6%	25,6%	22,1%	35,0%	59,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	59,1%	81,1%	17,3%	47,5%	70,8%	41,4%	23,1%	38,5%	50,0%	33,3%	50,0%	75,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	62,8%	93,8%	27,8%	75,5%	55,7%	19,4%	13,6%	45,5%	75,0%	0,0%	0,0%	55,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	80,2%	90,0%	36,1%	71,5%	55,0%	20,6%	13,4%	56,7%	46,4%	11,5%	14,1%	59,6%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	79,7%	90,4%	37,4%	66,3%	53,0%	26,7%	21,6%	56,7%	40,0%	8,9%	12,8%	48,9%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	89,8%	96,5%	44,5%	67,2%	50,5%	30,4%	17,6%	66,7%	25,7%	12,7%	15,4%	52,3%
	<b>Total retard <math>\geq 2</math> années</b>	<b>78,3%</b>	<b>86,6%</b>	<b>34,8%</b>	<b>55,2%</b>	<b>55,5%</b>	<b>36,3%</b>	<b>22,6%</b>	<b>51,8%</b>	<b>33,1%</b>	<b>15,4%</b>	<b>23,1%</b>	<b>57,4%</b>

DR Liège

Sexe	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
Femmes	Ordinaire PE, année études $\leq 5$	63,7%	74,6%	29,2%	29,8%	54,3%	60,1%	39,5%	43,6%	8,2%	24,1%	36,2%	63,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	48,3%	78,6%	41,9%	53,2%	13,3%	32,3%	12,5%	50,0%	100,0%	25,0%	25,0%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	68,8%	64,2%	48,3%	43,3%	29,8%	32,6%	21,1%	63,2%	0,0%	11,1%	20,0%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	73,6%	82,9%	36,1%	51,2%	50,9%	38,2%	22,1%	57,0%	22,6%	19,2%	23,4%	54,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	62,0%	82,8%	36,4%	43,1%	41,4%	48,0%	27,5%	47,1%	21,7%	6,7%	12,5%	43,8%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	85,1%	82,5%	42,8%	55,5%	49,7%	32,7%	20,7%	60,3%	27,8%	15,6%	18,2%	50,0%
	<b>Total retard <math>\geq 2</math> années</b>	<b>69,3%</b>	<b>78,4%</b>	<b>34,5%</b>	<b>41,5%</b>	<b>50,2%</b>	<b>47,1%</b>	<b>29,9%</b>	<b>50,8%</b>	<b>15,8%</b>	<b>18,9%</b>	<b>25,8%</b>	<b>55,8%</b>
Hommes	Ordinaire PE, année études $\leq 5$	66,9%	77,8%	28,4%	40,1%	57,6%	48,5%	31,5%	43,5%	25,6%	16,2%	24,8%	62,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	57,5%	72,7%	43,1%	59,2%	25,0%	18,5%	10,5%	52,6%	0,0%	8,3%	21,4%	71,4%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	74,3%	79,0%	38,1%	63,6%	48,7%	19,5%	15,2%	57,6%	33,3%	0,0%	13,3%	73,3%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	77,1%	89,5%	38,6%	65,4%	50,0%	26,9%	16,8%	55,7%	20,0%	13,8%	22,2%	56,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	75,2%	83,5%	34,9%	60,0%	53,5%	28,2%	15,3%	61,3%	52,0%	15,0%	17,7%	53,2%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	85,8%	90,6%	51,7%	72,7%	39,8%	19,7%	13,2%	70,2%	46,2%	9,1%	11,8%	63,2%
	<b>Total retard <math>\geq 2</math> années</b>	<b>71,7%</b>	<b>81,8%</b>	<b>34,5%</b>	<b>52,3%</b>	<b>51,9%</b>	<b>36,1%</b>	<b>23,3%</b>	<b>52,0%</b>	<b>29,5%</b>	<b>13,3%</b>	<b>20,2%</b>	<b>60,9%</b>

## Région Bruxelloise

Sexe	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
Femmes	Ordinaire PE, année études <= 5	66,5%	78,5%	26,7%	37,7%	59,8%	51,9%	32,4%	42,0%	21,6%	23,2%	39,2%	66,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	60,3%	61,0%	35,9%	46,1%	40,4%	24,4%	11,0%	58,9%	50,0%	13,0%	39,4%	51,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	57,8%	78,5%	11,6%	62,8%	80,0%	20,0%	11,1%	33,3%	25,0%	0,0%	0,0%	60,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	61,0%	84,7%	30,9%	58,2%	49,4%	31,3%	15,8%	50,2%	34,5%	19,0%	28,4%	57,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	73,6%	80,8%	45,4%	51,2%	38,3%	36,7%	21,7%	60,4%	7,1%	26,5%	34,5%	54,5%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	69,3%	92,2%	38,2%	56,4%	44,9%	38,8%	25,6%	58,9%	22,2%	13,9%	20,9%	43,0%
	<b>Total retard &gt;= 2 années</b>	<b>65,8%</b>	<b>81,0%</b>	<b>31,7%</b>	<b>47,4%</b>	<b>51,9%</b>	<b>41,4%</b>	<b>24,9%</b>	<b>49,2%</b>	<b>23,1%</b>	<b>19,7%</b>	<b>32,2%</b>	<b>57,2%</b>
Hommes	Ordinaire PE, année études <= 5	71,7%	85,6%	35,2%	46,9%	51,0%	45,2%	21,6%	49,4%	30,8%	22,3%	35,1%	62,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	66,6%	79,4%	46,5%	68,9%	30,1%	13,3%	7,0%	65,6%	60,0%	11,1%	25,0%	54,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	54,8%	82,4%	28,3%	58,6%	48,4%	28,9%	12,5%	42,9%	50,0%	38,5%	46,7%	80,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	71,5%	87,8%	42,4%	65,9%	40,7%	25,0%	14,1%	62,5%	28,2%	12,0%	20,0%	52,7%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	79,6%	100,0%	30,8%	54,5%	61,3%	45,5%	26,1%	48,7%	21,6%	11,9%	17,8%	64,4%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	82,4%	92,9%	42,4%	64,2%	48,6%	30,8%	13,2%	68,2%	36,4%	19,1%	21,4%	47,1%
	<b>Total retard &gt;= 2 années</b>	<b>72,1%</b>	<b>87,1%</b>	<b>37,7%</b>	<b>55,1%</b>	<b>47,8%</b>	<b>36,8%</b>	<b>18,2%</b>	<b>54,6%</b>	<b>30,8%</b>	<b>17,9%</b>	<b>28,1%</b>	<b>58,4%</b>

## Autre DR

Sexe	Ordinaire plein exercice (maximum degré 3), par type d'enseignement	Taux activité 04	Taux activité 06	Taux emploi 04	Taux emploi 06	Taux chômage 04	Taux chômage 06	Pas accès	Accès rapide	Taux employabilité	Taux vulnérab.1	Taux vulnérab.2	Taux sortie employ
Femmes	Ordinaire PE, année études <= 5	61,8%	74,0%	22,2%	29,8%	64,1%	59,7%	41,1%	35,3%	17,2%	23,2%	39,6%	68,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	54,2%	76,4%	29,0%	61,1%	46,5%	20,1%	14,9%	43,3%	50,0%	4,8%	20,0%	48,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	52,6%	74,5%	27,8%	50,2%	47,1%	32,6%	20,4%	44,4%	20,0%	20,0%	29,4%	52,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	72,7%	86,1%	37,6%	59,4%	48,3%	31,0%	18,8%	55,0%	30,6%	8,4%	16,9%	50,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	74,8%	86,7%	39,2%	52,4%	47,6%	39,6%	24,6%	56,8%	26,0%	20,2%	27,5%	57,8%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	80,8%	91,9%	41,7%	65,9%	48,4%	28,3%	17,0%	59,6%	40,8%	14,0%	19,0%	54,1%
	<b>Total retard &gt;= 2 années</b>	<b>68,9%</b>	<b>81,7%</b>	<b>31,7%</b>	<b>47,7%</b>	<b>53,9%</b>	<b>41,7%</b>	<b>28,0%</b>	<b>47,5%</b>	<b>25,8%</b>	<b>15,2%</b>	<b>25,3%</b>	<b>56,9%</b>
Hommes	Ordinaire PE, année études <= 5	73,9%	80,5%	39,4%	48,6%	46,7%	39,5%	21,9%	54,6%	26,9%	14,8%	27,0%	56,9%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, géné.	59,1%	82,2%	34,8%	67,9%	41,1%	17,3%	11,1%	54,9%	23,5%	12,5%	24,3%	60,8%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	62,1%	81,8%	33,0%	63,8%	46,9%	22,0%	15,4%	51,0%	28,6%	8,8%	26,2%	59,5%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	77,1%	89,3%	39,8%	69,5%	48,4%	22,2%	11,3%	64,4%	38,9%	11,1%	19,1%	58,3%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	85,3%	89,7%	42,1%	65,5%	50,6%	27,0%	12,7%	66,4%	39,5%	9,9%	16,1%	55,4%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	81,3%	93,0%	44,0%	72,9%	45,9%	21,5%	12,4%	68,5%	33,9%	9,6%	16,8%	57,6%
	<b>Total retard &gt;= 2 années</b>	<b>75,9%</b>	<b>85,3%</b>	<b>40,0%</b>	<b>59,8%</b>	<b>47,3%</b>	<b>29,9%</b>	<b>16,5%</b>	<b>59,9%</b>	<b>32,1%</b>	<b>12,1%</b>	<b>21,8%</b>	<b>57,4%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

## 4.2. Les trajectoires parcourues

L'examen de la succession des positions des membres de notre cohorte au fil des 9 trimestres à Bruxelles qui ont suivi leur sortie du système éducatif fait apparaître 1844 trajectoires différentes, dont 1350 ne sont accomplies que par une personne. Il y a en moyenne 2,5 personnes par trajectoire. Pour englober la moitié des jeunes, il faut considérer les 105 trajectoires les plus fréquentes. Un examen des transitions qui composent ces trajectoires montre que près de 30% d'entre elles contiennent au moins un passage du chômage vers l'emploi et 18% un passage de l'emploi vers le chômage. Le tableau 32 présente les dix trajectoires les plus fréquentes pour l'ensemble de notre population bruxelloise.<sup>33</sup> Dans ce tableau, on voit que ce sont les trajectoires d'emploi ou de chômage en continu qui sont les plus répandues, mais qu'elles ne concernent respectivement que 15% et 4,3% des jeunes. Parmi ces trajectoires les plus fréquentes, sept s'achèvent par de l'emploi<sup>34</sup>. Les tableaux 32A et B présentent les dix trajectoires les plus fréquentes selon le sexe.

**Tableau 32 : les trajectoires les plus fréquentes à Bruxelles**

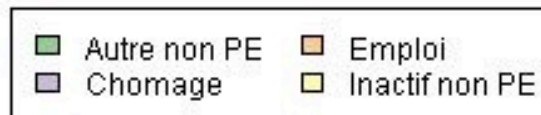
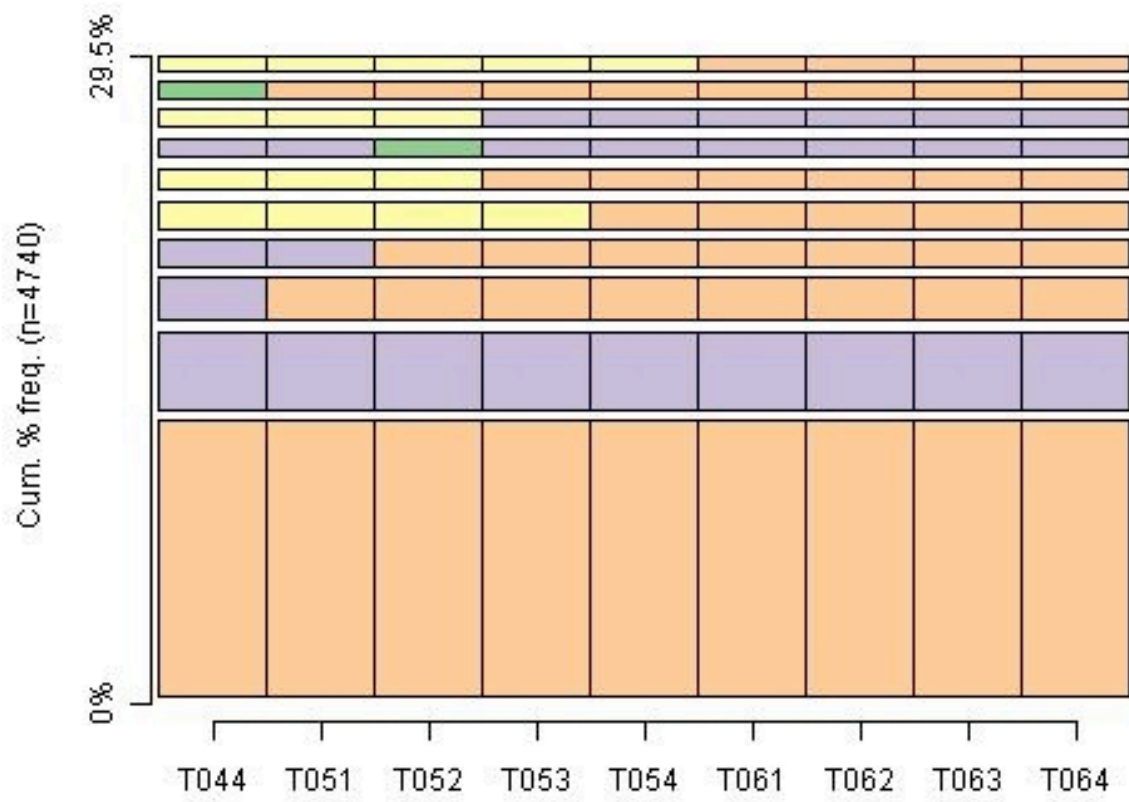
Description des trajectoires	Effectifs	Fréquence	Fréquence cumulée
(Emploi,9)	708	14,94%	14,94%
(Chômage,9)	203	4,28%	19,22%
(Chômage,1)-(Emploi,8)	110	2,32%	21,54%
(Chômage,2)-(Emploi,7)	72	1,52%	23,06%
(Inactif non PE,4)-(Emploi,5)	70	1,48%	24,54%
(Inactif non PE,3)-(Emploi,6)	56	1,18%	25,72%
(Chômage,2)-(Autre non PE,1)-( Chômage,6)	51	1,08%	26,79%
(Inactif non PE,3)-( Chômage,6)	47	0,99%	27,78%
(Autre non PE,1)-(Emploi,8)	41	0,86%	28,65%
(Inactif non PE,5)-(Emploi,4)	41	0,86%	29,51%

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

<sup>33</sup> Les trajectoires sont présentées en format SPS (State-Permanence-Sequence) : à chaque état successif d'une séquence est associée sa durée ("Emploi, 9" signifie par exemple qu'un emploi est occupé à la fin de chacun des 9 trimestres). Le traitement des données de trajectoires a été effectué avec le package TraMineR (Gabadinho, A., G. Ritschard, M. Studer and N. S. Müller, Mining sequence data in R with the TraMineR package: A user's guide University of Geneva, 2008. (<http://mephisto.unige.ch/traminer>).

<sup>34</sup> Ce qui n'implique évidemment pas que cet emploi soit durable ; si l'on disposait d'information sur les trimestres suivants, on verrait vraisemblablement que certains de ces emplois ont été perdus.

**Graphique 1= Trajectoires les plus fréquentes à Bruxelles**



L'analyse selon le sexe (tableaux 32 A et B) montre que les trajectoires les plus fréquentes des femmes à Bruxelles sont identiques ou très proches de celles des hommes. On remarquera toutefois que les trajectoires d'emploi durant toute la période sont plus fréquentes parmi les hommes (16,5%) que les femmes (13,1%). À l'inverse, les trajectoires de chômage sur toute la période sont plus fréquentes chez les femmes (4,9%) que chez les hommes (3,8%). La transition du chômage à l'emploi est plus présente dans les trajectoires féminines (2,5%) que dans les trajectoires masculines (2,2%). On ne note pas de différence entre les hommes et les femmes quant à la fréquence de la transition emploi-chômage.

**Tableau 32A : les trajectoires féminines les plus fréquentes à Bruxelles**

Description des trajectoires	Effectifs	Fréquence	Fréquence cumulée
(Emploi,9)	287	13,12%	13,12%
(Chômage,9)	107	4,89%	18,02%
(Chômage,1)-(Emploi,8)	55	2,51%	20,53%
(Inactif non PE,4)-(Emploi,5)	37	1,69%	22,22%
(Chômage,2)-(Emploi,7)	26	1,19%	23,41%
(Inactif non PE,3)-(Emploi,6)	26	1,19%	24,60%
(Inactif non PE,3)-(Chômage,6)	25	1,14%	25,74%
(Chômage,2)-(Autre non PE,1)-(Chômage,6)	20	0,91%	26,66%
(Inactif non PE,5)-(Emploi,4)	20	0,91%	27,57%
(Inactif non PE,6)-(Emploi,3)	19	0,87%	28,44%

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

**Tableau 32B : les trajectoires masculines les plus fréquentes à Bruxelles**

Description des trajectoires	Effectifs	Fréquence	Fréquence cumulée
(Emploi,9)	421	16,49%	16,49%
(Chômage,9)	96	3,76%	20,25%
(Chômage,1)-(Emploi,8)	55	2,15%	22,41%
(Chômage,2)-(Emploi,7)	46	1,80%	24,21%
(Inactif non PE,4)-(Emploi,5)	33	1,29%	25,50%
(Chômage,2)-(Autre non PE,1)-(Chômage,6)	31	1,21%	26,71%
(Inactif non PE,3)-(Emploi,6)	30	1,18%	27,89%
(Autre non PE,1)-(Emploi,8)	24	0,94%	28,83%
(Inactif non PE,3)-(Chômage,6)	22	0,86%	29,69%
(Inactif non PE,5)-(Emploi,4)	21	0,82%	30,51%

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

L'analyse de la succession des positions des membres de la cohorte au fil des 9 trimestres à **Liège** qui ont suivi leur sortie du système éducatif fait apparaître 1513 trajectoires différentes, dont 3678 ne sont accomplies que par une personne. Il y a en moyenne 2,4 personnes par trajectoire. Il faut considérer les 83 trajectoires les plus fréquentes pour prendre en considération la moitié des jeunes. Le tableau 33 présente les dix trajectoires les plus fréquentes pour l'ensemble de la population liégeoise. On voit que ce sont les trajectoires d'emploi ou de chômage en continu qui sont les plus répandues, mais qu'elles ne concernent respectivement que 18% et 4,4% des jeunes. La part des trajectoires d'emploi est supérieure de 3 points par rapport à Bruxelles et la part des trajectoires de chômage est quasi équivalente. Parmi ces trajectoires les plus fréquentes, sept s'achèvent par de l'emploi comme à Bruxelles. Les tableaux 33A et B présentent les dix trajectoires les plus fréquentes selon le sexe.

**Tableau 33 : Les trajectoires les plus fréquentes à Liège**

Description des trajectoires	Effectifs	Fréquence	Fréquence cumulée
(Emploi,9)	652	17,73%	17,73%
(Chômage,9)	160	4,35%	22,08%
(Chômage,1)-(Emploi,8)	76	2,07%	24,14%
(Chômage,2)-(Emploi,7)	66	1,79%	25,94%
(Autre non PE,1)-(Emploi,8)	42	1,14%	27,08%
(Inactif non PE,4)-(Emploi,5)	40	1,09%	28,17%
(Inactif non PE,3)-(Chômage,6)	37	1,01%	29,17%
(Inactif non PE,3)-(Emploi,6)	37	1,01%	30,18%

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

L'analyse selon le sexe (tableau 33 A et B) des trajectoires les plus fréquentes à Liège montre que les trajectoires d'emploi durant toute la période sont plus fréquentes parmi les femmes (18,8%) que les hommes (16,8%). Les trajectoires de chômage sur toute la période sont aussi fréquentes chez les femmes (4,4%) que chez les hommes (4,3%).

La transition du chômage à l'emploi est plus présente dans les trajectoires masculines (4,3%) que dans les trajectoires féminines (3,4%).



**Tableau 33A : les trajectoires féminines les plus fréquentes à Liège**

Description des trajectoires	Effectifs	Fréquence	Fréquence cumulée
(Emploi,9)	318	18,82%	18,82%
(Chômage,9)	74	4,38%	23,20%
(Chômage,1)-(Emploi,8)	34	2,01%	25,21%
(Chômage,2)-(Emploi,7)	23	1,36%	26,57%
(Inactif non PE,4)-(Emploi,5)	23	1,36%	27,93%
(Inactif non PE,2)-(Chômage,7)	20	1,18%	29,11%
(Inactif non PE,6)-(Chômage,3)	17	1,01%	30,12%

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

**Tableau 33B : les trajectoires masculines les plus fréquentes à Liège**

Description des trajectoires	Effectifs	Fréquence	Fréquence cumulée
(Emploi,9)	334	16,80%	16,80%
(Chômage,9)	86	4,33%	21,13%
(Chômage,2)-(Emploi,7)	43	2,16%	23,29%
(Chômage,1)-(Emploi,8)	42	2,11%	25,40%
(Autre non PE,1)-(Emploi,8)	28	1,41%	26,81%
(Inactif non PE,3)-(Emploi,6)	25	1,26%	28,07%
(Inactif non PE,3)-(Chômage,6)	22	1,11%	29,18%
(Inactif non PE,4)-(Emploi,5)	17	0,86%	30,03%

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

L'examen de la succession des positions des membres de la cohorte au fil des 9 trimestres à **Charleroi** qui ont suivi leur sortie du système éducatif fait apparaître 1349 trajectoires différentes, dont 3408 ne sont accomplies que par une personne. Il y a en moyenne 2,5 personnes par trajectoire. Il faut considérer les 68 trajectoires les plus fréquentes pour prendre en considération la moitié des jeunes. Le tableau 35 présente les dix trajectoires les plus fréquentes pour l'ensemble de la population de Charleroi. Comme à Bruxelles et Liège, on observe que ce sont les trajectoires d'emploi ou de chômage en continu qui sont les plus répandues, mais qu'elles ne concernent respectivement que 14% et 7,3% des jeunes. La part des trajectoires d'emploi est inférieure de 4 points par rapport à Liège et de 1 point par rapport à Bruxelles. La part des trajectoires de chômage est plus fréquente de 3 points à Charleroi aux deux autres DR. Parmi ces trajectoires les plus fréquentes, cinq s'achèvent par de l'emploi. Les tableaux 33A et B présentent les dix trajectoires les plus fréquentes selon le sexe.

**Tableau 34 : Les trajectoires les plus fréquentes à Charleroi**

Description des trajectoires	Effectifs	Fréquence	Fréquence cumulée
(Emploi,9)	492	14,44%	14,44%
(Chômage,9)	248	7,28%	21,71%
(Chômage,1)-(Emploi,8)	92	2,70%	24,41%
(Chômage,2)-(Emploi,7)	75	2,20%	26,61%
(Autre non PE,1)-(Emploi,8)	60	1,76%	28,37%
(Inactif non PE,6)-(Chômage,3)	38	1,12%	29,49%
(Inactif non PE,4)-(Emploi,5)	34	1,00%	30,49%

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

L'analyse selon le sexe (tableau 34 A et B) montre que les trajectoires les plus fréquentes des femmes à Charleroi sont plus variées (11) que celles des hommes (8). Comme à Bruxelles, les trajectoires d'emploi durant toute la période sont plus fréquentes parmi les hommes (16%) que les femmes (12,5%). A l'inverse, les trajectoires de chômage sur toute la période sont plus fréquentes chez les femmes (7%) que chez les hommes (6,2%) et elles sont plus fréquentes qu'à Bruxelles. La transition du chômage à l'emploi est plus présente dans les trajectoires masculines (5,8%) que dans les trajectoires féminines (4,9%).

**Tableau 34A : les trajectoires féminines les plus fréquentes à Charleroi**

Description des trajectoires	Effectifs	Fréquence	Fréquence cumulée
(Emploi,9)	191	12,48%	12,48%
(Chômage,9)	132	7,03%	19,51%
(Chômage,1)-(Emploi,8)	40	2,13%	21,64%
(Chômage,2)-(Emploi,7)	34	1,81%	23,45%
(Autre non PE,1)-(Emploi,8)	25	1,33%	24,78%
(Inactif non PE,6)-(Chômage,3)	25	1,33%	26,11%
(Inactif non PE,4)-(Emploi,5)	19	1,01%	27,13%
(Chômage,3)-(Emploi,6)	17	0,91%	28,03%
(Inactif non PE,3)-(Chômage,6)	16	0,85%	28,88%
(Inactif non PE,2)-(Chômage,7)	15	0,80%	29,68%
(Inactif non PE,3)-(Emploi,6)	15	0,80%	30,48%

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

**Tableau 34B : les trajectoires masculines les plus fréquentes à Charleroi**

Description des trajectoires	Effectifs	Fréquence	Fréquence cumulée
(Emploi,9)	301	16,04%	16,04%
(Chômage,9)	116	6,18%	22,22%
(Chômage,1)-(Emploi,8)	52	2,77%	24,99%
(Chômage,2)-(Emploi,7)	41	2,18%	27,17%
(Autre non PE,1)-(Emploi,8)	35	1,86%	29,04%
(Chômage,6)-(Emploi,3)	15	0,80%	29,83%
(Inactif non PE,4)-(Emploi,5)	15	0,80%	30,63%

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

## **5. LES EMPLOIS OCCUPES EN DEBUT DE VIE ACTIVE**

### ***5.1. Accès à l'emploi et régime horaire***

Les tableaux 35 à 37 examinent si la personne accède à un temps plein sur la période. Si ce n'est pas le cas, on regarde si la personne accède à un temps partiel (représentant au moins 65% d'un temps plein) ; etc. pour les différents régimes indiqués dans le tableau. On notera qu'une personne peut avoir eu accès à un emploi, mais seulement en régime spécial (emploi ponctuel : saisonnier, intermittent, etc.). On distingue également l'accès à un emploi indépendant, puisque, dans ce cas, on ne peut pas évaluer le régime horaire.

Le tableau 35 indique que le taux d'accès à l'emploi à temps plein est plus faible à Bruxelles (52,3%) qu'à Liège (55,2%) et Charleroi (60,8%).

La part du temps partiel représente 42,2% à Bruxelles alors qu'elle atteint 25,5% à Charleroi et 32,1% à Liège. A Bruxelles, ce sont les sortants de l'enseignement ordinaire maximum degré 3 et de l'enseignement spécial qui accèdent le plus au régime de temps partiel avec respectivement 39,3% et 38,2% des emplois. A Charleroi, ce sont les sortants de l'enseignement ordinaire maximum degré 3 et de l'enseignement professionnel degré 4 qui accèdent le plus au régime de temps partiel avec respectivement 26,9% et 28,6% des emplois. A Liège, ce sont les sortants de l'enseignement ordinaire maximum degré 3 et de l'enseignement en alternance qui accèdent le plus au régime de temps partiel avec respectivement 33,5% et 28,4% des emplois.

Tableau 35 : Accès à l'emploi et régime horaire, selon le type d'enseignement (agrégé) par DR

DR	Filière d'enseignement	accès tps plein	accès tps partiel (>=65%)	accès tps partiel (46-65%)	accès tps partiel (<=45%)	accès régime spécial	Total emploi salarié
DR Charleroi	Ordinaire PE, max degré 3	58,9%	10,9%	10,4%	5,7%	14,2%	100,0%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	69,2%	23,1%	3,3%	2,2%	2,2%	100,0%
	Ordinaire alternance	68,4%	6,5%	9,8%	1,8%	13,5%	100,0%
	Spécialisé	68,9%	9,4%	4,7%	0,9%	16,0%	100,0%
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>60,8%</b>	<b>10,8%</b>	<b>9,8%</b>	<b>4,9%</b>	<b>13,7%</b>	<b>100,0%</b>
DR Liège	Ordinaire PE, max degré 3	53,2%	10,4%	12,3%	10,8%	13,3%	100,0%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	68,6%	16,0%	9,1%	2,3%	4,0%	100,0%
	Ordinaire alternance	59,4%	9,2%	13,7%	5,5%	12,2%	100,0%
	Spécialisé	75,0%	5,4%	1,8%	1,8%	16,1%	100,0%
	<b>Total DR Liège</b>	<b>55,2%</b>	<b>10,5%</b>	<b>12,0%</b>	<b>9,6%</b>	<b>12,7%</b>	<b>100,0%</b>
Région Bruxelloise	Ordinaire PE, max degré 3	51,5%	13,0%	12,9%	13,4%	9,1%	100,0%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	68,3%	15,1%	5,0%	2,2%	9,4%	100,0%
	Ordinaire alternance	53,1%	12,7%	14,7%	6,5%	13,1%	100,0%
	Spécialisé	54,5%	17,2%	14,5%	2,8%	11,0%	100,0%
	<b>Total Région Bruxelloise</b>	<b>52,3%</b>	<b>13,2%</b>	<b>12,8%</b>	<b>12,2%</b>	<b>9,5%</b>	<b>100,0%</b>
Autres DR	Ordinaire PE, max degré 3	60,5%	10,5%	10,2%	8,3%	10,6%	100,0%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	67,4%	17,2%	9,3%	2,6%	3,5%	100,0%
	Ordinaire alternance	69,5%	7,6%	9,0%	1,8%	12,0%	100,0%
	Spécialisé	76,4%	4,9%	7,1%	2,2%	9,3%	100,0%
	<b>Total Autre DR</b>	<b>62,1%</b>	<b>10,3%</b>	<b>10,0%</b>	<b>7,3%</b>	<b>10,4%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Total Général</b>		<b>59,2%</b>	<b>10,9%</b>	<b>10,8%</b>	<b>8,2%</b>	<b>10,9%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Les tableaux 36 et 37 montrent que le taux d'accès à l'emploi à temps plein des femmes est nettement plus faible que celui des hommes à Bruxelles comme dans les autres DR, et ce quel que soit le type d'enseignement : 46,3% des emplois féminins contre 57,5% des emplois masculins à Bruxelles, respectivement 45,9% et 70,6% à Charleroi et 41,7% et 65,7% à Liège). Cependant, l'écart entre les taux masculins et féminins est plus important à Charleroi et Liège.

La part du temps partiel féminin est plus élevée à Liège (50,5%) qu'à Charleroi (44,1%) et Bruxelles (47%). Pour les hommes, la part du temps partiel est plus élevée à Bruxelles (30,7%) qu'à Liège (17,8%) et Charleroi (13,2%)

Tableau 36 : Accès à l'emploi et régime horaire, selon le type d'enseignement (agrégé) des femmes par DR

DR	Filière d'enseignement	Accès à l'emploi, selon le régime horaire					Total emploi salarié
		accès tps plein	accès tps partiel (>=65%)	accès tps partiel (46-65%)	accès tps partiel (<=45%)	accès régime spécial	
DR Charleroi	Ordinaire PE, max degré 3	43,5%	18,2%	17,7%	9,4%	11,2%	100,0%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	66,7%	26,9%	1,3%	2,6%	2,6%	100,0%
	Ordinaire alternance	47,5%	20,3%	18,6%	6,8%	6,8%	100,0%
	Spécialisé	53,6%	32,1%	10,7%	0,0%	3,6%	100,0%
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>45,9%</b>	<b>19,5%</b>	<b>16,2%</b>	<b>8,4%</b>	<b>10,0%</b>	<b>100,0%</b>
DR Liège	Ordinaire PE, max degré 3	39,6%	17,9%	18,9%	15,6%	8,1%	100,0%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	66,9%	16,9%	10,1%	2,0%	4,1%	100,0%
	Ordinaire alternance	18,3%	22,5%	33,8%	15,5%	9,9%	100,0%
	Spécialisé	50,0%	25,0%	0,0%	0,0%	25,0%	100,0%
	<b>Total DR Liège</b>	<b>41,7%</b>	<b>18,1%</b>	<b>18,5%</b>	<b>13,9%</b>	<b>7,8%</b>	<b>100,0%</b>
Région Bruxelloise	Ordinaire PE, max degré 3	44,6%	17,4%	15,5%	15,9%	6,6%	100,0%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	71,8%	17,5%	1,9%	2,9%	5,8%	100,0%
	Ordinaire alternance	45,6%	16,5%	17,7%	10,1%	10,1%	100,0%
	Spécialisé	45,8%	25,4%	20,3%	1,7%	6,8%	100,0%
	<b>Total Région Bruxelloise</b>	<b>46,3%</b>	<b>17,6%</b>	<b>15,0%</b>	<b>14,4%</b>	<b>6,7%</b>	<b>100,0%</b>
Autres DR	Ordinaire PE, max degré 3	43,5%	17,1%	16,6%	13,3%	9,5%	100,0%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	66,9%	18,7%	8,9%	2,7%	2,7%	100,0%
	Ordinaire alternance	39,3%	21,8%	23,3%	6,2%	9,5%	100,0%
	Spécialisé	65,0%	10,0%	17,0%	6,0%	2,0%	100,0%
	<b>Total Autre DR</b>	<b>45,5%</b>	<b>17,4%</b>	<b>16,4%</b>	<b>11,9%</b>	<b>8,8%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Total Général</b>		<b>45,2%</b>	<b>17,8%</b>	<b>16,4%</b>	<b>12,3%</b>	<b>8,4%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Tableau 37 : Accès à l'emploi et régime horaire, selon le type d'enseignement (agrégé) des hommes par DR

DR	Filière d'enseignement	Accès à l'emploi, selon le régime horaire					Total emploi salarié
		accès tps plein	accès tps partiel (>=65%)	accès tps partiel (46-65%)	accès tps partiel (<=45%)	accès régime spécial	
DR Charleroi	Ordinaire PE, max degré 3	69,6%	5,8%	5,3%	3,0%	16,3%	100,0%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	84,6%	0,0%	15,4%	0,0%	0,0%	100,0%
	Ordinaire alternance	74,1%	2,8%	7,4%	0,5%	15,3%	100,0%
	Spécialisé	74,4%	1,3%	2,6%	1,3%	20,5%	100,0%
	<b>Total DR Charleroi</b>	<b>70,6%</b>	<b>5,1%</b>	<b>5,6%</b>	<b>2,5%</b>	<b>16,2%</b>	<b>100,0%</b>
DR Liège	Ordinaire PE, max degré 3	63,7%	4,6%	7,2%	7,1%	17,3%	100,0%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	77,8%	11,1%	3,7%	3,7%	3,7%	100,0%
	Ordinaire alternance	74,0%	4,5%	6,5%	2,0%	13,0%	100,0%
	Spécialisé	79,2%	2,1%	2,1%	2,1%	14,6%	100,0%
	<b>Total DR Liège</b>	<b>65,7%</b>	<b>4,6%</b>	<b>6,9%</b>	<b>6,3%</b>	<b>16,5%</b>	<b>100,0%</b>
Région Bruxelloise	Ordinaire PE, max degré 3	57,4%	9,2%	10,7%	11,4%	11,4%	100,0%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	58,3%	8,3%	13,9%	0,0%	19,4%	100,0%
	Ordinaire alternance	56,6%	10,8%	13,3%	4,8%	14,5%	100,0%
	Spécialisé	60,5%	11,6%	10,5%	3,5%	14,0%	100,0%
	<b>Total Région Bruxelloise</b>	<b>57,5%</b>	<b>9,4%</b>	<b>10,9%</b>	<b>10,3%</b>	<b>11,9%</b>	<b>100,0%</b>
Autres DR	Ordinaire PE, max degré 3	72,9%	5,5%	5,5%	4,6%	11,4%	100,0%
	Ordinaire PE, professionnel degré4	70,5%	8,2%	11,5%	1,6%	8,2%	100,0%
	Ordinaire alternance	80,3%	2,6%	3,9%	0,3%	13,0%	100,0%
	Spécialisé	80,7%	3,0%	3,4%	0,8%	12,1%	100,0%
	<b>Total Autre DR</b>	<b>74,1%</b>	<b>5,1%</b>	<b>5,3%</b>	<b>3,9%</b>	<b>11,5%</b>	<b>100,0%</b>
	<b>Total Général</b>	<b>69,6%</b>	<b>5,8%</b>	<b>6,6%</b>	<b>5,2%</b>	<b>12,9%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Parmi les sortants de l'enseignement ordinaire PE, maximum degré 3 une part importante des sortants des sections 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> générale (60,2%) et de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> T ou A de transition (52,6%) qui accèdent à un emploi sur la période n'obtiennent jamais un emploi à temps plein, ce qui est nettement au dessus de la moyen pour Bruxelles (39,4% des sortants) et des sortants de ces mêmes sections dans les autres DR, soit respectivement 50,6% et 40,3%. Dès lors, l'accès à un temps plein pour les sortants de ces deux sections ne concernent qu'environ une personne sur trois en Région bruxelloise.



**Tableau 38 : Accès à l'emploi et régime horaire, selon le type d'enseignement (ordinaire PE, max degré 3 détaillé) par DR**

DR	Filière d'enseignement	Accès à l'emploi, selon le régime horaire					Total emploi salarié
		accès tps plein	accès tps partiel (>=65%)	accès tps partiel (46-65%)	accès tps partiel (<=45%)	accès régime spécial	
DR Charleroi	Ordinaire PE, année études <= 5	65,4%	7,8%	7,8%	2,9%	16,0%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	42,6%	10,8%	11,9%	22,2%	12,5%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	56,0%	10,7%	5,3%	12,0%	16,0%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	56,5%	11,5%	13,3%	5,2%	13,5%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	66,7%	9,1%	10,0%	1,3%	13,0%	100,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	56,3%	15,9%	10,2%	4,0%	13,6%	100,0%
<b>Total DR Charleroi</b>		<b>58,9%</b>	<b>10,9%</b>	<b>10,4%</b>	<b>5,7%</b>	<b>14,2%</b>	<b>100,0%</b>
DR Liège	Ordinaire PE, année études <= 5	65,9%	6,8%	9,2%	5,0%	13,1%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	23,0%	9,1%	12,8%	40,0%	15,1%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	36,1%	11,5%	14,8%	20,5%	17,2%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	51,9%	12,6%	13,1%	11,2%	11,2%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	57,1%	11,9%	13,8%	2,6%	14,6%	100,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	56,1%	12,5%	14,2%	3,8%	13,4%	100,0%
<b>Total DR Liège</b>		<b>53,2%</b>	<b>10,4%</b>	<b>12,3%</b>	<b>10,8%</b>	<b>13,3%</b>	<b>100,0%</b>
Région Bruxelloise	Ordinaire PE, année études <= 5	56,6%	11,7%	14,0%	6,4%	11,3%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	32,5%	11,6%	14,7%	33,8%	7,4%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	36,8%	14,9%	10,5%	27,2%	10,5%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	55,4%	12,8%	10,9%	12,9%	8,0%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	56,1%	15,4%	13,8%	4,3%	10,3%	100,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	58,5%	16,8%	11,5%	6,3%	7,0%	100,0%
<b>Total Région Bruxelloise</b>		<b>51,5%</b>	<b>13,0%</b>	<b>12,9%</b>	<b>13,4%</b>	<b>9,1%</b>	<b>100,0%</b>
Autres DR	Ordinaire PE, année études <= 5	68,9%	7,5%	8,0%	3,4%	12,1%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, généré.	39,9%	7,6%	8,4%	32,9%	11,2%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A trans.	46,2%	9,0%	11,7%	19,9%	13,1%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup> année, T ou A qualif.	60,1%	11,9%	11,2%	6,3%	10,4%	100,0%
	Ordinaire PE, 6 <sup>e</sup> année, Prof.	64,5%	11,6%	11,1%	1,8%	10,9%	100,0%
	Ordinaire PE, 7 <sup>e</sup> année, Prof.	63,7%	13,6%	12,0%	3,2%	7,4%	100,0%
<b>Total Autres DR</b>		<b>60,5%</b>	<b>10,5%</b>	<b>10,2%</b>	<b>8,3%</b>	<b>10,6%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Total Général</b>		<b>57,6%</b>	<b>11,0%</b>	<b>11,0%</b>	<b>9,3%</b>	<b>11,1%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

## ***5.2. Secteurs d'activité des salariés***

La répartition des travailleurs salariés bruxellois de notre cohorte sera d'abord présentée en utilisant une nomenclature peu détaillée, celle des « Divisions » de la Nomenclature d'activités économiques (Nace-Bel 2003). Nous examinerons ensuite, de manière plus détaillée, les branches dans lesquelles les jeunes sont le plus souvent occupés, en nous limitant à la situation en fin de période d'observation.

Au quatrième trimestre 2006, en Région de Bruxelles Capitale, le tableau 39 montre que le commerce, les services aux entreprises (le secteur intérimaire en fait partie) et la santé et action sociale concentrent plus de la moitié (61,5%) des emplois salariés féminins. Pour les hommes, le commerce et la réparation de véhicules, les services aux entreprises (dont l'intérim) et l'Horeca rassemblent 60% des emplois masculins.

A Charleroi, il apparaît que trois secteurs (commerce - la réparation de véhicules, santé et action sociale et l'administration publique) rassemblent 63,3% des emplois féminins. Pour les hommes, quatre secteurs concentrent 70% des emplois à part égale (17%), à savoir : l'industrie manufacturière, la construction, le commerce et la réparation de véhicules et les services aux entreprises (incluant l'intérim).

A Liège, il apparaît que trois secteurs (commerce, la réparation de véhicules, santé et action sociale et services aux entreprises) rassemblent 65,7% des emplois féminins. Pour les hommes, trois secteurs concentrent 57,5% des emplois : la construction, les services aux entreprises (incluant l'intérim) et le commerce et la réparation de véhicules.

Ces résultats sectoriels selon le sexe corroborent les résultats de la recherche Vertommen, Martens et Ouali (2006) sur la topographie du marché du travail en Belgique selon le genre, l'âge et l'origine à partir des données de la Banque Carrefour de la sécurité sociale de juin 2001. Cette étude a mis en évidence, le nombre restreint de secteurs dans lesquels les femmes étaient occupées : les cinq secteurs les plus importants représentent 78,5% des emplois des femmes Turques et 67,6% des emplois des Marocaines non naturalisées alors

qu'ils représentaient 65,3% des emplois des femmes belges, 61% de l'emploi des Européennes du Sud naturalisées et 48% des non-naturalisées<sup>35</sup>.

---

<sup>35</sup> Les comparaisons entre les hommes et les femmes montrent ainsi que sur les cinq secteurs les plus importants, les hommes (Belges et Etrangers) sont sur-représentés dans certaines branches du secteur secondaire et les femmes (Belges et Etrangères) dans certaines branches du secteur tertiaire. Les femmes sont concentrées dans le secteur de la santé et du travail social, les services publics, plus spécifiquement l'enseignement et l'administration publique, l'Horeca, le nettoyage industriel, le travail intérimaire et temporaire et l'agriculture, mais à des degrés divers selon qu'elles soient belges, étrangères ou d'origine étrangère (naturalisées). Les hommes sont surtout présents dans le secteur des administrations publiques, de la construction, des fabrications métalliques, du transport terrestre, du nettoyage industriel, du travail intérimaire et temporaire, mais à des degrés divers selon l'origine nationale.

**Tableau 39 : Répartition des jeunes sortants de l'enseignement secondaire en 2004 ayant un emploi salarié au 4e trimestre 2006, selon les divisions d'activités, par sexe, en % par DR**

DR	Division d'activités	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<b>DR Charleroi</b>	Agriculture, chasse et sylviculture	2	9	11	0,3%	0,9%	0,7%
	Industries extractives	0	3	3	0,0%	0,3%	0,2%
	Industrie manufacturière	26	172	198	4,0%	17,7%	12,2%
	Electricité, gaz et eau	3	6	9	0,5%	0,6%	0,6%
	Construction	3	168	171	0,5%	17,2%	10,6%
	Commerce, réparation de véhicules	172	172	344	26,7%	17,7%	21,3%
	Hotels-Restaurants	48	49	97	7,5%	5,0%	6,0%
	Transports, entreposage et communications	16	54	70	2,5%	5,5%	4,3%
	Activités financières	3	3	6	0,5%	0,3%	0,4%
	Immobilier, location et services aux entreprises	83	171	254	12,9%	17,6%	15,7%
	Administration publique	99	91	190	15,4%	9,3%	11,8%
	Education	16	8	24	2,5%	0,8%	1,5%
	Santé et action sociale	136	45	181	21,2%	4,6%	11,2%
	Services collectifs, sociaux et personnels	36	23	59	5,6%	2,4%	3,6%
	Activités des ménages						
	Organismes extra-territoriaux						
		<b>Total DR Charleroi</b>	<b>643</b>	<b>974</b>	<b>1 617</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
DR	Division d'activités	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<b>DR Liège</b>	Agriculture, chasse et sylviculture	2	11	13	0,3%	1,0%	0,7%
	Industries extractives	0	1	1	0,0%	0,1%	0,1%
	Industrie manufacturière	26	147	173	3,3%	13,7%	9,2%
	Electricité, gaz et eau	1	6	7	0,1%	0,6%	0,4%
	Construction	1	241	242	0,1%	22,4%	12,9%
	Commerce, réparation de véhicules	214	179	393	26,8%	16,7%	21,0%
	Hotels-Restaurants	87	85	172	10,9%	7,9%	9,2%
	Transports, entreposage et communications	7	51	58	0,9%	4,7%	3,1%
	Activités financières	2	5	7	0,3%	0,5%	0,4%
	Immobilier, location et services aux entreprises	108	198	306	13,5%	18,4%	16,3%
	Administration publique	64	54	118	8,0%	5,0%	6,3%
	Education	7	10	17	0,9%	0,9%	0,9%
	Santé et action sociale	203	50	253	25,4%	4,7%	13,5%
	Services collectifs, sociaux et personnels	77	37	114	9,6%	3,4%	6,1%
	Activités des ménages						
	Organismes extra-territoriaux						
		<b>Total DR Liège</b>	<b>799</b>	<b>1 075</b>	<b>1 874</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

DR	Division d'activités	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<b>Région Bruxelloise</b>	Agriculture, chasse et sylviculture	1	11	12	0,1%	0,9%	0,5%
	Industries extractives						
	Industrie manufacturière	40	65	105	3,7%	5,1%	4,5%
	Electricité, gaz et eau	4	6	10	0,4%	0,5%	0,4%
	Construction	1	94	95	0,1%	7,4%	4,0%
	Commerce, réparation de véhicules	339	311	650	31,2%	24,5%	27,6%
	Hotels-Restaurants	119	182	301	10,9%	14,3%	12,8%
	Transports, entreposage et communications	21	72	93	1,9%	5,7%	3,9%
	Activités financières	10	10	20	0,9%	0,8%	0,8%
	Immobilier, location et services aux entreprises	138	270	408	12,7%	21,2%	17,3%
	Administration publique	122	125	247	11,2%	9,8%	10,5%
	Education	20	7	27	1,8%	0,6%	1,1%
	Santé et action sociale	191	57	248	17,6%	4,5%	10,5%
	Services collectifs, sociaux et personnels	79	60	139	7,3%	4,7%	5,9%
	Activités des ménages	1	1	2	0,1%	0,1%	0,1%
	Organismes extra-territoriaux	1	0	1	0,1%	0,0%	0,0%
	<b>Total Région Bruxelloise</b>		<b>1 087</b>	<b>1 271</b>	<b>2 358</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
DR	Division d'activités	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<b>Autres DR</b>	Agriculture, chasse et sylviculture	8	97	105	0,3%	2,1%	1,4%
	Industries extractives	0	19	19	0,0%	0,4%	0,2%
	Industrie manufacturière	151	702	853	4,9%	15,4%	11,1%
	Electricité, gaz et eau	6	39	45	0,2%	0,9%	0,6%
	Construction	15	911	926	0,5%	19,9%	12,1%
	Commerce, réparation de véhicules	737	886	1 623	23,7%	19,4%	21,1%
	Hotels-Restaurants	303	306	609	9,8%	6,7%	7,9%
	Transports, entreposage et communications	44	217	261	1,4%	4,7%	3,4%
	Activités financières	27	12	39	0,9%	0,3%	0,5%
	Immobilier, location et services aux entreprises	389	649	1 038	12,5%	14,2%	13,5%
	Administration publique	351	376	727	11,3%	8,2%	9,5%
	Education	85	49	134	2,7%	1,1%	1,7%
	Santé et action sociale	768	178	946	24,7%	3,9%	12,3%
	Services collectifs, sociaux et personnels	221	130	351	7,1%	2,8%	4,6%
	Activités des ménages	1	1	2	0,0%	0,0%	0,0%
	Organismes extra-territoriaux	1	0	1	0,0%	0,0%	0,0%
	<b>Total Autres DR</b>		<b>3 107</b>	<b>4 572</b>	<b>7 679</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF

Le tableau 40 utilise la nomenclature la plus détaillée pour présenter les branches d'activités dans lesquelles on rencontre le plus de travailleurs salariés de notre cohorte, dans l'ensemble et selon le sexe.

A Bruxelles, près d'un quart des salariés (24,9%) sont occupés dans quatre branches : les supermarchés, les agences d'intérimaires, l'administration communale (CPAS exclus) et la restauration de type traditionnel. Près de 8% de ces travailleurs se trouvent dans le secteur de l'intérim. Ce pourcentage est un peu plus bas chez les femmes (5,5%), les maisons de repos et les activités hospitalières constituant des débouchés presque aussi fréquents. L'intérim est le secteur qui emploie le plus d'hommes (7,8%), suivi des supermarchés (7,6%). Ce dernier secteur est celui qui emploie le plus de femmes (8,1%).

Qu'on les considère dans l'ensemble ou pour chaque sexe, ces répartitions sectorielles sont proches de celles de la population salariée âgée de 18 à 24 ans domiciliée en Région de Bruxelles Capitale au même moment.<sup>36</sup> On notera toutefois deux exceptions. La part relative des emplois dans le secteur de l'enseignement secondaire est nettement inférieure dans la cohorte étudiée que dans l'ensemble (ce qui est logique, puisque la classe des 18-24 ans peut déjà compter des diplômés de l'enseignement supérieur pédagogique). Et les femmes de notre cohorte sont aussi beaucoup plus souvent présentes dans les maisons de repos pour personnes âgées.

A Charleroi, plus du quart des salariés (26,1%) sont occupés dans cinq branches : les agences d'intérimaires, les supermarchés, le Battage et les maison de repos pour personnes âgées et les activités hospitalières. Plus de 12% de ces travailleurs se trouvent dans le secteur de l'intérim, il est plus élevé pour les hommes avec 14,7%. Ce pourcentage est un peu plus bas chez les femmes (8,1%), les supermarchés (27,1%) et les activités hospitalières (21,8%) constituant leurs principaux débouchés.

A Liège, plus du quart des salariés (26%) sont occupés dans quatre branches : les agences d'intérimaires, les activités hospitalières, la restauration de type traditionnel et les maisons de repos pour personnes âgées. 12% de ces travailleurs se trouvent dans le secteur de l'intérim il est plus élevé pour les hommes avec 15,3%. Ce pourcentage est un peu plus bas chez les femmes (7,5%), les activités hospitalières et les maisons de repos sont les principaux débouchés pour elles.

---

<sup>36</sup> Ces comparaisons reposent sur les données fournies par les applications de base du Datawarehouse.

**Tableau 40 : Répartition des jeunes sortants de l'enseignement secondaire en 2004 ayant un emploi salarié au 4<sup>e</sup> trimestre 2006, selon les sous-classes de la nomenclature générale des activités. Sous-classes les plus fréquentes par DR**

Effectifs DR Charleroi : Sous-classe	Effectifs	Fréquence	Fréquence cumulée
74.502 Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire	195	12,1%	12,1%
52.114 Supermarché (surface de vente de 400 à moins de 2.500m <sup>2</sup> )	66	4,1%	16,1%
29.520 Battage (sonnette de ~)	59	3,6%	19,8%
85.315 Maisons de repos pour personnes âgées	53	3,3%	23,1%
85.110 Activités hospitalières	50	3,1%	26,2%
45.211 Construction de maisons individuelles	45	2,8%	28,9%
75.115 C.P.A.S.	41	2,5%	31,5%
75.120 Organisme public pour le service social, culture et logement	36	2,2%	33,7%
75.114 Administration communale, à l'exclusion des C.P.A.S.	35	2,2%	35,9%
55.301 Restauration de type traditionnel	34	2,1%	38,0%
55.302 Restauration de type rapide	34	2,1%	40,1%
75.220 Défense	28	1,7%	41,8%
50.200 Entretien et réparation de véhicules automobiles	25	1,5%	43,4%
52.421 Commerce de détail de vêtements pour hommes, dames et enfants (assortiment général)	25	1,5%	44,9%
85.322 Ateliers protégés	25	1,5%	46,4%
93.021 Salons de coiffure	25	1,5%	48,0%
15.812 Boulangeries et/ou pâtisseries artisanales	23	1,4%	49,4%
27.100 Sidérurgie, progilés fer et acier	23	1,4%	50,8%
74.700 Nettoyage industriel	22	1,4%	52,2%
45.310 Travaux d'installation électrique	20	1,2%	53,4%
85.323 Autres activités d'action sociale sans hébergement n.d.a.	20	1,2%	54,7%
45.331 Installation de systèmes de chauffage, de climatisation et de	17	1,1%	55,7%
80.211 Enseignement secondaire général communautaire	17	1,1%	56,8%
55.101 Hôtels et motels, avec restaurant	14	0,9%	57,6%
60.242 Béton prêt à l'emploi (transport de ~ non fabriqué par l'unité même)	14	0,9%	58,5%
63.406 Messagerie (organisation du transport de fret)	14	0,9%	59,4%
Autres	657	40,6%	
<b>Total</b>	<b>1 617</b>	<b>100,0%</b>	
Effectifs DR Liège : Sous-classe	Effectifs	Fréquence	Fréquence cumulée
74.502 Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire	224	12,0%	12,0%
85.110 Activités hospitalières	111	5,9%	17,9%
55.301 Restauration de type traditionnel	78	4,2%	22,0%
85.315 Maisons de repos pour personnes âgées	74	3,9%	26,0%
52.114 Supermarché (surface de vente de 400 à moins de 2.500m <sup>2</sup> )	66	3,5%	29,5%
45.211 Construction de maisons individuelles	59	3,1%	32,7%
55.302 Restauration de type rapide	56	3,0%	35,6%
93.021 Salons de coiffure	55	2,9%	38,6%
75.114 Administration communale, à l'exclusion des C.P.A.S.	49	2,6%	41,2%
52.421 Commerce de détail de vêtements pour hommes, dames et enfants (assortiment général)	41	2,2%	43,4%
85.323 Autres activités d'action sociale sans hébergement n.d.a.	32	1,7%	45,1%
45.310 Travaux d'installation électrique	31	1,7%	46,7%
50.200 Entretien et réparation de véhicules automobiles	29	1,5%	48,3%
74.700 Nettoyage industriel	29	1,5%	49,8%
15.812 Boulangeries et/ou pâtisseries artisanales	25	1,3%	51,2%
75.115 C.P.A.S.	23	1,2%	52,4%
45.250 Autres travaux de construction spécialisés	22	1,2%	53,6%

45.331 Installation de systèmes de chauffage, de climatisation et de	21	1,1%	54,7%
52.441 Cuisine équipée	19	1,0%	55,7%
35.300 Accessoire pour véhicule aérien	18	1,0%	56,7%
52,310 Pharmacie	17	0,9%	57,6%
55.401 Bar (exploitation de ~)	17	0,9%	58,5%
45.220 Toiture-terrasse (étanchéification de ~)	16	0,9%	59,3%
Autres	762	40,7%	
<b>Total</b>	<b>1 874</b>	<b>100,0%</b>	

Effectifs Région bruxelloise : Sous-classe	Effectifs	Fréquence	Fréquence cumulée
52.114 Supermarché (surface de vente de 400 à moins de 2.500m <sup>2</sup> )	185	7,8%	7,8%
74.502 Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire	182	7,7%	15,6%
75.114 Administration communale, à l'exclusion des C.P.A.S.	119	5,0%	20,6%
55.301 Restauration de type traditionnel	102	4,3%	24,9%
55.302 Restauration de type rapide	102	4,3%	29,3%
74.700 Nettoyage industriel	89	3,8%	33,0%
52.421 Commerce de détail de vêtements pour hommes, dames et enfants (assortiment général)	82	3,5%	36,5%
85.110 Activités hospitalières	78	3,3%	39,8%
85.315 Maisons de repos pour personnes âgées	65	2,8%	42,6%
55.101 Hôtels et motels, avec restaurant	45	1,9%	44,5%
93.021 Salons de coiffure	43	1,8%	46,3%
75.115 C.P.A.S.	40	1,7%	48,0%
75.112 Administration publique communautaire	33	1,4%	49,4%
45.310 Travaux d'installation électrique	31	1,3%	50,7%
85.322 Ateliers protégés	31	1,3%	52,0%
50.200 Entretien et réparation de véhicules automobiles	29	1,2%	53,3%
85.321 Crèches et garderies d'enfants, y compris les centres de jour	28	1,2%	54,5%
15.812 Boulangeries et/ou pâtisseries artisanales	26	1,1%	55,6%
50.103 Ambulance neuve ou d'occasion	24	1,0%	56,6%
52.431 Chaussure	23	1,0%	57,5%
74.601 Chien de garde (dressage de ~)	23	1,0%	58,5%
75.220 Défense	22	0,9%	59,5%
85.323 Autres activités d'action sociale sans hébergement n.d.a.	22	0,9%	60,4%
52.441 Cuisine équipée	21	0,9%	61,3%
52.450 Disque compact (musique)	21	0,9%	62,2%
55.401 Bar (exploitation de ~)	21	0,9%	63,1%
60.211 Transport urbain de voyageurs	21	0,9%	64,0%
80.211 Enseignement secondaire général communautaire	21	0,9%	64,8%
Autres	829	35,2%	
<b>Total</b>	<b>2 358</b>	<b>100,0%</b>	

Effectifs Autres DR : Sous-classe	Effectifs	Fréquence	Fréquence cumulée
74.502 Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire	741	9,6%	9,6%
52.114 Supermarché (surface de vente de 400 à moins de 2.500m <sup>2</sup> )	302	3,9%	13,6%
85.110 Activités hospitalières	297	3,9%	17,5%
45.211 Construction de maisons individuelles	291	3,8%	21,2%
85.315 Maisons de repos pour personnes âgées	283	3,7%	24,9%
55.301 Restauration de type traditionnel	246	3,2%	28,1%
75.115 C.P.A.S.	201	2,6%	30,7%
75.114 Administration communale, à l'exclusion des C.P.A.S.	192	2,5%	33,2%
55.302 Restauration de type rapide	185	2,4%	35,7%
50.200 Entretien et réparation de véhicules automobiles	151	2,0%	37,6%



93.021 Salons de coiffure	132	1,7%	39,3%
15.812 Boulangeries et/ou pâtisseries artisanales	122	1,6%	40,9%
75.220 Défense	112	1,5%	42,4%
52.421 Commerce de détail de vêtements pour hommes, dames et enfants (assortiment général)	106	1,4%	43,8%
45.250 Autres travaux de construction spécialisés	98	1,3%	45,0%
85.323 Autres activités d'action sociale sans hébergement n.d.a.	95	1,2%	46,3%
45.310 Travaux d'installation électrique	94	1,2%	47,5%
45.421 Menuiserie en bois ou en matières plastiques	81	1,1%	48,6%
01.410 Parc, jardin, étang	75	1,0%	49,5%
60.242 Béton prêt à l'emploi (transport de ~ non fabriqué par l'unité même)	75	1,0%	50,5%
80.211 Enseignement secondaire général communautaire	75	1,0%	51,5%
85.321 Crèches et garderies d'enfants, y compris les centres de jour	75	1,0%	52,5%
52.220 Boucherie, charcuterie	71	0,9%	53,4%
55.101 Hôtels et motels, avec restaurant	71	0,9%	54,3%
85.314 Institut pour adulte handicapé	65	0,8%	55,2%
45.331 Installation de systèmes de chauffage, de climatisation et de	62	0,8%	56,0%
50.103 Ambulance neuve ou d'occasion	62	0,8%	56,8%
Autres	3 319	43,2%	
<b>Total</b>	<b>7 679</b>	<b>100,0%</b>	

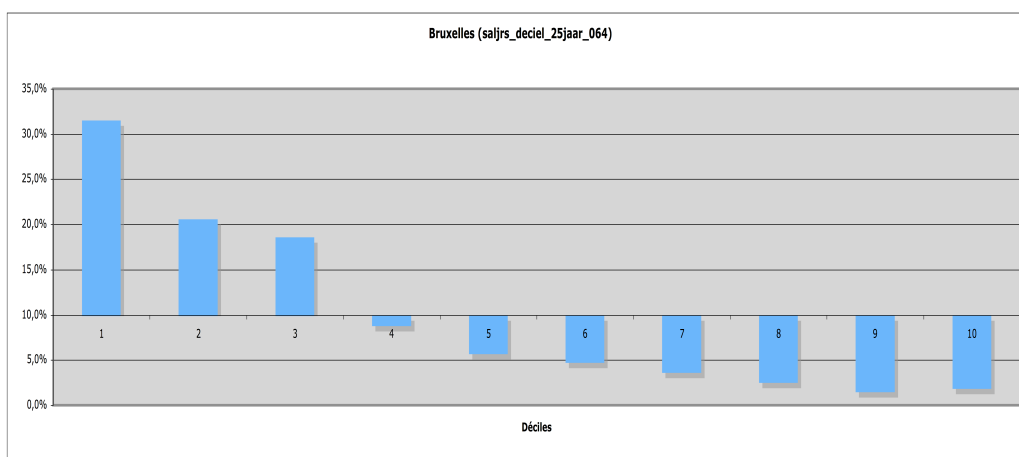
Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF  
NB : on se limite aux sous-classes qui occupent au moins 2% des individus (le reste est en « autres »).

### 5.3. Le niveau des rémunérations

Nous ne disposons pas des montants précis des rémunérations des jeunes travailleurs salariés de notre population de sortants de l'enseignement secondaire. Nous avons obtenu cependant la répartition en déciles de leurs rémunérations afin de pouvoir la comparer avec la distribution des rémunérations de l'ensemble des jeunes salariés âgés de 25 ans, aux mêmes moments. Le graphique 2 présente la différence des distributions pour ces deux populations : sortants du secondaire, d'une part, et salariés de 25 ans (quel que soit leur niveau d'études), d'autre part.

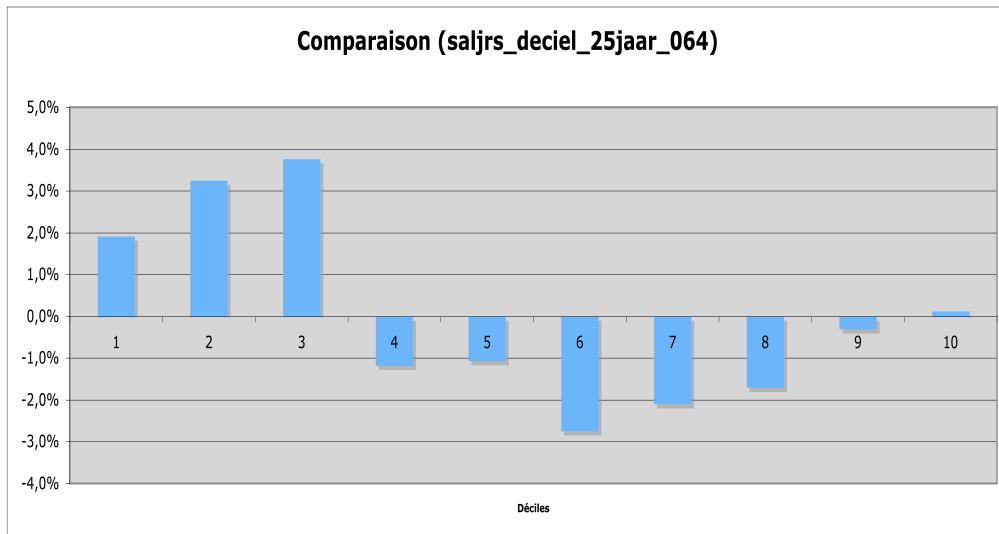
Alors que, par définition, 30% des jeunes de 25 ans ont un salaire compris dans les trois déciles inférieurs, plus de 70% des jeunes bruxellois de notre population ont un salaire journalier dont le montant correspond à ces déciles. Ce chiffre est plus important que celui de l'on trouve pour l'ensemble de la cohorte : les bas niveaux de revenus sont donc encore plus représentés chez les jeunes bruxellois (voir graphique 2). Moins de 7% des jeunes qui ont quitté l'enseignement secondaire ont des salaires qui correspondent aux trois déciles supérieurs de la distribution des salaires des jeunes de 25 ans. La situation des Bruxellois ne diffère à cet égard pas de celle de l'ensemble.

**Graphique 2 : Différence entre la distribution en déciles des salaires des jeunes salariés bruxellois sortis de l'enseignement secondaire en 2004 et celle des salariés âgés de 25 ans (4<sup>e</sup> trimestre 2006)**



Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES

**Graphique 3 : Différence entre la distribution en déciles des salaires des jeunes salariés bruxellois sortis de l'enseignement secondaire en 2004 et celle des jeunes salariés bruxellois sortis de l'enseignement secondaire en 2004 (4<sup>e</sup> trimestre 2006)**



Source : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES

## CONCLUSIONS

Quels enseignements pouvons-nous tirer pour la Région de Bruxelles-Capitale sur la différenciation des parcours scolaires et des trajectoires professionnelles des sortant.es du système éducatif ?

L'analyse a montré que le sexe, la nationalité/origine sociale et la direction régionale considérée ont un impact indéniable sur la différenciation des parcours scolaires et des trajectoires professionnelles<sup>37</sup>. Dans l'ensemble, la comparaison de Bruxelles avec les DR de Charleroi et Liège indique que les sortants de Liège ont des caractéristiques plus proches des Bruxellois.

L'examen du **retard scolaire** des sortants de l'enseignement ordinaire de PE montre qu'il est nettement plus fréquent de quitter l'école en ayant accumulé un retard scolaire important (2 ans et plus) à Bruxelles qu'ailleurs. Les Bruxellois dans cette situation représentent 65,9% des sortants de l'enseignement ordinaire de PE (52,8% en CF, 52% à Liège et 53,5% à Charleroi).

Dans les trois DR, la part du retard scolaire  $\geq$  à 2 ans la plus importante se trouve parmi les jeunes qui ont quitté l'enseignement secondaire avant la 6<sup>e</sup> année et parmi les sortants de l'enseignement professionnel et technique de qualification. Cependant, ces parts sont supérieures à Bruxelles qu'ailleurs.

Les retards sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes dans les trois directions régionales, mais ils sont nettement supérieurs à Bruxelles : pour les hommes, la différence est de 13,2 points supérieurs à Charleroi et de 17 points par rapport à Liège. Pour les femmes, l'écart est plus faible, mais il reste supérieur à Bruxelles de 11,6 points par rapport à Charleroi et de 14,1 points par rapport à Liège.

Du point de vue des nationalités, le retard scolaire  $\geq$  2 ans des sortants étrangers est plus important que chez les Belges dans les trois directions. La part du retard des femmes et des

---

<sup>37</sup> Sur le sexe et la nationalité, les résultats corroborent ceux de l'étude longitudinale effectuée auprès de jeunes Bruxellois en 1991 dont les résultats ont été publiés dans OUALI N., REA A., "La scolarité des élèves d'origine étrangère : différenciation scolaire et discrimination ethnique", *Critique régionale*, n°21-22, 1994, pp 7-56.

hommes étrangers est plus importante que celle des femmes et des hommes belges dans les trois directions régionales. Toutefois, les femmes originaires des pays non Européens ont une part plus importante à Bruxelles et à Charleroi alors que les sortantes originaires des pays de l'UE ont la proportion la plus élevée de retard à Liège.

L'analyse des **positions socio-économiques** des jeunes à la fin du quatrième trimestre 2006 montre que l'insertion professionnelle des sortants est plus difficile à Charleroi qu'à Bruxelles et à Liège qui ont des valeurs très proches en termes de position dans l'emploi et le chômage : plus d'un jeune sur deux occupent un emploi et plus d'un jeune sur quatre sont au chômage alors qu'à Charleroi, un jeune sur deux est à l'emploi et plus d'un jeune sur trois sont au chômage. L'évolution des positions sur les 9 trimestres est tant en termes d'emploi que de chômage plus favorable aux hommes qu'aux femmes dans les trois directions régionales, mais l'évolution est moins bonne à Bruxelles pour les hommes comme pour les femmes.

L'examen des positions selon la nationalité indique une hiérarchisation des positions aussi bien dans le groupe des femmes que dans celui des hommes mais selon un ordre différent en fonction de la direction régionale. A Bruxelles, pour les femmes, la position socio-économique des Européennes est nettement meilleure que celle des Belges et des femmes originaires des pays hors UE. Pour les hommes, la position socio-économique des Belges est meilleure que celle des Européens et des non Européens.

En raison du faible nombre d'étrangers à Charleroi, la comparaison n'a été effectuée qu'avec Liège. Dans cette DR, les mêmes hiérarchisations et classements des positions socio-économiques des hommes et des femmes par groupes de nationalités ont été observés qu'à Bruxelles. Il en ressort que l'évolution de la position socio-économique des femmes belges à Bruxelles est légèrement meilleure en fin de période qu'à Liège. Pour les femmes de l'UE, la situation du point de vue du chômage est meilleure à Bruxelles qu'à Liège où une femme sur trois est au chômage en début et fin de période. La situation des femmes hors UE est meilleure à Liège avec un taux d'emploi plus élevé qu'à Bruxelles en début et fin de période et un taux de chômage plus faible malgré une augmentation significative de leur chômage à Liège entre les deux périodes d'observation (+9,6% contre +2,3% à Bruxelles).

A Bruxelles, la situation des femmes hors UE est plus mauvaise que leurs homologues Belges et Européennes : elles sont les seules à voir augmenter leur part de chômage entre le début et la fin de la période d'observation.

**La catégorie des inactifs** n'a pas fait l'objet d'un examen particulier dans le cadre de cette étude, cependant, elle mériterait une analyse plus détaillée car elle comprend une variété de statuts très différents qu'il serait intéressant de mieux cerner. L'IWEPS et l'Observatoire Bruxellois de l'Emploi ont observé une augmentation de cette catégorie. Ce n'est pas le cas dans notre analyse car notre population ne prend pas en considération les jeunes qui poursuivent des études supérieures. Les données indiquent qu'elle est en diminution tant en chiffres absolu qu'en pourcentage dans toutes les DR. Pour les femmes, elle diminue à Bruxelles de -11,3%, à Liège de 9,5% et à Charleroi de 14,1%. Pour les hommes, elle décroît de 11% à Bruxelles, de 9% à Liège et de 7% à Charleroi. Cette tendance se vérifie également pour les femmes de nationalité étrangère : à Bruxelles, la catégorie des inactives est en baisse dans les trois groupes de nationalités entre les deux périodes, toutefois elle reste plus importante en fin de période pour les femmes hors UE (14,1% contre 12,9% des Belges et 8,7% des Européennes). L'hypothèse de la croissance du nombre des inactifs parmi les femmes n'est donc pas totalement confirmée par nos chiffres. Notons que l'augmentation du nombre d'inactifs peut résulter de la prolongation ou du retour aux études après une longue période de chômage des jeunes<sup>38</sup>.

Ces résultats par nationalité pour Bruxelles confirment les constats établis en 1995 et 2005 par les études Ouali et Réa (1995) et Martens et Ouali (2005) sur la stratification du marché du travail bruxellois sur base du sexe, de la nationalité/origine sociale et du diplôme. Concernant l'insertion professionnelle des jeunes bruxellois d'origine étrangère un des constats établissait que « *23 mois après la sortie du système scolaire, la différenciation des trajectoires selon la nationalité est assez manifeste. Si toutes les trajectoires d'insertion professionnelle sont caractérisées par la précarité, les trajectoires des Belges semblent orientées vers l'insertion dans l'emploi et celles des étrangers non-CEE semblent avoir du mal à décoller du chômage. Quant aux trajectoires des étrangers CEE, elles se projettent sur deux pôles opposés : l'emploi et la fixation dans le chômage. Si l'origine nationale*

---

<sup>38</sup> C'est une des conclusions à laquelle l'étude longitudinale de 1993 aboutissait : des jeunes ayant connu les périodes de chômage les plus longues sur les 23 mois d'observation reprenaient des études pour éviter le chômage (Ouali et Réa, 1995).

*constitue une source de discrimination, le sexe en est une autre. Ce facteur discriminant, connu depuis longtemps, est à l'oeuvre pour toutes les classes d'âges. L'enquête a surtout permis de mettre en évidence qu'il agit plus pour les étrangers que pour les Belges, les jeunes filles non-CEE étant tout particulièrement discriminées. À même niveau d'études, les filles et les étrangers non-CEE sont discriminés. Il faut toutefois ajouter qu'à un faible niveau scolaire, l'action de ces variables est négligeable, c'est le niveau scolaire lui-même qui est source de discrimination. »<sup>39</sup>*

**Les indicateurs d'insertion professionnelle** montrent qu'à Bruxelles, plus d'une jeune sur deux (54,4%) accèdent à l'emploi dès la première année, et, à l'opposé, moins d'un jeune sur cinq (18,4%) n'accède pas à un emploi sur l'intervalle de deux ans et demi. Ces taux sont quasi équivalents à Liège (54,8% et 21,9%) tandis qu'à Charleroi ils indiquent un accès plus difficile des jeunes à l'emploi (48,4% et 26,8%). Deux ans et demi après la fin des études, le chômage concerne encore plus de trois jeunes sur dix à Bruxelles et à Liège et quatre jeunes sur dix à Charleroi.

Si l'on considère l'évolution des positions entre la première et la seconde année, on constate que les transitions du chômage vers l'emploi sont légèrement plus élevées à Bruxelles qu'à Liège et Charleroi. Mais pour les jeunes qui occupent un emploi un an après la fin des études, le risque d'être au chômage un an plus tard est plus important à Bruxelles (de 2 points de pourcentage en plus par rapport à Liège et à Charleroi). Les transitions vers l'inactivité sont également significatives mais plus importantes (de trois points de pourcentage à Bruxelles par rapport à Liège et à Charleroi).

L'analyse des indicateurs d'insertion professionnelle par sexe révèle un accès plus difficile des femmes à l'emploi à Bruxelles comme dans les autres DR. A Bruxelles, les femmes

---

<sup>39</sup> Trois observations principales se dégagent à la lecture comparée de l'insertion des jeunes selon la nationalité. D'abord, l'investissement scolaire est plus fréquent parmi les étrangers non-CEE que parmi les étrangers CEE. Les Belges occupent une position médiane. Toutefois, l'abandon des études est plus fort chez les étrangers non-CEE que chez les Belges. Ensuite, sur le marché de l'emploi, la précarité caractérise davantage la situation des étrangers que celle des Belges. Les seconds occupent plus souvent un emploi (classique ou précaire) que les premiers. Enfin, le chômage est proportionnellement plus important chez les étrangers non-CEE que chez les autres groupes de nationalité. Pour les étrangers CEE, deux situations extrêmes se juxtaposent : une part importante d'emploi classique et une autre part élevée de chômage. La situation des Belges est différente, leur chômage est plus faible et tend à diminuer en fin de période. Cette différenciation entre les Belges et les étrangers laisse supposer qu'à la précarité de l'insertion professionnelle des jeunes s'ajoute une discrimination selon l'origine nationale. (Ouali N., Réa A., *Insertion, discrimination et exclusion: cursus scolaires et trajectoires professionnelles*, Dossier TEF n°11, CSER, octobre 1995)

sont 52,4% à accéder à l'emploi dès la première année (56,2% des hommes) et elles sont 21% à ne pas y accéder (16% pour les hommes). Toutefois, la situation des Bruxelloises est moins « dramatique » que celle des femmes de Charleroi où 41,3% accèdent à l'emploi dès la première année (54,2% des hommes), et 34,9% n'y ont pas accès (20,3% des hommes). A Liège la situation est plus proche de celle des Bruxelloises, 53,9% des femmes obtiennent un emploi dès la première année (55,6% des hommes) et elles sont 26,1% à ne pas y accéder (18,3% des hommes).

Au regard du **type d'enseignement suivi** dans l'enseignement ordinaire de plein exercice (maximum degré 3), on observe qu'à Bruxelles, les taux de chômage en fin de période (4<sup>e</sup> trimestre 2006) est la plus élevée parmi les sortants d'une 6<sup>e</sup> année professionnelle (43%) et celles/ceux qui ont quitté en 5<sup>e</sup> année secondaire (47,4%). La situation est identique à Charleroi et à Liège. Ce sont les groupes qui ont par ailleurs connu la plus faible diminution du chômage entre 2004 et 2006 : -10,2% et -5,1% à Bruxelles ; -13,5% et -3,8% à Charleroi et -17,7 et -1,2% à Liège. Les sortants précoces de l'enseignement secondaire restent donc les plus pénalisés sur le marché du travail avec un taux d'emploi le plus faible en décembre 2006 (43,7% à Bruxelles, 39,6% à Charleroi et 38,9% à Liège), les taux de vulnérabilité<sup>1</sup> le plus élevé (21,8% à Bruxelles, 19,1% à Charleroi et 16,1% à Liège) et un taux de non accès au marché du travail le plus important (25,1% à Bruxelles, 33,8% à Charleroi et 31,1% à Liège).

A l'inverse, les sortants de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année général et de 7<sup>e</sup> année professionnelle ont une propension à s'insérer rapidement qui les distingue des autres groupes de jeunes : leur situation est meilleure à Bruxelles qu'à Liège et Charleroi. Les indicateurs des sortants de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année général témoignent d'une insertion professionnelle meilleure à Bruxelles que dans les deux autres directions régionales : rares sont celles/ceux qui n'ont pas occupé d'emploi sur la période à Bruxelles mais leur part est plus élevée à Charleroi et à Liège. Leur taux d'employabilité est le plus élevé par rapport aux autres sortants et elle est plus forte à Bruxelles qu'ailleurs. Leur taux de vulnérabilité<sup>1</sup> est plus faible à Bruxelles qu'à Charleroi et à Liège. Cette meilleure insertion des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année général à Bruxelles serait peut être due à la forte diminution des emplois à faible qualification depuis 20 ans et l'augmentation des demandeurs d'emplois plus qualifiés<sup>40</sup>.

---

<sup>40</sup> Selon Stéphane Thys, en 20 ans la Région de Bruxelles-Capitale a perdu plus de 40% des emplois à faible qualification et accru de 60% les emplois occupés par des travailleurs diplômés du supérieur. Stéphane Thys



Les sortants de la formation en alternance ont les taux d'emploi parmi les plus faibles en fin de période à Bruxelles<sup>41</sup>, Charleroi et à Liège. Leur situation est meilleure à Bruxelles : +6 points de pourcentage par rapport à Charleroi et environ +2 points de pourcentage par rapport à Liège. En fin de période, les taux de chômage restent plus élevés à Charleroi qu'à Liège et à Bruxelles qui ont des taux similaires. Leurs taux de vulnérabilité<sup>1</sup> sont nettement plus faibles à Charleroi ( $\neq$  7 points) qu'à Liège et Bruxelles. Ceux qui n'ont pas accès à l'emploi sont moins nombreux à Bruxelles avec une différence de 6,8 points par rapport à Liège et de 12,2 points par rapport à Charleroi.

Les indicateurs d'insertion professionnelle permettent aussi de mesurer **l'impact de l'échec scolaire sur l'insertion**. En effet, on observe que dans les trois directions régionales, les sortants ayant accumulé 2 ans de retard scolaire et plus ont un taux d'emploi inférieur à ceux ayant peu ou pas de retard en début et en fin de période. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2006, le taux d'emploi des Bruxellois avec un retard  $\geq$  à 2 ans (57,5%) est supérieur à ceux de Charleroi (49,4%) et de Liège (47,7%). Enfin, les taux de vulnérabilité<sup>1</sup> (qui mesure le risque pour ces jeunes de se trouver au chômage un an plus tard, soit deux ans après la fin des études) sont plus élevés à Bruxelles qu'ailleurs avec pour les  $\geq$  2 ans de retard par rapport à ceux qui ont peu ou pas de retard scolaire.

L'examen de la succession des positions des membres de notre cohorte au fil des 9 trimestres qui ont suivi leur sortie du système éducatif a permis d'identifier les trajectoires les plus fréquentes. Celles des femmes sont identiques ou très proches de celles des hommes. On remarquera toutefois que les trajectoires d'emploi durant toute la période sont plus fréquentes parmi les hommes (16,5%) que parmi les femmes (13,1%). A l'inverse, les trajectoires de chômage sur toute la période sont plus fréquentes chez les femmes (4,9%) que chez les hommes (3,8%).

---

(2009) « Réalités et défis de l'emploi et du chômage en Région de Bruxelles-Capitale » in *Bruxelles [dans] 20 ans, Bruxelles*, ADT, pp. 297-321.

<sup>41</sup> Concernant les sortant d'une formation en alternance, nous constatons déjà en 1993 que « *L'accès à l'emploi semble ainsi difficile, deux ans après la sortie des études, la moitié des jeunes des CEFA est sans emploi. Au cours de la période, l'emploi classique augmente et passe de 12,2% en octobre 1991 à 30,6% en mai 1993. Cet accroissement ne se fait pas aux dépens de la diminution de la recherche d'emploi mais de celle de l'emploi précaire dont la proportion élevée en octobre 1991 (26,5%) s'amenuise et atteint 10,3% en mai 1993. Pour ces jeunes, il semble que deux mouvements opposés seraient à l'œuvre : la stabilisation dans l'emploi d'une partie d'entre eux et la marginalisation, voire l'exclusion des autres.* » (Ouali et Réa, 1995)

Le **taux d'accès à l'emploi à temps plein** de l'ensemble des sortants est plus faible à Bruxelles (52,3%) qu'à Liège (55,2%) et à Charleroi (60,8%). L'examen par sexe montre qu'à Bruxelles, le taux d'accès à l'emploi à temps plein des femmes est nettement plus faible que celui des hommes à Bruxelles ( $\neq 11,2$  points) comme à Liège ( $\neq 24,7$  points) et à Charleroi ( $\neq 24$  points), et ce quel que soit le type d'enseignement.

La part du **temps partiel** féminin est plus élevée à Liège qu'à Charleroi et à Bruxelles. Pour les hommes, la part du temps partiel est nettement plus élevée à Bruxelles qu'ailleurs : un peu moins du double par rapport à Liège et plus du double par rapport à Charleroi.

Les **taux de chômage** féminins sont plus élevés que ceux des hommes en début et en fin de période, et les **taux d'activité et d'emploi** sont plus faibles à Bruxelles, qu'à Charleroi et Liège. L'écart entre hommes et femmes est plus marqué à Charleroi qu'ailleurs.

**Les taux d'employabilité** des femmes (elles quittent moins souvent le chômage pour l'emploi) est plus faible que celui des hommes dans les trois DR, mais il est supérieur à Bruxelles par rapport à Charleroi et à Liège. Par ailleurs, les taux féminins de vulnérabilité (transitions de l'emploi vers le chômage) sont plus importants que ceux des hommes dans les trois DR, mais il est légèrement supérieur à Bruxelles par rapport à Charleroi et à Liège.

En conclusion, malgré certains traits communs touchant les trois directions régionales relatifs notamment aux effets de sexe, de nationalité et de l'échec scolaire, l'insertion professionnelle des jeunes à Bruxelles semble néanmoins plus difficile même si pour l'un ou l'autre des indicateurs d'insertion, les situations peuvent se présenter sous un meilleur jour qu'à Charleroi ou à Liège.

Ce qui est particulièrement frappant, c'est la permanence de la situation plus difficile des jeunes au niveau de l'insertion dans sur le marché du travail bruxellois, en particulier des femmes et des jeunes d'origine étrangère depuis le début des années 1990. Constats qui avaient été déjà clairement établis par deux études longitudinales menées à Bruxelles en 1993 et 2004 (Ouali et Réa ; Martens et Ouali). Ces études alertaient déjà les pouvoirs publics sur les risques de marginalisation voire d'exclusion des jeunes si des mesures politiques spécifiques n'étaient pas prises en amont et en aval du système éducatif et sur le marché du travail.

Les résultats de la présente étude ne peuvent aller que dans le même sens et réitérer cette nécessité de développer des politiques visant une meilleure et une intégration plus rapide des jeunes sur le marché du travail.

**ANNEXES 1 : VENTILATION DES POPULATIONS ÉTUDIÉES PAR SOUS –  
RÉGIONS :**

**Répartition de la population scolaire selon le découpage associé aux CSEF/DR du  
Forem**

	Inscrits	Restants	Sortants	Sortants Avec n°BCSS
Arlon	9.370	6.018	3.352	3.301
Charleroi	17.970	11.823	6.147	6.081
Huy	5.427	3.485	1.942	1.907
La Louvière	10.256	6.627	3.629	3.590
Liège	20.630	13.369	7.261	7.095
Mons	8.493	5.530	2.963	2.917
Mouscron	2.276	1.430	846	830
Namur	14.124	9.058	5.066	4.991
Nivelles	12.344	8.035	4.309	4.269
Saint-Vith	256	157	99	96
Tournai	8.034	5.173	2.861	2.808
Verviers	6.684	4.164	2.520	2.466
Région bruxelloise	28.541	18.864	9.677	9.140
Région flamande	5.849	3.787	2.062	1.966
à l'étranger	7.957	5.110	2.847	140
Total	158.211	102.630	55.581	51.597

pourcentages

Arlon	5,9%	5,9%	6,0%	6,4%
Charleroi	11,4%	11,5%	11,1%	11,8%
Huy	3,4%	3,4%	3,5%	3,7%
La Louvière	6,5%	6,5%	6,5%	7,0%
Liège	13,0%	13,0%	13,1%	13,8%
Mons	5,4%	5,4%	5,3%	5,7%
Mouscron	1,4%	1,4%	1,5%	1,6%
Namur	8,9%	8,8%	9,1%	9,7%
Nivelles	7,8%	7,8%	7,8%	8,3%
Saint-Vith	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Tournai	5,1%	5,0%	5,1%	5,4%
Verviers	4,2%	4,1%	4,5%	4,8%
Région bruxelloise	18,0%	18,4%	17,4%	17,7%
Région flamande	3,7%	3,7%	3,7%	3,8%
à l'étranger	5,0%	5,0%	5,1%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Alors que globalement 93% des sortants sont identifiés par leur numéro de Registre national, cette identification est rarement faite (5%) pour les personnes scolarisées en Communauté française, qui résidaient à l'étranger.

## Répartition de la population scolaire selon le découpage associé aux bassins d'emploi

	Inscrits	Restants	Sortants	Sortants Avec n°BCSS
Arlon	3.391	2.238	1.153	1.135
Bastogne	1.200	737	463	461
Charleroi	20.699	13.590	7.109	7.036
Chimay	574	369	205	205
Libramont-Chevigny	2.004	1.250	754	746
Liège	27.105	17.486	9.619	9.400
Marche-en-Famenne	1.560	1.010	550	542
Mons	8.365	5.448	2.917	2.871
Mouscron	2.064	1.307	757	739
Namur	10.592	6.798	3.794	3.728
Tournai	3.489	2.215	1.274	1.242
Verviers	4.041	2.556	1.485	1.442
Virton	595	376	219	215
Eupen	721	429	292	289
Malmedy	499	311	188	187
Sankt Vith	126	77	49	49
Bruxelles	61.199	40.031	21.168	20.476
Flandre	2.030	1.292	738	694
Etranger	7.957	5.110	2.847	140
Total	158.211	102.630	55.581	51.597

pourcentages

Arlon	2,1%	2,2%	2,1%	2,2%
Bastogne	0,8%	0,7%	0,8%	0,9%
Charleroi	13,1%	13,2%	12,8%	13,6%
Chimay	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%
Libramont-Chevigny	1,3%	1,2%	1,4%	1,4%
Liège	17,1%	17,0%	17,3%	18,2%
Marche-en-Famenne	1,0%	1,0%	1,0%	1,1%
Mons	5,3%	5,3%	5,2%	5,6%
Mouscron	1,3%	1,3%	1,4%	1,4%
Namur	6,7%	6,6%	6,8%	7,2%
Tournai	2,2%	2,2%	2,3%	2,4%
Verviers	2,6%	2,5%	2,7%	2,8%
Virton	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%
Eupen	0,5%	0,4%	0,5%	0,6%
Malmedy	0,3%	0,3%	0,3%	0,4%
Sankt Vith	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Bruxelles	38,7%	39,0%	38,1%	39,7%
Flandre	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%
Etranger	5,0%	5,0%	5,1%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

## ANNEXES 2

La partie grisée des cartes en dégradé représente la population considérée répartie par secteur statistique ; les petites « tartes » représentent les proportions appropriées.

Les figures ci-dessous proviennent des données des fichiers : Elèves de la Communauté française et Datawarehouse BCSS – Calculs : METICES-TEF ; Map URBIS.

Figure 1 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, effectifs par nationalité

Figure 2 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, effectifs par retard scolaire

Figure 3 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, retard scolaire  $\leq 1$  année

Figure 4 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, retard scolaire  $\leq 2$  années

Figure 5 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, nationalité et retard  $\leq 1$  année

Figure 6 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, nationalité et retard  $\leq 2$  années

Figure 7 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire

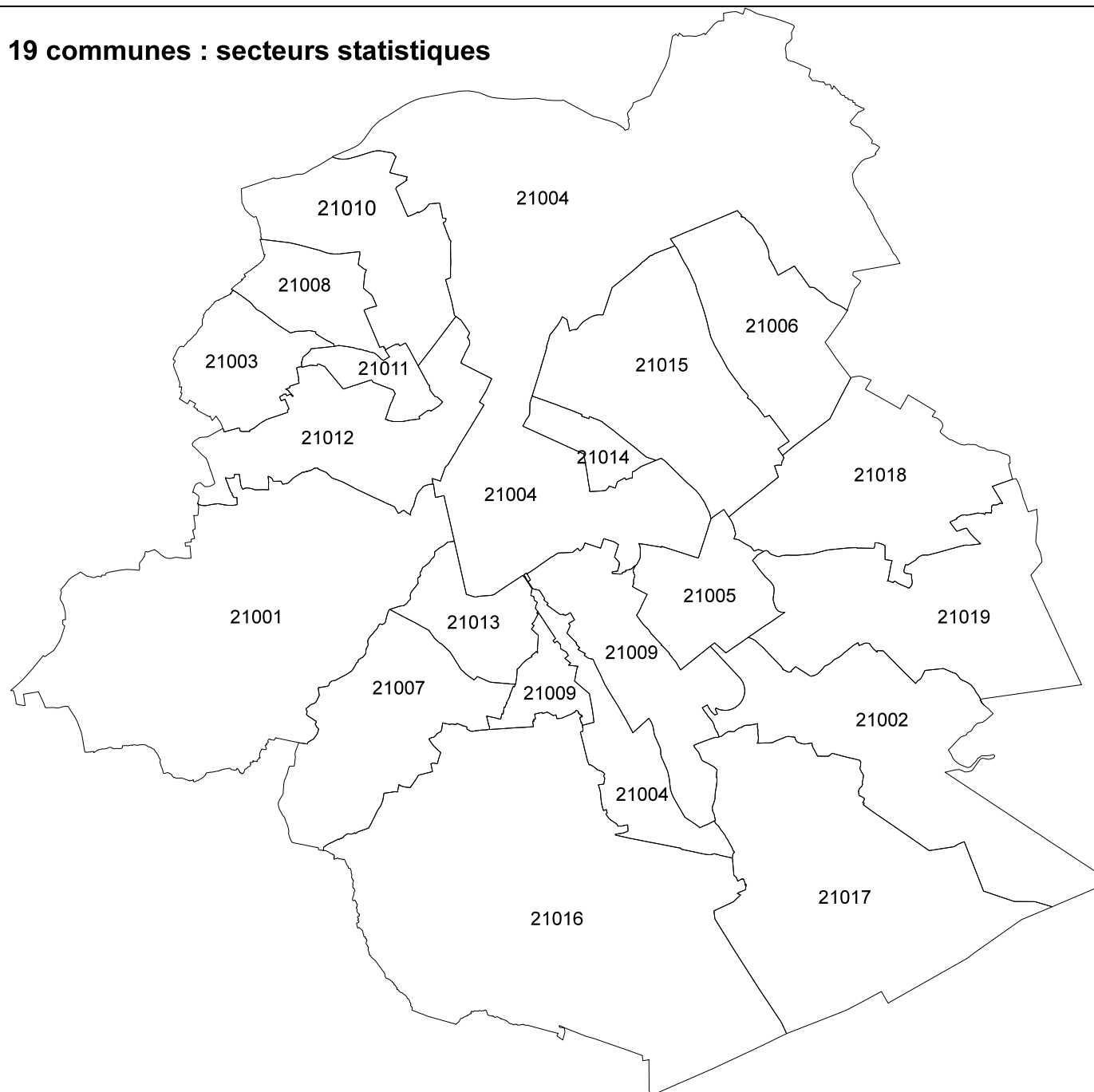
Figure 8 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, Ordinaire PE max degré 3

Figure 9 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, Ordinaire alternance

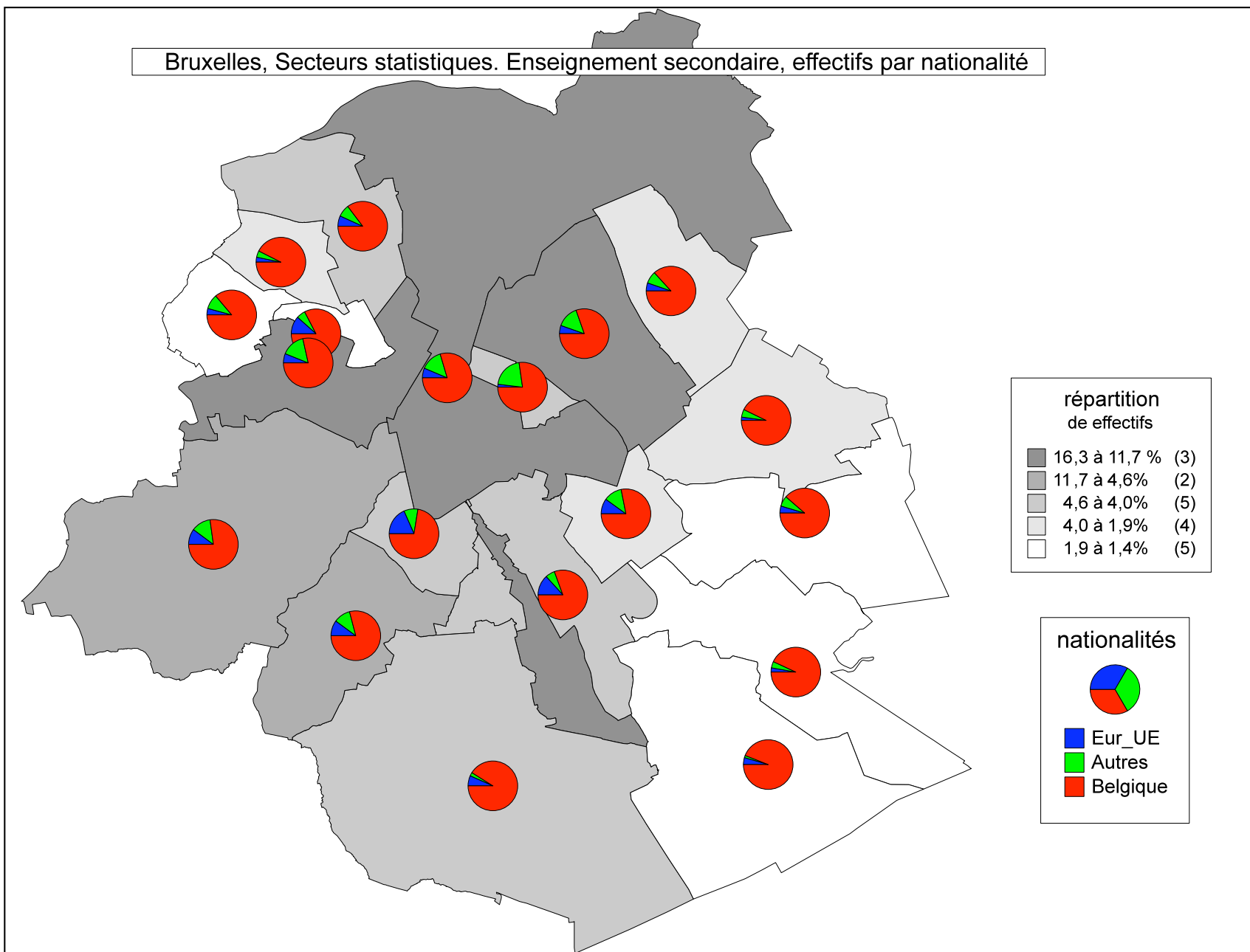
Figure 10 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, Professionnel degré 4

Figure 11 : Bruxelles, secteurs statistiques. Enseignement secondaire, Spécialisé

## Bruxelles 19 communes : secteurs statistiques



Bruxelles, Secteurs statistiques. Enseignement secondaire, effectifs par nationalité





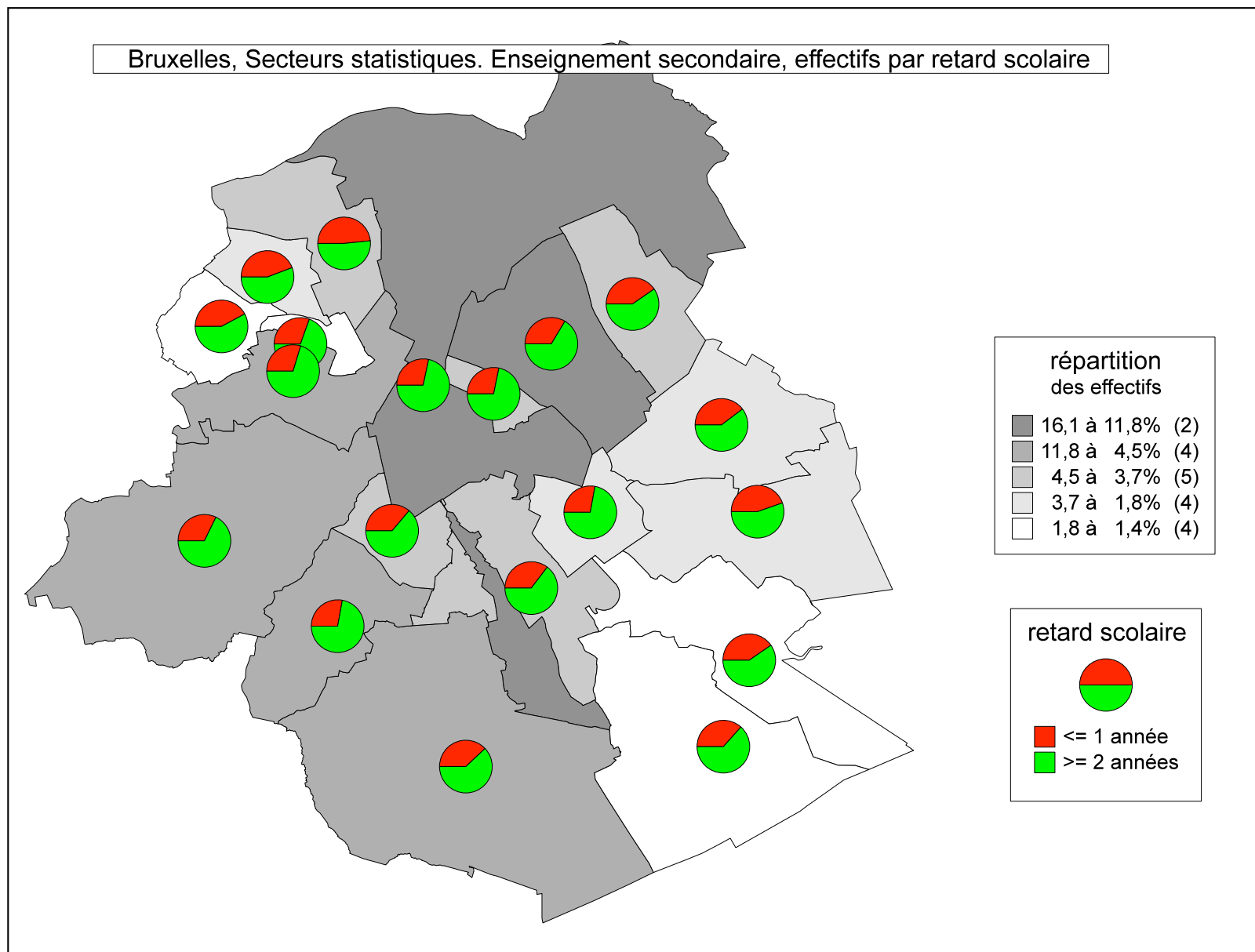
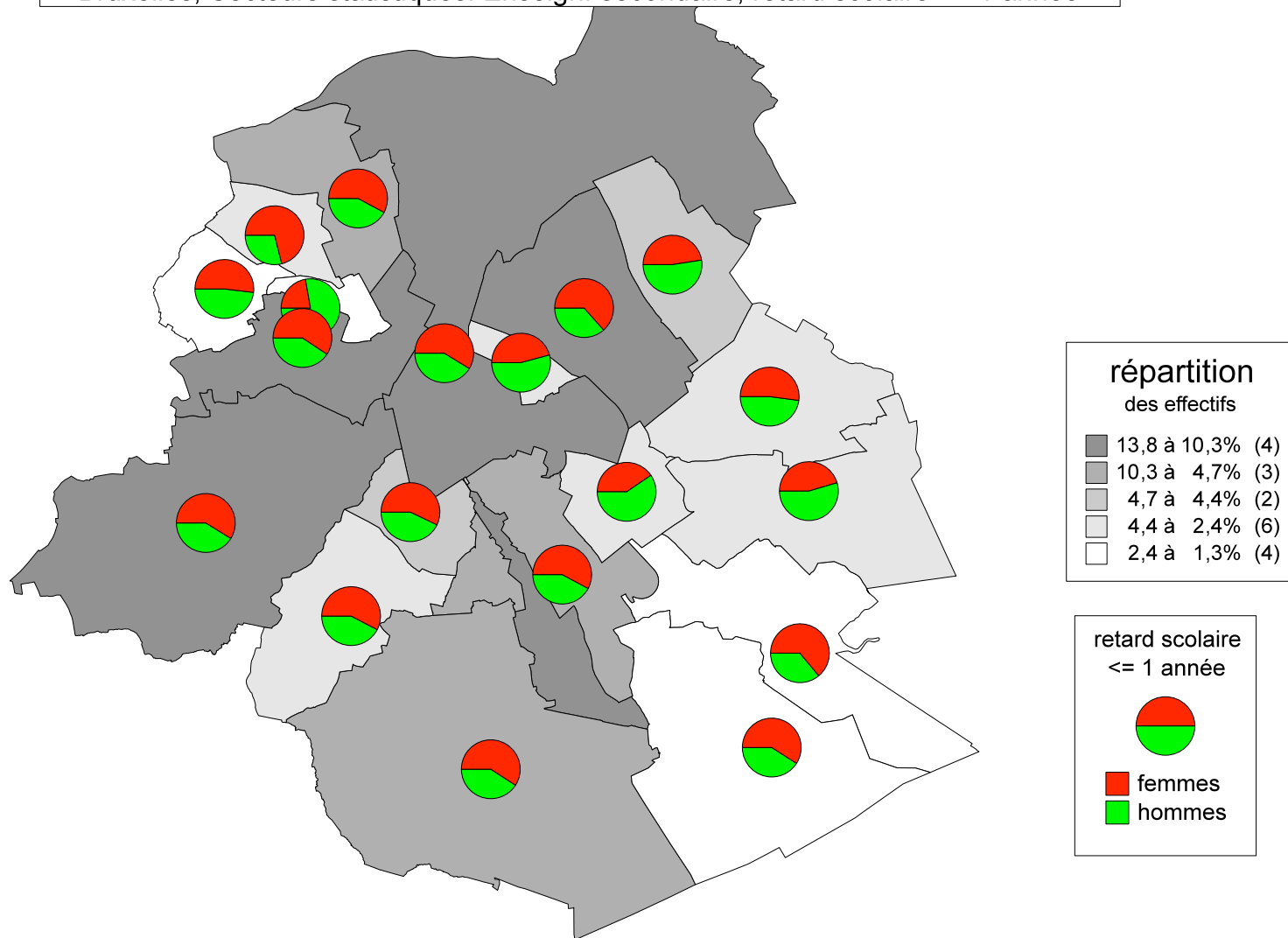
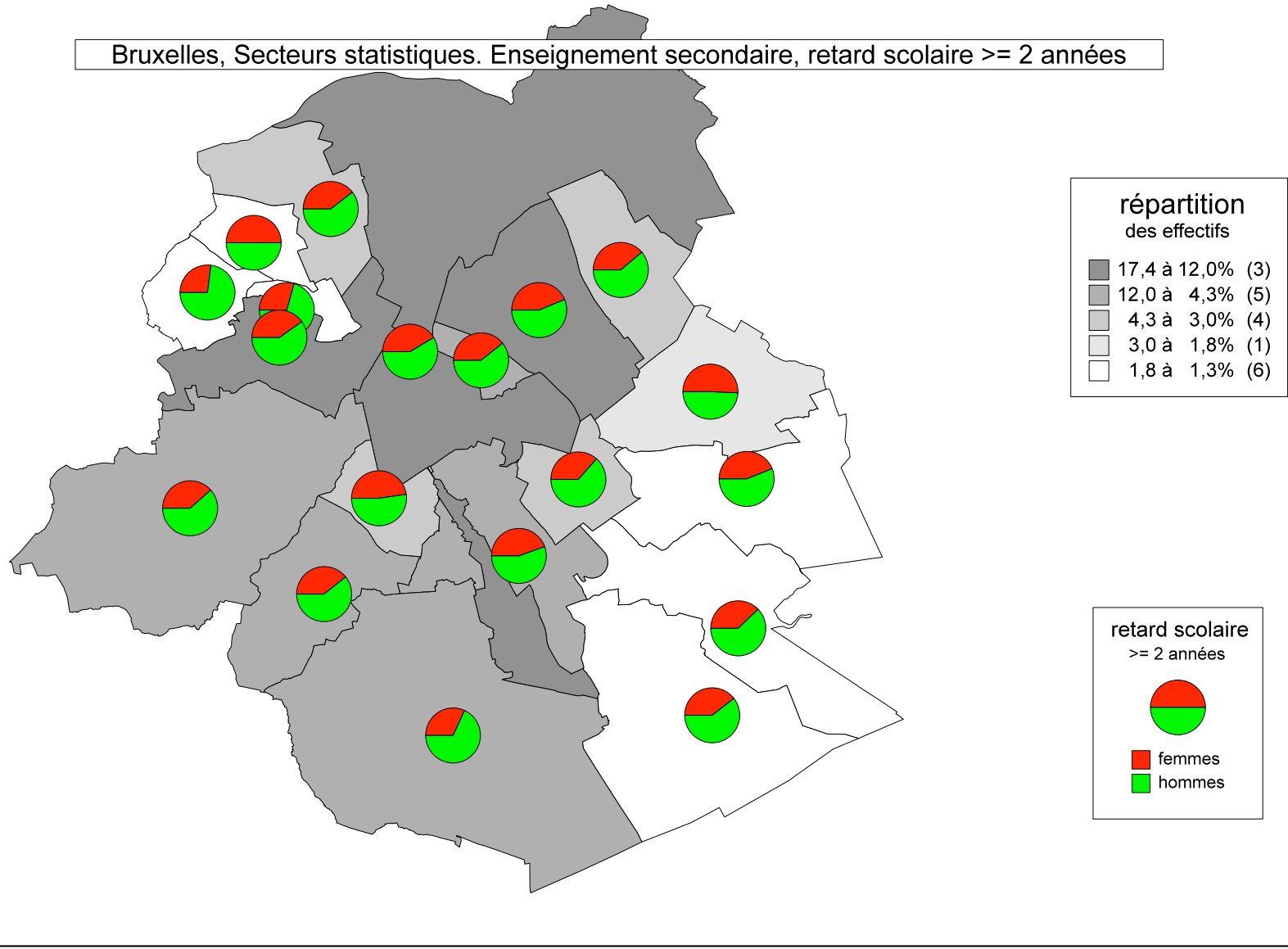


Figure 2 : Fichiers élèves Communauté française et datawarehouse BCSS – calculs : METICES-TEF; Map URBIS

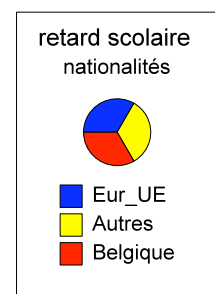
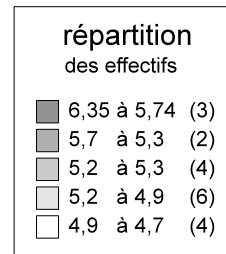
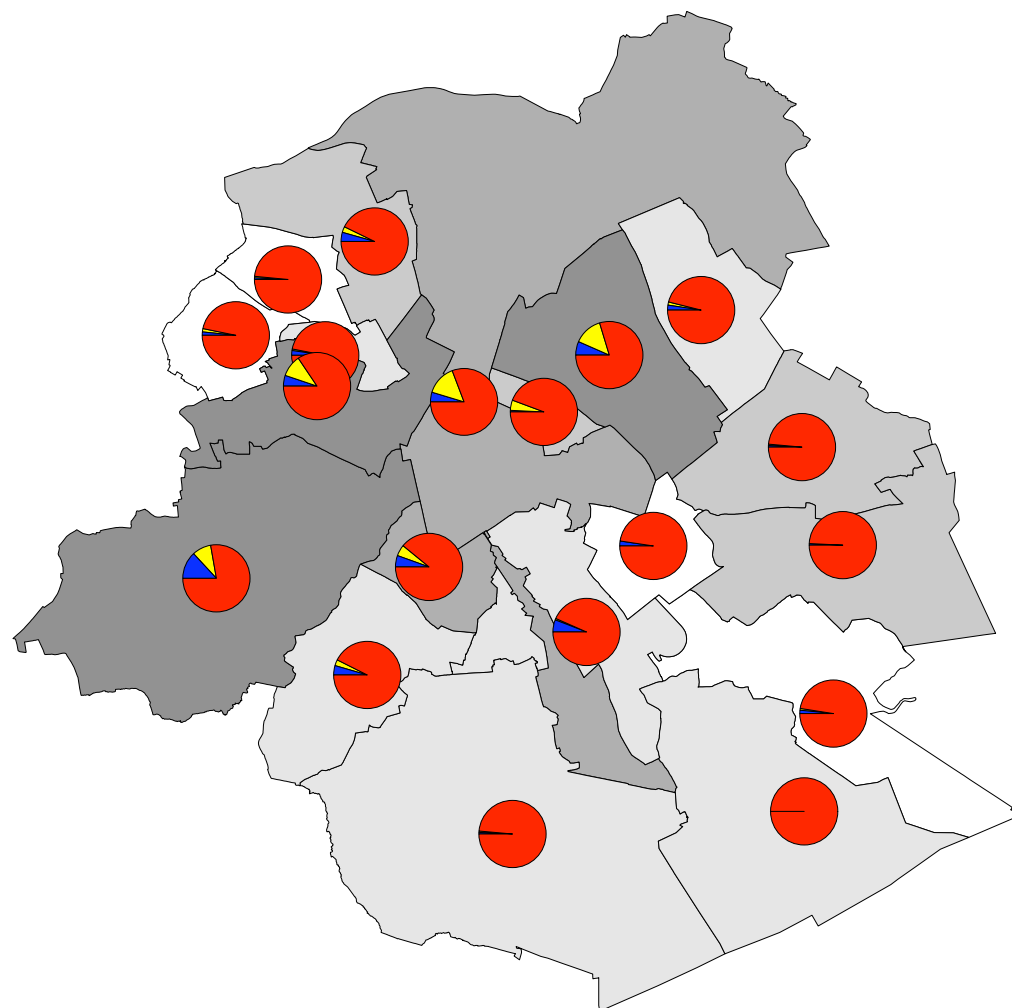
Bruxelles, Secteurs statistiques. Enseign. secondaire, retard scolaire <= 1 année



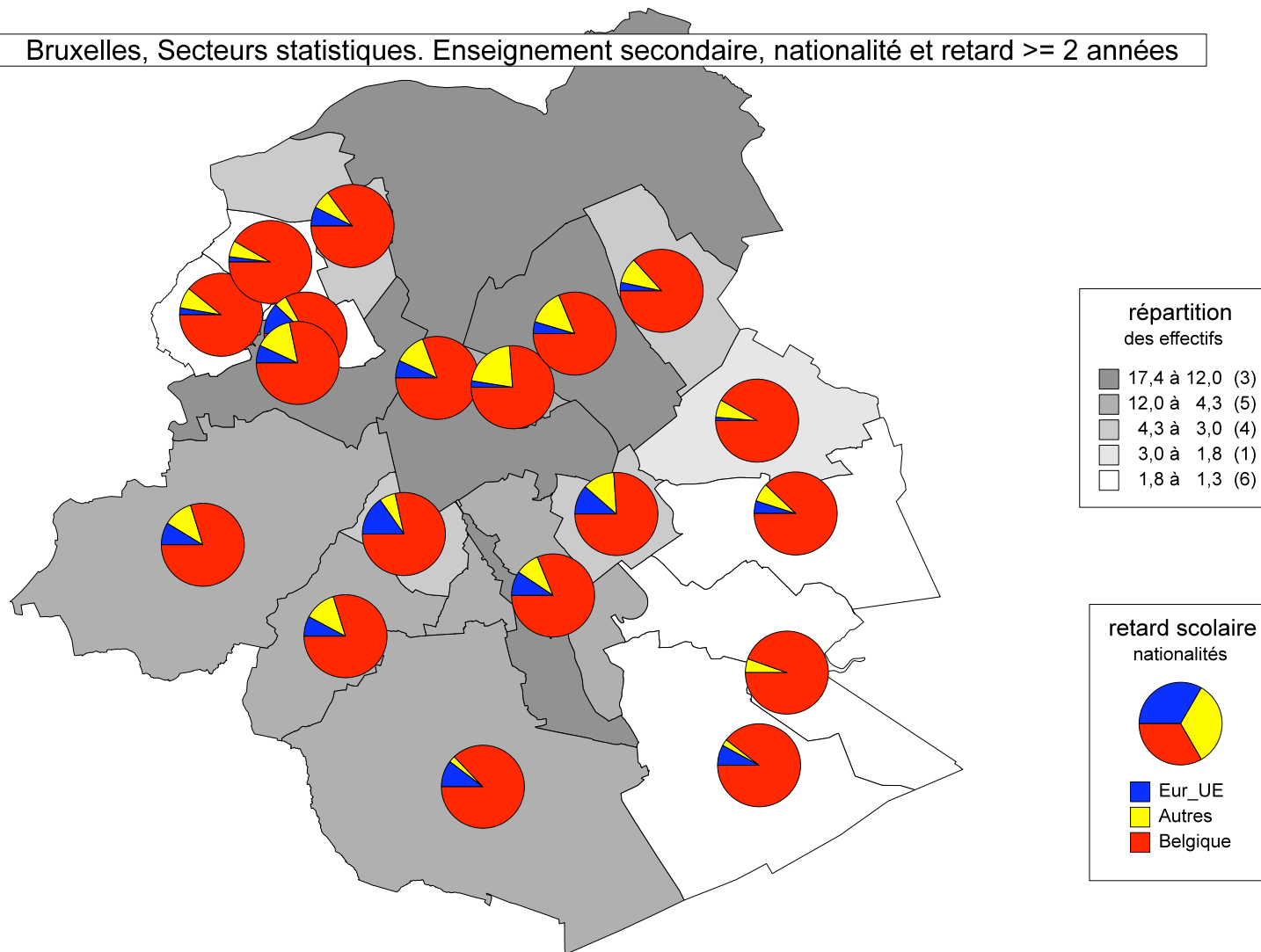
Bruxelles, Secteurs statistiques. Enseignement secondaire, retard scolaire  $\geq 2$  années



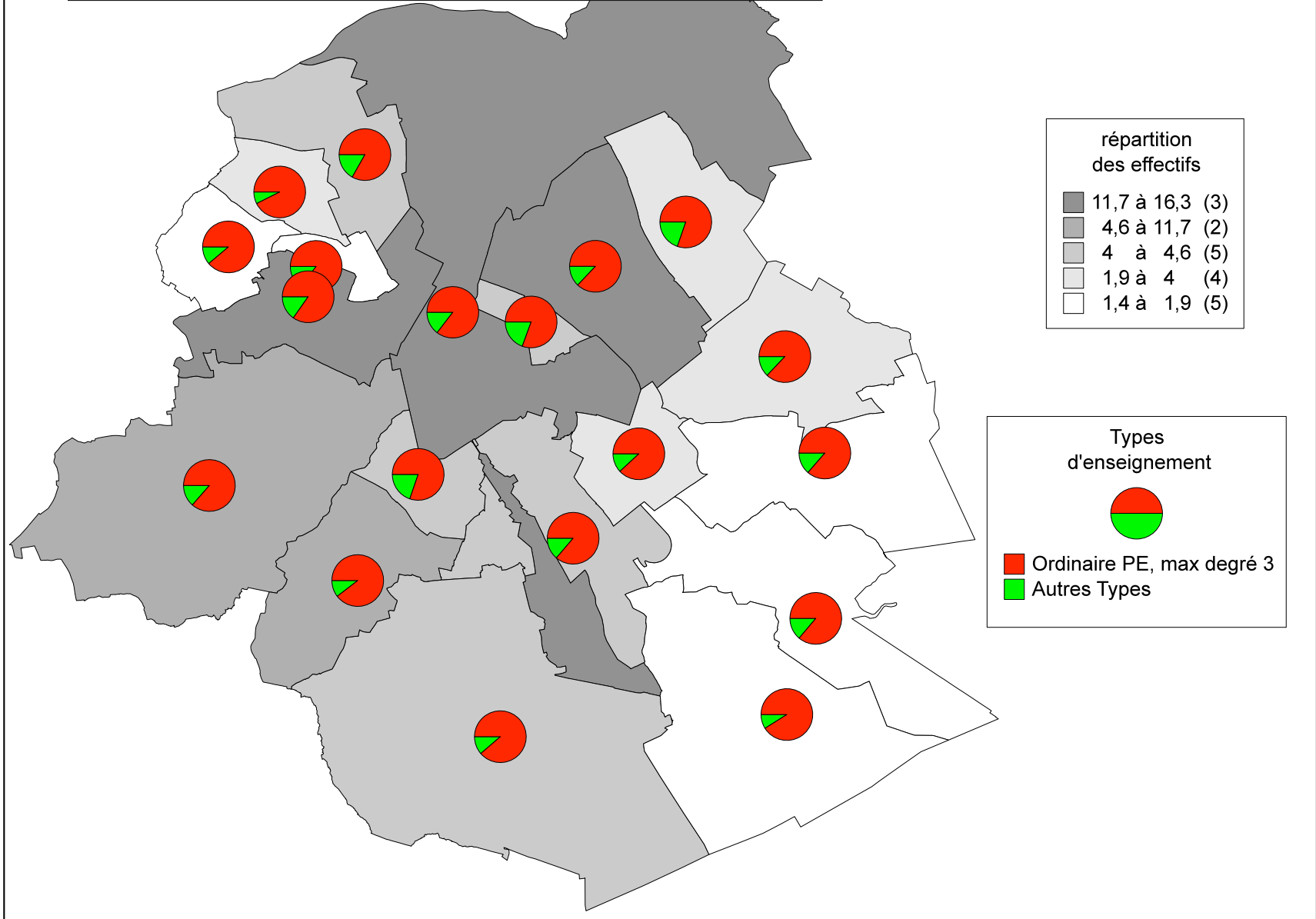
Bruxelles, Secteurs statistiques. Enseignement secondaire, nationalité et retard <= 1 année



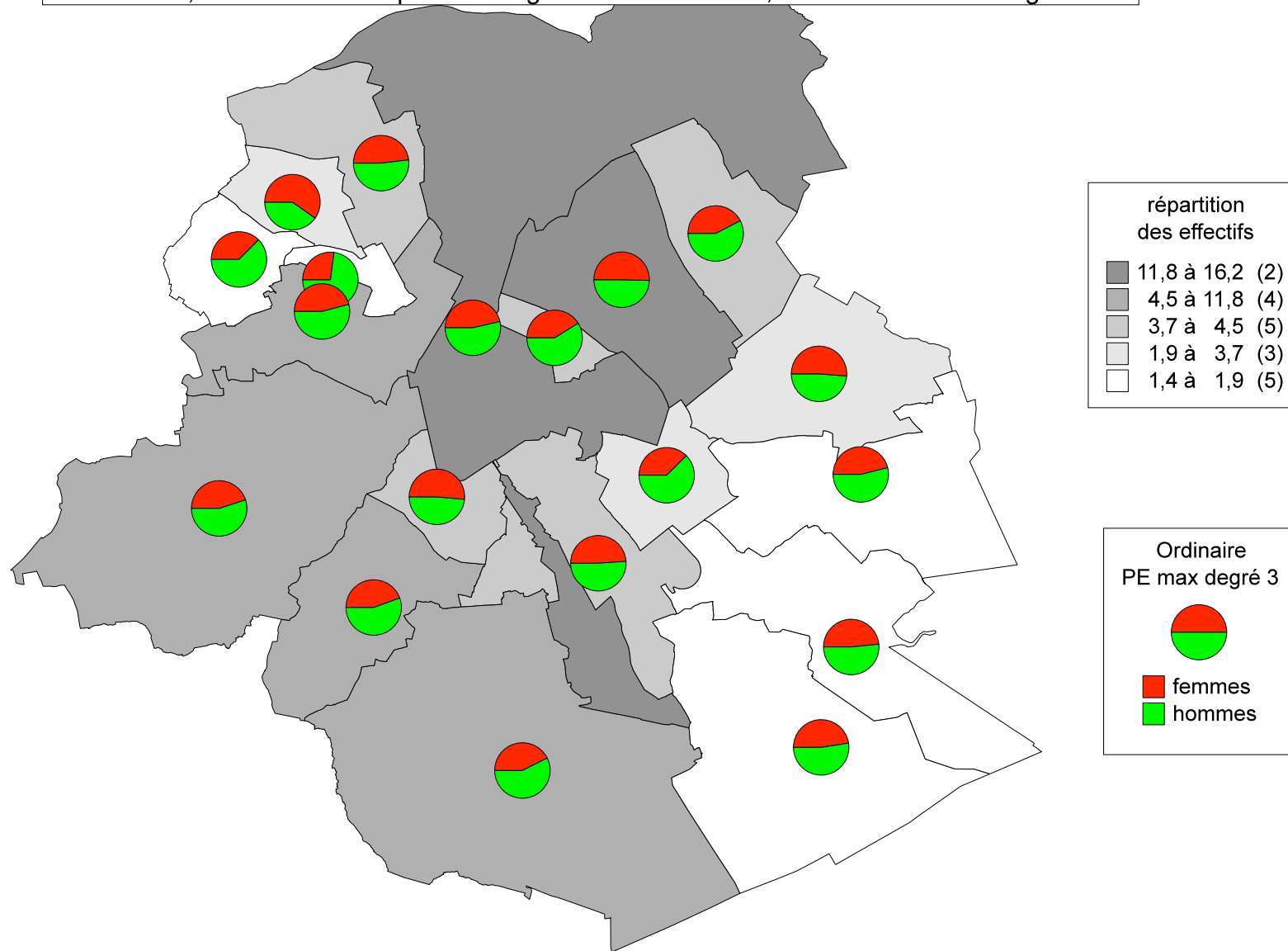
Bruxelles, Secteurs statistiques. Enseignement secondaire, nationalité et retard  $\geq 2$  années



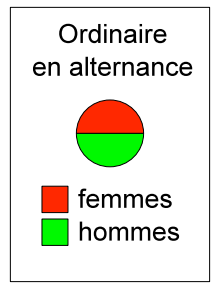
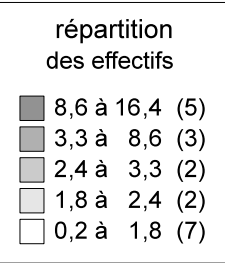
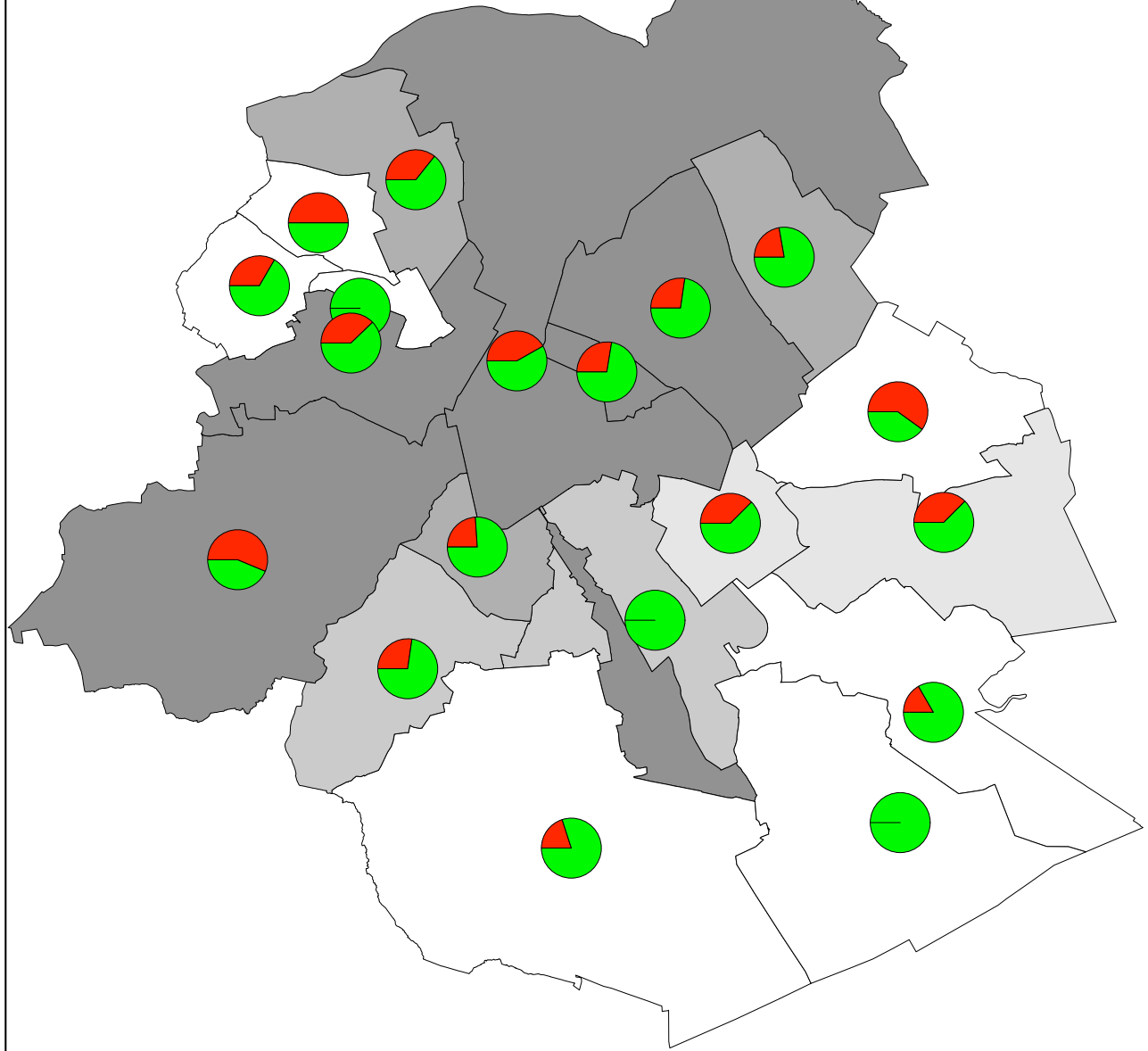
Bruxelles, Secteurs statistiques. Enseignement secondaire



Bruxelles, Secteurs statistiques. Enseignement secondaire, Ordinaire PE max degré 3

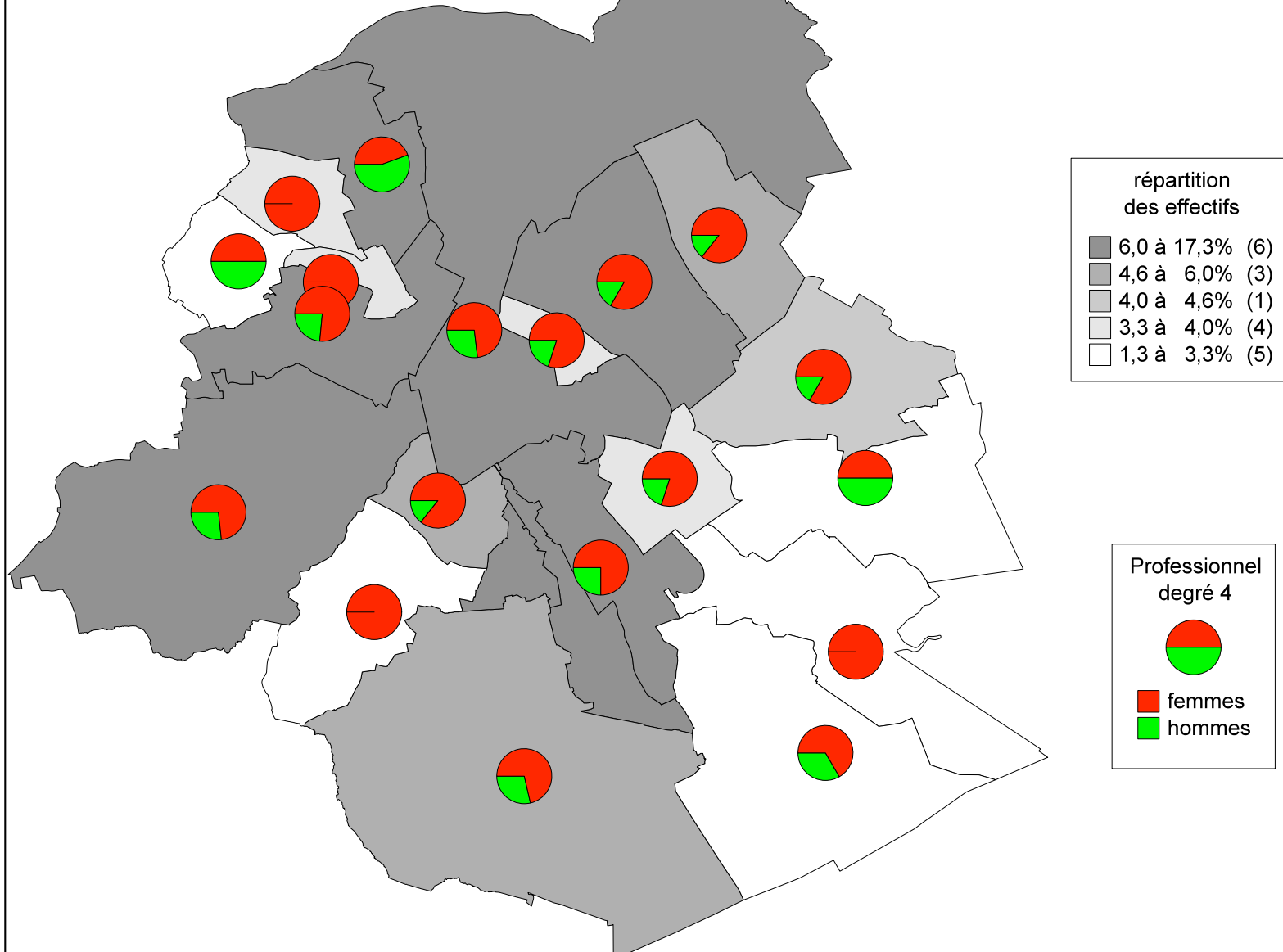


Bruxelles, Secteurs statistiques. Enseignement secondaire, Ordinaire alternance





Bruxelles, Secteurs statistiques. Enseignement secondaire, Professionnel degré 4



Bruxelles, Secteurs statistiques. Enseignement secondaire, Spécialisé

